

MASTER SCIENCES SOCIALES

Parcours « Sciences Sociales Appliquées à l'Alimentation »

MÉMOIRE DE DEUXIÈME ANNÉE

Pratiques de démocratie alimentaire dans les initiatives alternatives s'inspirant de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) : le cas du projet Caissalim de Toulouse

Présenté par :

Marjorie Rousselle

MASTER SCIENCES SOCIALES

Parcours « Sciences Sociales Appliquées à l'Alimentation »

MÉMOIRE DE DEUXIÈME ANNÉE

Pratiques de démocratie alimentaire dans les initiatives alternatives s'inspirant de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) : le cas du projet Caissalim de Toulouse

Présenté par :

Marjorie Rousselle

Année universitaire : **2023– 2024**

Sous la direction de : **Lucine Endelstein**

« L'ISTHIA de l'Université de Toulouse – Jean Jaurès n'entend donner aucune approbation, ni improbation dans les projets tutorés et mémoires de recherche. Les opinions qui y sont développées doivent être considérées comme propres à l'auteur(e). »

« Elle peut être désirée ou bien dénigrée, prisée ou bien méprisée. Elle peut s'employer avec le U majuscule de l'admiration ou de la peur, ou avec un u minuscule motivé par la confiance, l'attendrissement, la moquerie. Elle donne lieu à toutes sortes de parallèles, rapprochements, télescopages, mises à distance : avec idéologie, rêve, mythe, réalité, fiction et aussi science-fiction, et même totalitarisme. Car utopie est aussi – voire surtout – ce qu'en font celles et ceux qui s'en saisissent. Ce mot-caméléon prend les teintes de ce qui l'entoure. « Vive l'utopie » pour les un·es, « à bas l'utopie » pour les autres : le mot est davantage polémique que descriptif et l'effet de brouillage n'en est que plus marqué. En bref : utopie est un mot vif et vivant, un mot qui ne tient pas en place et qui pour cette raison même nous est précieux. »

Thomas Bouchet, « Utopie », 2021.

« C'est une utopie qui se concrétise. »

Véronique, citoyenne-bâtitseuse à la Caisse Nord, 2024.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier tout particulièrement Lucine Endelstein pour la direction de ce mémoire, vos encouragements et conseils éclairés.

Un sincère merci à Anne Dupuy pour ces deux riches années qui m'ont permis d'ouvrir le champ de la nutrition à celui des sciences sociales.

À Pascale Château-Terrisse, merci infini de m'avoir fait confiance pour ce stage et permis d'intégrer une riche équipe.

Merci également à Sarah Cohen de m'avoir ouvert les portes à ce projet de recherche auquel je tenais tant.

Un chaleureux merci à tous les enquêtés de la Caissalim de m'avoir accordé de votre temps et pour votre confiance.

À Jean-Baptiste et Chloé pour votre bonne humeur et soutien.

Mes camarades de classe et surtout une immense gratitude à Juliette pour tes encouragements et attentions sans limite.

Merci également à Christophe pour l'oreille amicale.

À toute l'équipe Odycée, et ses stagiaires, Eléa et Joséphine.

À ma cadre Martine Mabilia du CHSD pour ta bienveillance et m'avoir permis cette reprise d'études.

Sans oublier mes colocataires pour leur soutien moral et la dose de fun au quotidien, merci.

Et, évidemment, un chaleureux merci à Quentin d'avoir accompagné mes hauts et mes bas, pour ton soutien depuis le début de la grande aventure de la reprise d'études.

Merci.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	6
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE	8
Partie 1 – Revue de littérature	10
1. Tour d’horizon d’un système défaillant	11
2. Se mobiliser en faveur de l’alimentation durable.....	19
3. Apports de la sociologie de l’alimentation	25
4. Consommateur, citoyen, mangeur : décloisonner les rôles.....	31
Partie 2 - Problématisation et méthodologie de terrain	40
1. Cheminement depuis le mémoire de Master 1.....	41
2. Problématisation.....	43
3. Méthodologie employée	46
Partie 3 - Les mangeur.euse.s de Caissalim : Résultats et analyses de terrain	62
1. QUI ?.....	64
2. POURQUOI ?	78
3. COMMENT ?	88
Partie 4 – Discussion.....	114
1. Synthèse typologique et monographique	115
2. Ouverture.....	128
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	136
BIBLIOGRAPHIE	138
TABLE DES ANNEXES	144
ANNEXES.....	145
TABLE DES FIGURES.....	160
TABLE DES TABLEAUX.....	161
TABLE DES MATIÈRES	162

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Quel est le lien entre un mangeur, un consommateur et un citoyen ? Ces trois termes peuvent désigner la même personne et reflètent les différentes facettes de sa relation avec l'alimentation. Le mangeur répond à des besoins hédoniques, sociaux, culturels ou biologiques, souvent simultanément. Le consommateur, par son acte d'achat, exprime son appartenance sociale grâce auquel il peut se distinguer, ou fait des choix guidés par des motifs économiques, militants ou émotionnels. Le citoyen, quant à lui, s'exprime et prend des décisions au sein d'un cadre collectif, comme dans le cas de la démocratie alimentaire, dont la Sécurité Sociale de l'Alimentation est une application concrète.

Mais qu'est-ce que la Sécurité Sociale de l'Alimentation ? C'est une proposition politique visant à redonner aux citoyens la main sur le système alimentaire, avec pour ambition de garantir à tous l'accès à une alimentation de qualité, tout en rémunérant justement les producteurs et en assurant la protection de l'environnement. Inspirée du modèle de la Sécurité Sociale comme établie de 1946 à 1958, l'idée est de créer une nouvelle branche « alimentation » au régime général. Ce projet entend surmonter les défis de transformation agricole en mettant en œuvre des politiques alimentaires concrètes, en dépassant l'aide alimentaire pour offrir un accès choisi à la nourriture, et en donnant la parole aux citoyens grâce à la démocratie alimentaire. L'objectif final est d'institutionnaliser une alimentation commune, d'abord localement, puis à l'échelle nationale.

Cependant, une question demeure : peut-on réellement définir une alimentation commune, sachant que les choix et pratiques alimentaires sont socialement déterminés et culturellement diversifiés ?

Ce mémoire abordera cette problématique à travers le projet Caissalim, une expérimentation lancée à Toulouse en janvier 2023. Pour y répondre, nous intéresserons à la figure du participant investit dans la construction de la Caisse Alimentaire, en identifiant leurs profils sociaux et alimentaires, en explorant leurs motivations à participer, et en étudiant leur processus de décision collective sur ce que pourrait être une alimentation, communément définie, de qualité.

Ce mémoire est structuré en quatre parties principales. La première partie établit le cadre théorique nécessaire pour comprendre le sujet. Nous explorerons les défis du système alimentaire actuel et de la précarité alimentaire, examinerons les moyens par lesquels les citoyens peuvent s'engager dans l'alimentation à travers des initiatives alternatives, et évaluerons l'apport que la sociologie de l'alimentation peut avoir dans cette étude de cas.

La deuxième partie se concentrera sur le contexte du stage et de l'étude, en présentant la problématique ainsi que les hypothèses formulées, et en détaillant la méthodologie utilisée pour le recueil des données.

La troisième partie exposera les résultats obtenus sur le terrain, à partir d'entretiens et d'observations, ainsi que leurs analyses.

Enfin, la quatrième et dernière partie discutera ces résultats en proposant des profils-types et des monographies, et se conclura par des propositions pour de futures recherches quant au sujet de l'émancipation.

Partie 1 – Revue de littérature

1. Tour d'horizon d'un système défaillant

1.1 Du modèle dominant vers des systèmes alternatifs

Le système alimentaire se définit comme étant l'ensemble des moyens par lesquels les êtres humains s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture (Malassis, 1998).

L'intensification des impacts environnementaux des activités humaines, y compris de l'agriculture, a progressivement mis en lumière un enjeu crucial en matière d'alimentation : sa durabilité environnementale. En effet, nos modes de production et de consommation alimentaires ont des répercussions significatives sur les écosystèmes, contribuant ainsi au et au dépassement des limites planétaires (EAT-Lancet, 2019). Les systèmes alimentaires industrialisés présentent ainsi de nombreuses limites : l'épuisement et la surexploitation des ressources naturelles, la saturation des milieux naturels, des risques nutritionnels et sanitaires, des enjeux sociaux, économique et de gouvernance (Bricas, 2021).

Face à ces menaces, le 12^{ème} objectif de développement durable des Nations Unies, « consommation et production durables », exhorte à adopter des pratiques de consommation en faveur de régimes alimentaires plus durables (Nations Unies, 2020). Aussi, les experts scientifiques de la biodiversité et les régimes alimentaires durables se sont accordés sur une définition des régimes alimentaires sains durables :

« Les régimes alimentaires sains et durables sont des habitudes alimentaires qui promeuvent toutes les dimensions de la santé et du bien-être des individus. Ils présentent une faible pression et un faible impact environnementaux, sont accessibles, abordables, sûrs et équitables, et sont culturellement acceptables. Les objectifs des régimes alimentaires sains et durables sont d'atteindre la croissance et le développement optimaux de tous les individus et de soutenir le fonctionnement ainsi que le bien-être physique, mental et social à toutes les étapes de la vie, pour les générations actuelles et futures ainsi que de contribuer à la prévention de toutes les formes de malnutrition, de réduire les risques de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire et de soutenir la préservation de la biodiversité et de la santé de la planète. »

(FAO et OMS, 2020)

L'intégration des enjeux environnementaux dans le Programme National Nutrition Santé (PNNS) est abordée à travers des scénarios prospectifs de systèmes alimentaires durables, et notamment sur la base du scénario After2050.¹

De nombreux chercheurs contribuent à l'étude des systèmes alimentaires en opposant ceux issus du modèle agro-industriel dominant à ceux des modèles alternatifs (Goodman, 2003 ; Deverre et Lamine, 2012). Cependant, ces systèmes alternatifs rencontrent des obstacles politiques face aux problématiques environnementales, notamment verrouillés par des résistances de la FNSEA, et sont soumis à un verdissement contrôlé par l'agriculture conventionnelle (Fouilleux et Michel, 2020).

Alors que les systèmes alimentaires évoluent sous la pression des enjeux environnementaux, il est également essentiel de considérer les problématiques d'insécurité et de précarité alimentaire, qui témoignent des inégalités persistantes dans l'accès à une alimentation saine et durable.

1.2 Insécurité alimentaire, précarité alimentaire, aide alimentaire

1.2.1 Insécurité et précarité alimentaire : éléments de définitions

« L'alimentation est un marqueur de la pauvreté qui met au jour des inégalités sociales invisibles. Deux concepts s'y côtoient, celui d'insécurité alimentaire, qui mobilise les professionnels de la santé et les experts des pays du Sud, et celui de précarité alimentaire, qui mobilise les acteurs de l'action sociale et les institutions publiques. » (Paturel, 2018)

L'insécurité alimentaire se définit par opposition à la sécurité alimentaire qui serait, selon N. Bricas, « utilisée pour désigner une situation où la population ne manque pas de nourriture » (Bricas, 2012). Cependant, cette notion ne correspond pas au discours des associations de lutte contre la pauvreté, qui préfèrent parler de précarité alimentaire (Paturel, *op. cit.*). Le terme de précarité alimentaire permet d'englober non seulement l'aspect économique mais aussi l'enjeu crucial du lien social.

¹ [rapport_rac-sfn_complet_vf.pdf \(reseauactionclimat.org\)](#), consulté le 12/08/24

La précarité se caractérise par une forte incertitude quant à la possibilité de maintenir et de retrouver une situation de vie acceptable dans un avenir proche. Selon R. Castel, la précarisation a pour effet de « déstabiliser les stables » (Castel, 1995). Bien que difficile à définir précisément, la précarité doit être appréhendée comme un processus plutôt que comme un état (Rousselle, 2023).

Castel souligne que la précarité affecte toutes les dimensions de la vie sociale, notamment à travers une double fragilisation qui concerne la sphère de l'emploi et les liens sociaux, deux axes majeurs d'intégration de notre société. Il propose ainsi un modèle comprenant quatre sphères : « l'intégration » (emploi (+) et réseau social solide (+)), « l'assistance » (éloignement du marché du travail (-) mais intégration sociale (+)), « la vulnérabilité » (fragilité sur le marché du travail (+) et des liens sociaux (-)) et enfin la sphère de « la désaffiliation » (éloignement du marché du travail (-) et isolement (-)). Comme l'illustre le schéma suivant, une de situation de vulnérabilité ou d'assistance peut évoluer vers la précarité.

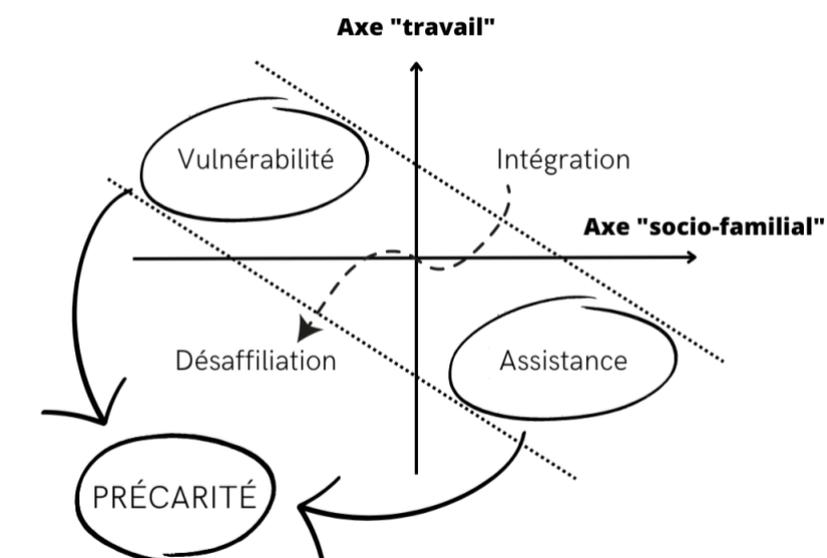


Figure 1 : De l'intégration à la désaffiliation²

Les travaux de Serge Paugam viennent compléter ceux de Robert Castel en mettant en évidence les processus qui mènent d'une situation d'intégration à une « disqualification » (Paugam, 2009), caractéristiques des différentes formes de précarité. Il montre aussi la difficulté à percevoir les frontières entre ces différentes zones. En effet, « les sources de fragilisation économique et sociale sont

² Schéma réalisé sur la base des travaux de R. Castel dans le cadre de mon mémoire de Master 1 intitulé « Alimentation durable : un enjeu social pour la précarité » (Rousselle, 2023)

nombreuses et ses contours sont d'autant plus difficiles à appréhender qu'il n'existe pas de coupure très nette entre les individus précaires et les autres » (Poulain et Tibère, 2008).

Bien que souvent employés comme synonyme de pauvreté, la précarité s'en distingue de ce que la pauvreté fige un état de paupérisation (Paugam, *op. cit.*), mesurable en termes économiques, tandis que la précarité est plus subjective, relevant d'un sentiment qui ne correspond pas forcément à une réalité économique (Pierret, 2013). Ainsi, « *tous les pauvres ne sont pas précaires [...] tous les précaires ne sont pas pauvres* ». ³

Traiter de la précarité signifie donc intégrer une dimension sociale à celle socio-économique (Bresson, 2020), permettant ainsi de dépasser la simple notion de pauvreté. En somme, « *la précarité rend compte de situations de fragilisation sociale qui se déploient sur un continuum allant de l'intégration à l'exclusion [...] et rend compte de situations instables, de situations qui, en principe, ne sont « pas faites pour durer* ». » (Poulain et Tibère, 2008). Comme le souligne D. Paturel, « la précarité relève d'une déperdition de liens sociaux et d'une désaffiliation, l'alimentation n'en constituant qu'un vecteur » (Paturel, 2022). Ainsi, « *la précarité alimentaire doit être comprise comme l'une des facettes de la précarité au sens d'une situation globale* » (CNA, 2022). Parler de précarité alimentaire au lieu d'insécurité alimentaire permet de prendre en compte l'ensemble des enjeux sociaux et de l'exclusion qui entourent l'accès à l'alimentation, au-delà des seuls modes de production et de transformation agro-alimentaire visant à assurer une offre alimentaire de qualité et en quantité suffisante (Ramel, 2022 ; Schneider, 2023).

1.2.2 Mesurer l'insécurité et la précarité alimentaire

L'évaluation de l'insécurité alimentaire dans les pays du Nord s'appuie sur des indicateurs fondés sur la perception individuelle de la situation d'insécurité alimentaire (Paturel, 2018). En France, un indicateur spécifique a été utilisé lors des études ABENA de 2005-2006 et 2011-2012, ainsi que dans les enquêtes INCA2 (Étude individuelle Nationale sur les Consommations Alimentaires) de 2006-2007

³ DUPUY Anne, 2022, cours « *Les nouveaux paysages de la pauvreté dans le domaine de l'alimentation et les stratégies alimentaires des personnes en situation de précarité* ».

et INCA3 de 2014-2015⁴, et dans le cadre du Baromètre Santé-Nutrition en 2008. Cet indicateur est reconnu comme une bonne estimation de l'insécurité. Il repose sur la question et quatre modalités suivantes, figurant alors des résultats à la fois qualitatifs et quantitatifs :

« Parmi les quatre situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à la situation actuelle de votre foyer ? :

1. Vous pouvez manger tous les aliments que vous souhaitez ;
2. Vous avez assez à manger mais pas tous les aliments que vous souhaiteriez ;
3. Il vous arrive parfois de ne pas avoir assez à manger ;
4. Il vous arrive souvent de ne pas avoir assez à manger. »

En revanche, la mesure de la précarité alimentaire reste inexistante en raison de la complexité et la diversité des situations qu'elle englobe. En l'absence d'un indicateur spécifique, sont utilisées les données de la pauvreté monétaire ou le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire pour évaluer la précarité alimentaire (CNA, 2022). Toutefois, bien que ces données donnent un aperçu de l'ampleur du phénomène, elles ne permettent pas de la quantifier précisément. En effet, la précarité alimentaire ne se limite pas à un simple manque de ressources financières. De même que l'aide alimentaire ne couvre qu'une partie des personnes en situation de précarité. En réalité, « *toutes les personnes en situation de précarité alimentaire ne demandent pas à bénéficier de l'aide alimentaire, n'y sont pas éligibles ou n'ont pas nécessairement un accès facile et confiant à l'aide alimentaire.* » (CNA, 2022). Le non-recours à ces dispositifs peut être attribué à divers facteurs, tels que la répartition inégale des structures sur le territoire, le sentiment de honte ou la stigmatisation associée à l'aide alimentaire (Ramel et al., 2016 ; Labarre et al., 2022 ; CNA, 2022).

Notons toutefois qu'une approche territoriale multi-dimensionnelle qui identifie des facteurs de précarité alimentaire a récemment été proposée. Il a été défini quatre dimensions essentielles pour construire un indice à partir de données statistiques en libre accès : la dimension monétaire, la dimension socioéconomique, la dimension santé et la dimension mobilière (Labarre et al., *ibid*). Cette approche a

⁴ [Les études INCA | Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail](#)

mené à la création récente d'Obsoalim³⁴, un OBservatoire des SOLidarités ALIMentaires en Hérault, dont l'objectif est de « *mieux comprendre et anticiper les enjeux de la précarité alimentaire sur le territoire.* »⁵

1.2.3 Les aides alimentaires et leurs limites

Historiquement, l'aide alimentaire contemporaine prend ses racines au virage des années 80 suite à l'explosion du chômage et de la précarité induits par le choc pétrolier de 1973. Pour pallier à cette situation d'urgence, la Banque Alimentaire et les Restos du Cœur sont fondés en 1985. Répondant à la demande de ces derniers, le Conseil Européen institue en 1987 le PEAD (Programme Européen d'Aide aux plus Démunis) en ouvrant ainsi les surplus de la PAC (Politique Agricole Commune) aux associations d'aide alimentaire. En octobre 1988, le Parlement français vote la « loi Coluche » qui permet aux donateurs de bénéficier d'un crédit d'impôt sur les dons faits aux associations. En 2014, face à une diminution des stocks, le PEAD se désolidarise de la PAC pour créer le FEAD (Fond Européen d'Aide au plus Démunis) soutenant financièrement et matériellement les aides alimentaires et devenant alors une politique sociale à part entière de l'Union Européenne. En 2016, la « loi Garot » incite les grandes surfaces à signer des conventions de dons d'invendus avec les associations d'aide alimentaire, contre défiscalisation. Elle est étendue en 2018 à la restauration collective et l'industrie agro-alimentaire par la « loi EGalim », s'associant alors à une politique de lutte contre le gaspillage alimentaire. Le système d'aide alimentaire n'avait initialement pas vocation à se pérenniser, pourtant il s'est progressivement institutionnalisé et représente à l'heure actuelle en France la principale réponse apportée aux problématiques de précarité alimentaire.

L'aide alimentaire est assurée en France par plus de 9000 structures qui proposent différentes formes d'aide apportée : distribution de colis ou de repas chauds, restaurants sociaux, épiceries sociales, ou encore par l'attribution de chèques et de bons alimentaires. D'autres initiatives associatives, plus récentes et minoritaires, font également partie du paysage des aides alimentaires : paniers solidaires, groupements d'achat, récupération et transformation de produits invendus, cantines solidaires, repas partagés, jardins collectifs.

⁵ <https://obso-alim.org/>, consulté le 26/08/24

Ces aides sont principalement représentées par quatre grandes associations caritatives étant les seules bénéficiaires du FEAD⁶ : la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA), les Restos du Cœur, le Secours Populaire, et la Croix Rouge Française. La FEAD impose la gratuité des distributions de denrées. De ce fait, les épiceries sociales dont le fonctionnement repose sur une participation financière symbolique n'y sont pas éligibles. Des crédits complémentaires leur sont destinés, les CNES (Crédits Nationaux aux Epiceries Sociales), afin d'acheter des denrées alimentaires. La FFBA, quant à elle, reçoit les denrées via un marché public passé par FranceAgriMer.

Selon le rapport d'information n°34 (2018-2019) du Sénat, et sur la base des indicateurs fournis par les quatre principales associations œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire susmentionnées, la dernière estimation du coût global de l'aide alimentaire est estimé à près d'1,5 milliard d'euros en 2017.⁷ Le poids total de l'aide alimentaire est intéressant à observer, et notamment la part relative des financements publics. L'aide alimentaire représente une masse financière qui se décompose comme suit :

- 31 % de financements publics (aides européennes, dépenses budgétaires de l'État et des collectivités territoriales, dépenses fiscales) ;
- 36 % de financement privés (dons en nature et numéraires des particuliers et entreprises) ;
- 33 % correspondant à la valorisation du bénévolat au sein des associations intervenant dans le domaine de l'aide alimentaire.

Toujours selon ce rapport, *« l'aide alimentaire apparaît ainsi particulièrement efficiente, car peu coûteuse, sur le plan des finances publiques, au regard du service rendu. En effet, en intégrant le travail des bénévoles et les dons financiers et en nature des entreprises et particuliers, l'aide alimentaire atteint près d'1,5 milliard d'euros pour environ 465 millions de financement public. »* Le secteur associatif, dont le bénévolat est valorisé à hauteur d'1/3 des financements, est donc un pilier indispensable à la mise en œuvre de cette politique publique :

⁶ Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis, anciennement PAED (Programme Européen d'Aide aux plus Démunis), désolidarisé depuis 2014 de la PAC devant la disparition des surplus agricoles

⁷ [Aide alimentaire : un dispositif vital, un financement menacé ? Un modèle associatif fondé sur le bénévolat à préserver](#), consulté le 26/08/24

« sans ce travail des bénévoles et cette générosité - et si l'on tient uniquement compte du financement public national - l'État devrait, aujourd'hui, ainsi multiplier ses financements par 5 pour mettre en œuvre le dispositif d'aide alimentaire.⁸ »

Pourtant ce secteur est menacé et se voit fragilisé par la diminution du nombre de contrats aidés et par l'incertitude de la pérennisation du FEAD.

Le PEAD a été créé, initialement à titre provisoire, pour faire face à une situation d'urgence. Un état d'urgence est, par définition, une « mesure exceptionnelle » qui n'est pas destinée à se prolonger dans le temps. Cependant, « *Les besoins en secours alimentaire ne cessent, d'année en année, de grossir* » (Le Crom et Retière, 2018) et ces aides se sont institutionnalisées. Elles ne représentent plus un simple soutien temporaire, mais constituent désormais l'unique réponse politique à la précarité alimentaire. Selon une étude réalisée par l'institut CSA pour la Fédération Française des Banques Alimentaires, on ne comptait fin 2022 pas moins de 2,4 millions de bénéficiaires, soit trois fois plus qu'il y a dix ans.⁹ Parmi ces bénéficiaires, plus d'un tiers fréquente les structures d'aide alimentaire depuis moins de six mois. Une large part en constante augmentation est représentée par les femmes (52,4%) et les enfants (35%). On note également une hausse de la part des personnes âgées depuis plusieurs années.

Concernant la loi du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire, dite « loi Garot », qui a pour ambition de faire contribuer l'aide alimentaire à la fois aux enjeux de justice sociale et de lutte contre le gaspillage alimentaire, celle-ci figure finalement plus être plus un avantage, à titre de déduction fiscale, d'image philanthrope et d'organisation de revalorisation des déchets, pour les grandes enseignes plutôt que pour les associations. Sous l'effet de cette loi, on note une augmentation des dons des grandes surfaces, notamment pour l'avantage de défiscalisation à hauteur de 60% de la valeur du don. Les entreprises voient leur image verdie, et par effet favorise la justification d'une surproduction. Aussi, cette loi questionne le sens du mot « don » écrit tel quel dans ce texte de loi, qui ne répond en réalité pas à une logique de don et contre-don selon Marcel Mauss (Mauss, 1925), mais plutôt à un dispositif de « gagnant/gagnant » (Bonzi, 2019).

⁸ *Ibid*

⁹ <https://csa.eu/news/qui-sont-les-personnes-accueillies-a-laide-alimentaire/>, dernière consultation le 26/08/24

Les invendus deviennent une valeur marchande, le don perd alors de son sens par cette logique mercantile.

« [...] les bénéficiaires de l'aide, se révèlent et apparaissent ici comme une variable d'ajustement chargée d'absorber des surplus de production et permettent des déductions fiscales en se situant complètement à la marge du système. »

(Bonzi, *ibid*)

On note également une baisse de la qualité du don, notamment par l'absence de tri des denrées de la part de la grande distribution (fruits et légumes abîmés ou impropres à la consommation), des dates limites de consommation à J-1 accentuée par une politique de « stickage » qui assurent des marges sur les DLC courtes, ainsi qu'une diversité nutritionnelle limitée (part importante de produits gras, salé, sucrés, peu de fruits et légumes). Les associations deviennent alors à la fois les nouveaux centres de tri et des poubelles éthiques, déchargeant les grandes surfaces de leurs responsabilités en matière de gaspillage alimentaire et recyclage.

Les denrées proposées sont principalement de qualité moindre, bas de gamme, rarement qualifiés de durables (bio, local, circuit-court), ne répondant pas toujours à la diversité des choix culturels et dont globalement le choix reste limité. Pourtant, *« l'alimentation est bien plus qu'un ventre à remplir »* (Ramel, *op. cit.*).

Globalement, ce système engendre une alimentation inégalitaire à deux vitesses : une pour les pauvres et une pour les autres. Toutes ces limites de l'aide alimentaire peuvent alors provoquer une perte de dignité, renforcer la stigmatisation et susciter un sentiment de disqualification sociale.

2. Se mobiliser en faveur de l'alimentation durable

2.1 Vers une citoyenneté alimentaire

Les dégradations infligées à l'environnement ainsi que la précarisation croissante ne débouchent pas sur des décisions fermes et concrètes, ce qui s'explique par une inaptitude politique (Bourg et Whiteside, 2010). Face à cet attentisme, les citoyens se mobilisent autour de mouvements sociaux et d'actions collectives. Le concept d'action collective « renvoie à toute tentative de constitution d'un collectif, plus ou moins formalisé ou institutionnalisé, par des individus qui cherchent à atteindre un objectif partagé, dans des contextes de coopération et de compétition avec d'autres collectifs » (Cefaï, 2007). Une forme d'engagement peut être le bénévolat, défini

comme « une action libre, sans rémunération et en direction de la communauté », et qui fait référence à la « bonne volonté » (Dan Ferrand-Bechmann, 2004). L'empowerment, ou pouvoir d'agir, qui en découle consiste à redonner à celui qui est victime toutes les capacités de se prendre en main, de modifier les conditions d'émergence du problème, et de créer et donner voix à ceux qui sont « sans voix ». L'entrée dans un engagement marque une manière positive et citoyenne de participer à la vie de quartier, positive tant dans une construction personnelle de soi que collective d'un groupe (*ibid*).

La mondialisation des marchés et la standardisation des biens de consommation ont, ces dernières années, suscité des pratiques de résistance qui dépassent les réseaux militants. Ces mouvements peuvent conduire les citoyens à vouloir reprendre la main sur l'évolution de leurs cadres de vie et de consommation, à élaborer de nouveaux schémas de gouvernance et des modèles économiques. Une hypothèse consiste à penser que ces mouvements illustrent la volonté des individus d'être reconnus comme sujets dans l'explication et la construction du social. (Chiffolleau *et al.*, 2022). On peut observer une démocratie « par le bas », à travers des initiatives citoyennes visant à construire une autre façon de produire et de consommer (comme les AMAP), ainsi qu'une démocratie « par le haut », dans le cadre des dispositifs territoriaux de concertation autour de l'alimentation, tels que les Projets Alimentaires Territoriaux promus par la Loi d'Avenir en France depuis 2014.

La démocratie n'est pas seulement une forme de gouvernement, elle est aussi une façon d'organiser la vie sociale, un mode d'activité où le citoyen peut jouer un rôle plus ou moins important. Marion Carrel identifie trois types d'effets sur les participants des dispositifs participatifs : un accroissement du pouvoir des habitants, une amorce de politisation et une publicisation des problèmes sociaux (Carrel, Neveu, Ion, 2009). Cela incite à se demander dans quelle mesure l'objectif de « développement durable » peut pousser ou contribuer à un travail de redéfinition du fonctionnement démocratique (Rumpala, 2008). Le développement durable, tel qu'il est souvent conçu, implique un large ensemble de changements profonds dans toutes les sphères de la société et peut être vu comme une incitation au décloisonnement, à la construction d'une obligation d'ouverture des institutions publiques, et à la promotion d'une approche basée sur l'échange dans les relations

avec les citoyens (*ibid*). L'idée que les marchés peuvent constituer des espaces d'innovation sociale, contribuant à une transformation de l'ordre social établi (Klein et al., 2016), s'inscrit pleinement dans l'esprit de la démocratie participative.

Cependant, la démocratie participative se caractérise par sa difficulté à élargir son public et à toucher une diversité de citoyens. Ce sont souvent « toujours les mêmes » personnes qui y participent (Loisel et Rio, 2024). Ainsi, la mobilisation citoyenne autour des initiatives alimentaires alternatives ouvre la voie à une redéfinition du rôle des citoyens dans la construction d'un système plus durable et équitable et met en évidence les défis à surmonter pour intégrer pleinement « toutes les voix » dans les processus démocratiques.

2.2 Initiatives alimentaires alternatives et leurs limites sociales

2.2.1 Bio, AMAP, circuits-courts, supermarchés coopératifs, paniers solidaires

Réinvestir le « fait maison », lutter contre le gaspillage alimentaire, limiter les emballages par le vrac, favoriser le local, le *buycott* (Friedman, 1996), le végétarisme, les produits bio, les circuits-courts, faire ses achats dans les AMAP et les supermarchés coopératifs, voici autant de façon que peut avoir un mangeur citoyen pour s'engager dans l'avènement de systèmes alimentaires durables en devenant un « consom'acteur » (Bricas, 2021). En effet, « *la nourriture est devenue un point de convergence pour l'action (et pour la réflexion) sur les processus économiques contemporains [...] et le plus important champ pour élaborer une économie alternative* ». (Pratt et Luetchford, 2014). Les assiettes se politisent de plus en plus et on note une défiance grandissante face aux modes de production de l'alimentation industrielle (Lepiller et Yount-André, 2020), notamment face à des enjeux de préservation de l'environnement, de santé des individus, du bien-être animal ou comme contre-discours au capitalisme. En se nourrissant d'un « narratif enthousiasme » (Bricas et al., 2021) tendant à la « naturalité » des aliments (Lepiller, 2012) et reliant à la communauté du vivant (Morizot, 2020), le citoyen adopte des pratiques de consommations engagées (Dubuisson-Quellier, 2018) qui vise à transformer le système alimentaire de manière concrète. Diverses innovations collectives (Résolis, 2015) fleurissent, mais cette concrétisation peut également prendre la forme d'un passage dans l'arène des rapports de force, avec

pour exemple le collectif Riposte Alimentaire qui a récemment fait parler de lui en aspergeant de soupe un tableau de Van Gogh, défendant ainsi de manière plus radicale la proposition de Sécurité Sociale de l'Alimentation Durable.

Selon un sondage IPSOS et Fondation Daniel et Nina Carasso de 2016, les français sont de plus en plus attentifs à ce qu'ils mangent. En effet, ceux-ci déclarent consommer davantage de produits régionaux ou vendus en circuits-court (70%) ou en direct producteur (30%), ont tendance à réduire le gaspillage alimentaire (67%), privilégient les produits frais (77%), achètent régulièrement des produits bio (27%) ou dont ils s'assurent d'une juste rémunération du producteur (29%).¹⁰

Dans la pensée classificatoire de l'ordre du mangeable (Fischler, 1990), l'alimentation durable est souvent de prime abord associée à la consommation de produits d'origine biologique. Et pour cause, hormis pour affirmer une identité culturelle et distinctive (Bourdieu, 1979), son succès répond à des attentes, à la fois face à des incertitudes d'ordre sanitaire et éthique, mais aussi diététiques voire gustatives, déléguant alors les choix au label gage de confiance (Lamine, 2008). Ce label est de nos jours physiquement de plus en plus accessible notamment par son arrivée dans les enseignes de grandes distributions et trouve une forme de démocratisation.

Moins accessible car demandant d'être inséré dans un réseau d'acteurs, les circuits-courts et les AMAP¹¹ sont eux considérés comme des espaces d'innovation sociale (Chiffolleau, 2019). Ces mouvements se veulent plus politiques, notamment pour les AMAP, car il s'agit de contester les tendances à la standardisation, l'industrialisation et la distanciation qu'impose le système alimentaire dominant, en défendant des fermes de proximités et une logique d'agriculture « paysanne, socialement équitable et écologiquement saine » (Lamine, 2008). Bien que l'enjeu soit de « démocratiser » leur accès, ces réseaux restent néanmoins à la portée de groupes sociaux relativement privilégiés. On trouve cependant dans le paysage de la solidarité alimentaire le Réseau Cocagne Alimen'terre, qui propose, sur le modèle

¹⁰ Alimentation durable : les Français de plus en plus attentifs à ce qu'ils mangent | Ipsos, consulté le 27/08/24

¹¹ Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

des AMAP, des « paniers solidaires » permettant l'accès à des paniers de légumes à moindre coût.

Une autre forme d'organisation comme alternative aux modèles traditionnels de la grande distribution sont les mouvements coopératifs qui conduisent à l'émergence d'un nouveau type de fonctionnement : les supermarchés coopératifs. En France, inspiré du modèle de fonctionnement américain du *Park Slope Food*, plusieurs organisations coopératives de ce type ont vu le jour, avec notamment une des plus emblématiques se situant à Paris, La Louve. C'est un supermarché coopératif, participatif, et à but non lucratif, dont le rôle des membres, appelés des coopérateurs, y est central : ils y sont à la fois sociétaires, bénévoles et acheteurs exclusifs. On y retrouve un large choix de denrées alimentaires et produits non-alimentaires, principalement d'origine biologique et favorisant les circuits-courts, à des prix inférieurs à la grande distribution traditionnelle.

2.2.2 Limites sociales des circuits alternatifs

« La somme des comportements individuels est-elle suffisante pour transformer le système ? » (Bricas, 2021)

Le système actuel tend à persuader les consommateurs que leur pouvoir réside principalement dans leurs décisions d'achat. Désigné sous le terme de « consom'acteur », cet individu dépasse le simple acte d'achat pour devenir un consommateur conscient, guidé par des valeurs et des causes qu'il défend. Il est perçu comme étant responsable, informé sur l'impact de ses choix sur l'environnement, la société et l'économie.

Notons que toutefois que certains engagements individuels ne se limitent pas à la consommation dans l'espace marchand, mais s'expriment également à travers des pratiques domestiques telles que le troc alimentaire ou la culture d'un potager à vocation nourricière (Daniel et Sirieix, 2012).

Cette approche peut être interprétée comme une vision néolibérale du changement, qui réduit le rôle de l'État et met en avant la liberté individuelle. Selon cette perspective, les choix économiques effectués par le biais de la consommation devraient être suffisants pour répondre aux intérêts personnels.

Néanmoins, ces comportements alimentaires individuels peuvent susciter des controverses et posent la question des limites sociales de la responsabilité individuelle, notamment par le risque d'hyper-responsabilisation.

Une première limite à la transformation du système alimentaire par les pratiques individuelles réside dans l'exclusion de certains consommateurs. En effet, les produits durables, souvent plus coûteux et nécessitant des connaissances spécifiques, restent accessibles uniquement à une partie de la population disposant d'un capital économique et culturel suffisant.

De plus, la redécouverte du « fait maison » en opposition à l'usage de produits transformés contribue à valoriser une cuisine à base de produits bruts ou peu transformés, inscrite dans un imaginaire positif. Cette tendance permet de dissiper certaines anxiétés néophobes liées comme décrites dans le « paradoxe de l'Homnivore » (Fischler, *op. cit.*). Bien que le fait maison joue un rôle culturel important pour les mangeurs, en particulier pour la transmission de traditions familiales, il reste une tâche laborieuse, peu valorisée socialement, et souvent assumée par les femmes (Dasgupta et al., 2021). La cuisine demeure ainsi un espace de rapports de genre où le travail culinaire n'est pas reconnu économiquement.

En ce qui concerne les supermarchés coopératifs tels que La Louve, plusieurs critiques émergent également. On déplore notamment le manque de diversité socio-culturelle parmi les coopérateurs ainsi que la nature du travail bénévole, qui tend à reproduire les logiques du travail professionnalisé (El Karmouni et Prévot-Carpentier, 2016). De plus, la coexistence de deux profils distincts au sein de la structure, dont l'un se limite volontairement aux tâches fonctionnelles tandis que l'autre porte la charge symbolique du projet, crée des formes de subordination volontaire parmi les bénévoles (*Ibid*).

Enfin, une autre limite concerne les inégalités d'accès physique à l'offre alimentaire, telles que celles observées dans les « déserts alimentaires » ou « bourbiers alimentaires » (Vorhonn, 2024). La responsabilisation individuelle se heurte également aux normes sociales, comme développé dans le point suivant de la revue de littérature de ce mémoire (« apports de la sociologie de l'alimentation »).

En conclusion, il apparaît que les comportements individuels, bien qu'ils puissent avoir un impact, rencontrent de nombreuses limites dans leur capacité à transformer le système alimentaire de manière globale. Les dynamiques d'exclusion, les inégalités d'accès et la reproduction des rapports de pouvoir montrent que des changements structurels plus profonds sont nécessaires pour une réelle transformation.

3. Apports de la sociologie de l'alimentation

En réponse au besoin fondamental de se nourrir, la sécurité alimentaire est considérée comme existante « *lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active* »¹². Cette définition repose sur les quatre piliers de la sécurité alimentaire : disponibilité, accès, stabilité et qualité. Cette dernière est considérée d'un point de vue sanitaire, nutritionnelle mais aussi socio-culturelle.¹³

Selon P. Ariès, la vision politique du système alimentaire d'une société s'articule autour de quatre fonctions de l'alimentation : sociale, culturelle, biologique et hédonique (Ariès, 2016). Or, le rôle social de l'alimentation est aussi fondamental que son rôle nutritif. Par conséquent, il paraît indispensable de considérer les multiples phénomènes sociaux qui l'accompagnent pour comprendre pleinement l'acte de se nourrir. La sociologie de l'alimentation permet de déchiffrer ces choix en tant qu'expressions des appartenances sociales, des inégalités économiques, et des distinctions culturelles. Face à l'évolution des préoccupations contemporaines, notamment l'essor de l'alimentation durable, cette discipline offre un cadre précieux pour comprendre les implications sociales de ces nouvelles pratiques.

Nous articulerons donc cette partie autour de quatre axes : l'alimentation comme fait social, pour révéler l'alimentation durable en tant que nouveau marqueur de distinction sociale, créant potentiellement de nouvelles lignes de fracture entre les groupes sociaux ; et enfin, le potentiel de l'alimentation durable à devenir un levier

¹² [lien internet du rapport](#), dernière consultation le 18/08/24

¹³ REYSZ Julien, 2023, « Cours de socio-économie de l'alimentation »

de justice sociale, notamment par la reconnaissance du droit à une alimentation durable pour tous essentielle pour réduire les inégalités et promouvoir l'inclusion sociale.

3.1 L'alimentation, c'est un fait social

« L'alimentation n'est pas que la réponse mécanique à un besoin physiologique, c'est un fait social. » (Cardon et al., 2023).

La nourriture contribue largement à la formation de l'identité individuelle, à sa socialisation, ainsi qu'au positionnement de l'individu dans divers groupes sociaux et à sa participation à la vie citoyenne. L'aphorisme de Brillat-Savarin, « Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es », illustre comment l'acte alimentaire devient un vecteur de construction identitaire. En explorant les dynamiques sociologiques de l'alimentation pour « penser le mangeur contemporain », J.-P. Poulain et J.-P. Corbeau ont également mis en lumière l'idée que se nourrir est fondamental pour l'identité individuelle et collective (Corbeau et Poulain, 2002).

Cet acte permet également de refléter les statuts sociaux, où le comportement alimentaire est étroitement lié aux ressources économiques d'une personne. Par ailleurs, l'individu se positionne dans la société en adoptant ou en rejetant des pratiques alimentaires spécifiques, en lien avec sa culture alimentaire, et en devenant un consommateur aligné sur les normes sociétales, notamment à travers le suivi des recommandations nutritionnelles voire environnementales.

L'approche sociologique de l'alimentation repose sur son analyse en tant que marqueur culturel, indicatif d'identités collectives et de l'appartenance sociale. Ces identités peuvent varier à différents niveaux : au sein des nations, qui se caractérisent par des « cultures alimentaires », et au sein des sociétés, où émergent des « goûts de classe », faisant de l'alimentation un enjeu en tant que marqueur de groupes sociaux. (Cardon et al., 2023)

L'alimentation occupait déjà une place dans les travaux de sociologues précurseurs comme M. Halbwachs, P. Bourdieu, Cl. et Ch. Grignon, qui l'ont abordée comme un bien de consommation parmi d'autres et comme un marqueur de distinction sociale. Ces chercheurs ont enrichi la sociologie de l'alimentation et celle de la stratification

sociale, en démontrant que les besoins et goûts alimentaires sont socialement construits et dépassent les simples interprétations économiques, comme celle de la loi d'Engel¹⁴. La sociologie permet d'explorer les relations complexes entre appartenance sociale et pratiques alimentaires. Ainsi, M. Halbwachs souligne le rôle de l'intégration sociale comme facteur de variations de consommation entre les ménages, tandis que T. Veblen, dans sa « *théorie de la classe de loisir* » (1899, 1970), met en évidence la consommation comme moyen d'exprimer les différences de statut social, en particulier parmi les élites. La réflexion sur les classes sociales s'est ainsi développée autour des concepts de « genre de vie » (M. Halbwachs, 1930), « style de vie » (P. Bourdieu, 1979) et « style d'alimentation » (Cl. et Ch. Grignon, 1980), considérés comme des manifestations de classes sociales.

P. Bourdieu, dans *La Distinction*, expose comment des revenus similaires peuvent conduire à des choix alimentaires distincts, selon des principes de sélection propres à chaque groupe (Bourdieu, 1979). Dans cette perspective, l'*habitus* explique l'adéquation des goûts de classe au capital économique. Pour Bourdieu, le « style de vie » constitue un ensemble de signes distinctifs socialement qualifiés, dont font partie les goûts alimentaires, eux-mêmes intégrés dans un système plus vaste de préférences qui caractérisent et distinguent les individus.

En conclusion, les préférences alimentaires ne sont pas simplement une question de choix personnel ou économique, mais elles sont également des marqueurs sociaux et culturels. Dans ce cadre, l'alimentation durable émerge comme une nouvelle source de distinction sociale, révélant des dynamiques de stratification contemporaines propre à l'écologie.

3.2 « Durablement manger, c'est se distinguer »

« *Les gens bien mangent bien* » (Johnston *et al.*, 2012). Voici un titre de publication teinté d'un trait de sarcasme et d'ironie qui soulève ainsi la question : l'alimentation éthique représenterait-elle une nouvelle forme de distinction sociale ?

Des recherches récentes montrent que les pratiques respectueuses de l'environnement jouent un rôle croissant dans les stratégies de distinction des

¹⁴ La loi d'Engel est une loi économique selon laquelle la part du revenu allouée aux dépenses alimentaires diminue lorsque le revenu augmente.

classes supérieures, en particulier chez ceux dotés d'un capital culturel élevé (Huddart Kennedy et Givens, 2019). L'engagement dans une consommation écologiquement responsable devient ainsi un indicateur de « bonne conduite environnementale » et un marqueur de différenciation sociale, particulièrement parmi les plus diplômés.

En explorant la consommation de produits biologiques au Canada, Johnston et ses co-auteurs ont suggéré que les classes supérieures considèrent ces achats comme une « frontière symbolique », servant à démontrer leur supériorité morale et sociale par rapport aux ménages économiquement et socialement moins favorisés, qui consomment moins de ces produits. Cette tendance s'inscrit dans une stratégie de distinction sociale, notamment parmi les ménages urbains diplômés, bien que leurs modes de vie puissent avoir un impact environnemental significatif (Coulangeon et al., 2023). Le niveau de diplôme apparaît comme le principal facteur déterminant une forte consommation de produits biologiques, et, en France, les végétariens sont principalement issus des classes supérieures des grandes villes (Ouedraogo, 2005). Les classes populaires et moyennes ne sont pas totalement absentes de cette dynamique, bien que leur rapport à l'alimentation biologique puisse varier (Brocard, 2024).

Il apparaît que les habitudes alimentaires des personnes modestes ne diffèrent pas significativement de celles du reste de la population, bien qu'une exception soit observée concernant la consommation de viande rouge. En effet, face aux principaux objectifs de durabilité, pour qui la plupart des scénarios tablent sur une diminution des protéines animales et de l'élevage (Couturier et al., 2021) et comme l'indique l'enquête « Styles de vie et Environnement » (SVEN)¹⁵, dont l'approche typologique présente l'idéal-type du consommateur à la « frugalité sans intention » pour des raisons principalement économiques, la consommation de viande rouge serait quotidienne pour plus de 10% d'entre eux contre 4% en moyenne¹⁶. Mais, dans un rapport de l'IDDRI sur les pratiques alimentaires durables, lorsque l'on considère toutes les formes d'apport protidiques d'origine animale, on observe une

¹⁵ Enquête SVEN, ELIPSS/CDSP, 2017.

¹⁶ Le profil « frugalité sans intention » est caractérisé par des pratiques particulièrement sobres mais peu orientées vers la protection de l'environnement.

légère tendance à la surconsommation chez les individus les plus riches par rapport à la moyenne (Brocard et al., 2023).

Outre la dimension économique, les personnes modestes font face à des obstacles spécifiques, qu'ils soient culturels et symboliques (connaissances, valeurs, goûts, entourage) ou liés à leur environnement alimentaire, tels que l'offre disponible sur leur territoire (paysage alimentaire), la préparation et la consommation de la nourriture. Ces facteurs économiques, culturels et environnementaux limitent leur capacité à adhérer aux recommandations du « bien manger » (*Ibid*).

Selon ce même rapport IDDRI, bien que les personnes modestes aspirent à adopter une alimentation plus durable en suivant les normes dominantes tout en exprimant des singularités, le discours actuel sur l'alimentation durable semble inefficace pour les mobiliser et peut même être perçu comme culpabilisateur.

Cette aspiration à une alimentation durable, confrontée à des contraintes économiques et culturelles, pourrait être révélatrice d'une nouvelle forme de déclassement social, posant ainsi des défis importants à la transition vers des pratiques alimentaires plus durables.

3.3 L'alimentation durable : nouvelle forme de déclassement social

Dans le cadre de mon mémoire de Master 1, je posais la problématique suivante : « En quoi l'alimentation durable peut-elle être perçue simultanément comme une nouvelle forme de précarisation et une réponse à la précarité alimentaire ? » Une hypothèse centrale de cette recherche était que l'alimentation durable représente une nouvelle forme de déclassement dans le contexte contemporain. Pour approfondir cette réflexion, des éléments bibliographiques récents sont ici mobilisés.

Les classes supérieures manifestent leurs préoccupations écologiques à travers un « éco-habitus », où leurs compétences et leur confiance en leur capacité à agir se trouvent valorisées. En revanche, les ménages aux revenus plus modestes éprouvent une « éco-impuissance », se sentant incapables d'atteindre les normes désormais dominantes, telles que la consommation de produits biologiques (Huddart Kennedy et Givens, *op. cit.*).

La transition alimentaire, telle que promue par les politiques publiques, est entravée par trois principaux écueils : elle se fonde sur l'illusion d'un consommateur pleinement autonome et libre de ses choix, repose sur une conception abstraite de l'individu moyen, et néglige les pratiques concrètes des ménages modestes (Brocard, *op. cit.*).

Parmi les effets moins visibles mais néanmoins significatifs, on observe une montée du sentiment d'exclusion parmi ceux qui ne parviennent pas à se conformer aux pratiques alimentaires valorisées socialement. Autrefois cantonnée aux bénéficiaires de l'aide alimentaire, cette expérience d'exclusion touche désormais une proportion croissante de classes moyennes. En outre, le paradigme de l'alimentation durable et saine impose de nouvelles normes alimentaires (par exemple aux repères PNNS maintenant bien connus tel que « consommer 5 fruits et légumes par jour », s'ajoutent « acheter bio », « privilégier les circuits courts »), dont le non-respect présumé conduit à la stigmatisation de certains groupes sociaux. La combinaison de ces dynamiques contribue à un phénomène que l'on pourrait qualifier de « tension alimentaire » pour les classes populaires et les franges inférieures des classes moyennes.

Parallèlement, il est possible d'établir un lien entre la « nutritionnalisation » de l'alimentation (Scrinis, 2013) voire sa « médicalisation » (Poulain, 2016), avec ses normes nutritionnelles prescriptives, et la « durabilisation » de l'alimentation, qui se traduit par des injonctions normatives et stigmatisantes comparables à celles observées dans le domaine de la nutrition. Le rapport ATD Quart Monde souligne par ailleurs que les normes alimentaires sociétales peuvent exacerber l'exclusion et la stigmatisation. L'expression « éducation nutritionnelle » n'est souvent pas bien reçue par les plus précaires, qui voient en elle une forme d'infantilisation et de jugement, associée à des stéréotypes sur la mauvaise alimentation des personnes pauvres. Ces individus critiquent la normalisation des comportements alimentaires par des normes et valeurs incompatibles avec leur situation de précarité. La crainte de consommer des produits industriels bon marché témoigne d'une nouvelle forme d'inquiétude, et beaucoup regrettent de ne pas avoir les moyens d'accéder à des aliments plus naturels. L'accès à une alimentation saine et équilibrée, tel que

préconisé par les messages de santé publique, est une préoccupation centrale pour les personnes en situation de précarité (Ramel *et al.*, *op. cit.*).

Selon D. Colombi, l'idée que certaines pratiques alimentaires devraient être universelles relève d'une pensée magique et résulte d'un apprentissage spécifique bourdieusien (Colombi, 2020). Cette projection se transforme en une injonction à consommer durablement. Dans mon précédent mémoire, j'avais également abordé la question des « prescripteurs de l'alimentation durable », les comparant à ceux qui imposent des règles et des normes d'alimentation saine. En étudiant les mouvements de « *food justice* », qui combinent activisme communautaire et promotion de l'alimentation durable auprès des minorités et des classes populaires, J. Guthman montre que ces initiatives reflètent souvent les désirs des populations blanches plutôt que ceux des communautés qu'elles sont censées servir (Guthman, 2008).

Cette réflexion questionne la possibilité que l'alimentation durable puisse être porteuse de risques sociaux qu'il convient d'anticiper et de prévenir pour en faire un véritable outil d'émancipation populaire, en veillant à ce que les initiatives innovantes restent inclusives et non stigmatisantes.

En conclusion, la sociologie de l'alimentation révèle que manger est bien plus qu'un acte individuel : c'est un acte social et politique qui reflète les inégalités et les aspirations de la société. L'alimentation durable, en s'imposant comme une norme sociale, risque de renforcer les distinctions sociales existantes si elle n'est pas accompagnée d'une approche inclusive. Alors que les classes supérieures se distinguent de plus en plus par des pratiques alimentaires écologiques et durables, les groupes sociaux les plus modestes sont confrontés à des difficultés pour adhérer à ces normes, ce qui pourrait aggraver les inégalités existantes.

4. Consommateur, citoyen, mangeur : décroiser les rôles

4.1 Le droit à l'alimentation durable

Le concept du droit à l'alimentation, tel que formulé par J. Ziegler, est décrit comme « le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement

adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne » (Ziegler, 2003). Pourtant, une part essentielle de ce droit demeure insuffisamment explorée, notamment dans ses dimensions sociales, culturelles et politiques, tant au niveau international que dans le droit français (Ramel, *op. cit.*).

Le rapport d'ATD Quart Monde formule des principes pour garantir un accès équitable à une alimentation durable, qui incluent la reconnaissance de ce droit. Une démarche véritablement orientée vers le droit à l'alimentation durable doit être globale, non discriminatoire, respectueuse des choix individuels, et participative, tout en cherchant à rétablir un rapport sain et naturel à la nourriture et en valorisant son rôle social.

« Ainsi, une démarche permettant l'accès à une alimentation durable et allant dans le sens de la réalisation du droit à l'alimentation est une démarche qui va dans le sens de l'autonomie et de respect de la dignité de la personne, qui se veut globale, pour tous et sans discrimination, qui est durable et de long terme, qui respecte le choix des personnes et qui les associe, qui permet de revenir à un rapport à la nourriture plus sain et plus naturel et qui valorise le rôle social de la nourriture. » (Ramel *et al.*, *op. cit.*)

Ce rapport propose également des pistes d'action issues de *focus groups*, axées sur la transmission par la pratique des personnes concernées et la valorisation du rôle social de l'alimentation. Il souligne également la nécessité de repenser le terme « accompagnement », souvent perçu de manière négative, en le remplaçant par des concepts plus collaboratifs tels que compagnonnage, partage ou échange d'expériences. Pour ces familles, le terme actuel évoque un soutien social stigmatisant qu'elles préfèrent éviter.

Une transition alimentaire ambitieuse ne peut donc être réalisée qu'en intégrant les capacités spécifiques de chaque groupe social. Il est crucial de ne plus considérer les personnes modestes comme des obstacles à cette transition, mais plutôt comme des acteurs à part entière. Il s'agit d'élaborer des régimes alimentaires durables qui intègrent leurs aspirations et leurs capacités, tout en interrogeant la capacité de

l'action publique à mobiliser le désir et le pouvoir économique des classes supérieures pour en faire des moteurs de cette transition (Brocard et al., *op. cit.*).

Toujours dans le rapport d'ATD Quart Monde, pour les populations les plus précaires interrogées, l'accès à une alimentation durable est perçu comme un levier d'inclusion sociale, transformant les tensions liées à la nourriture en une dynamique positive qui facilite la transition du circuit d'urgence vers le droit commun. Cette transition est qualifiée par les acteurs eux-mêmes d' « alternative durable ».

Une expérience pilote menée à Schaerbeek, près de Bruxelles, où 70 bénéficiaires d'un centre social ont reçu une aide de 150€ par mois pour leurs courses dans un magasin coopératif, illustre ce potentiel. L'évaluation du projet¹⁷ en 2023 a montré que, loin d'engendrer une hypothétique violence symbolique, cette participation a été perçue comme une forme de libération, contribuant à briser l'isolement. L'hypothèse d'un paternalisme associé à l'idée de « bien manger » a été rejetée au profit d'un retour à la « dignité de l'acheteur », où le choix individuel redevient central dans l'acte d'achat.

Toutefois, dans un contexte de précarité, il est essentiel que les initiatives visant à promouvoir des régimes alimentaires durables prennent en compte les difficultés inhérentes à la projection dans un avenir incertain (Ramel *et al.*, *op. cit.*). Pour le CNLE¹⁸, la transition écologique représente une opportunité de repenser l'inclusion sociale à travers une stratégie de transition écologique socialement équitable¹⁹. Le CNLE prévoit de poursuivre ses travaux, notamment sur l'accès à l'alimentation durable, dans une perspective où cette transition pourrait devenir un vecteur d'inclusion sociale.

Enfin, il est primordial de respecter le rythme de chaque population, en adaptant les initiatives non pas aux dispositifs existants, mais aux résultats escomptés. Une alimentation durable doit, en ce sens, permettre de retrouver chaque acteur dans sa propre temporalité.

¹⁷ <https://www.collectif-ssa.be/evaluation-du-projet-pilote-bees-coop/>

¹⁸ CNLE : Centre National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale

¹⁹ [Publication du rapport « Faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale » | solidarites.gouv.fr | Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités](https://solidarites.gouv.fr), consulté le 20/08/24.

A ce concept de droit à l'alimentation comme décrit précédemment, D. Paturel ajoute la notion de « droit à l'information des mangeurs » (Paturel, 2020) non pas pour la bonne qualité nutritionnelle (Nutriscore), mais plutôt comme un droit à l'information qui passerait par dispositif d'affichage environnemental et social (conditions sociales de production, transformation, commercialisation. La chercheuse ajoute également qu'il resterait encore à construire un « droit à la participation à la politique de l'alimentation ».

Cette réflexion sur le droit à l'alimentation durable ouvre ainsi la voie à une question plus large : l'alimentation durable peut-elle devenir un levier d'atténuation des inégalités de classe sociale ?

Pourtant, l'alimentation durable recèle également le potentiel d'être un levier puissant pour la justice sociale, à condition d'être reconnue comme un droit fondamental. Ce droit, s'il est véritablement inclusif, pourrait permettre de réduire les inégalités en garantissant à chacun l'accès à une alimentation à la fois saine, culturellement adaptée, et respectueuse de l'environnement. Dès lors, il est essentiel de repenser les politiques alimentaires pour qu'elles tiennent compte des capacités et aspirations de tous les groupes sociaux, afin de faire de l'alimentation durable un véritable vecteur de justice sociale et d'inclusion. L'alimentation durable ne doit pas être un privilège, mais un bien commun accessible à tous. Pour filer la métaphore à Chico Mendes²⁰, symbole du développement durable, on peut dire que « L'alimentation durable sans lutte des classes, c'est de la gastronomie. » Comme l'écologie, elle ne prend tout son sens que si elle intègre la justice sociale.

4.2 La démocratie alimentaire

C'est lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 que T. Lang apporte le concept de *food democracy*, qui se place en opposition à la vision dominante de placer la calorie comme une unité de mesure de la quantité nécessaire de denrées alimentaires. Il y place alors de façon conjointe l'alimentation durable à celle de qualité nutritionnelle et de souveraineté alimentaire.

« J'utilise l'expression « démocratie alimentaire » pour souligner la grande lutte au cours des siècles, dans toutes les cultures, pour permettre à tous les citoyens d'avoir accès à une alimentation décente, abordable et bénéfique pour la santé,

²⁰ « L'écologie sans lutte des classes, c'est du jardinage. »

cultivée dans des conditions dans lesquelles ils peuvent avoir confiance. » (Lang, 1998)²¹

En France, c'est sur la base de ce concept de démocratie alimentaire qu'un maillage plus fin est fait avec la notion justice sociale à travers trois caractéristiques de la citoyenneté : l'accès, la participation et le pouvoir d'agir (Paturel, 2020). Il concerne l'ensemble des acteurs du système alimentaire, à savoir les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les consommateurs, et se décline en une approche systémique à différentes échelles : locales, régionales, nationales. Il s'agit d'envisager la création de comités citoyens démocratiques de l'alimentation à partir de bassin de vie des habitants, pour remonter vers une échelle régionale puis le territoire national.

En somme, l'objectif principal du concept de démocratie alimentaire est de concilier un accès à de la nourriture de qualité pour tous et une juste rémunération des producteurs, grâce à des processus de gouvernance alimentaire au sein desquels des collectifs de citoyens décident, à échelle de leur territoire de vie, de la mise en place des filières d'approvisionnement en fonction de leurs choix alimentaires. Ce concept incarne donc la revendication des citoyens à se réapproprier leur système alimentaire au travers du pouvoir de décision et pas uniquement leurs actes d'achat (Paturel et Ndiaye, 2020), en reprenant la main sur leur alimentation et en définissant ensemble sa « durabilité » (Chiffolleau et al. 2017).

Toutefois, il est pointé la nécessité de renforcer la capacité d'agir des citoyens afin qu'ils puissent prendre part aux décisions, au travers d'éducation pour favoriser l'augmentation du niveau de connaissances et de compétences quant au système agricole et alimentaire, ainsi de développer perspectives critiques et des valeurs civiques. (Hassanein, 2003). La démocratie alimentaire n'a donc pas pour unique vocation de résultat concret mais également de s'inscrire au travers d'un processus pour l'atteindre. (Chiffolleau et al. 2017)

De manière plus concrète, la démocratie alimentaire peut prendre différentes formes. A l'échelle de l'Occitanie elle se manifeste par :

- des Caisses Alimentaires

²¹ Traduction par Dominique Paturel dans *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*.

- des initiatives de solidarité alimentaires (tiers-lieu, épicerie solidaire, groupement d'achat, outils de logistiques, de production, de transformation)
- des politiques publiques (PAT)
- des recherches et observations (HmmLab, Urbal, Obsalim34)
- des coopération d'acteurs, ingénierie de territoire (TerritoireS à Vivres)

4.3 La SSA et ses expérimentations locales

Adopté en octobre 2022, l'avis 91 du Conseil National de l'Alimentation (CNA) est intitulé « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire ». Y figurent 15 recommandations « clé » dont les deux premières dont les deux premières concernent la reconnaissance et la mise en œuvre d'un droit à l'alimentation en allant vers une démocratie alimentaire.

La première recommandation invite à « Inscrire le droit à l'alimentation dans le droit français et européen et assurer les conditions de mise en œuvre d'une démocratie alimentaire, pour garantir à chacun un accès à une alimentation saine, sûre, digne et durable. »

La seconde recommandation appelle à « expérimenter la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation au sein du régime général de sécurité sociale, visant à permettre un accès universel à un socle alimentaire, financé par une cotisation sociale en lien avec la production réelle de valeur ajoutée, dans le cadre d'un conventionnement entre des producteurs et des caisses gérées démocratiquement. »²²

Mais qu'est-ce que la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) ?

4.3.1 Principe général

Le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) est porté publiquement depuis 2019 en France par les membres du collectif « pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation » portant ce projet de société vers l'intégration de l'alimentation dans le Régime Général de la Sécurité Sociale, tel qu'il a été initié en 1946. Ce collectif est composé, entre autre, du Réseau CIVAM, d'ISF Agrista, du Réseau Salarariat, de

²² [Avis n°91 – 10/2022 – Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire – Conseil National de l'Alimentation \(cna-alimentation.fr\)](https://www.cna-alimentation.fr/avis-91-10-2022-prevenir-et-lutter-contre-la-precarite-alimentaire)

la Confédération Paysanne, du collectif Démocratie Alimentaire, du réseau VRAC. Toutefois, son émergence semble plus ancienne et s'inscrit dans une remise en cause de la filière classique de l'aide alimentaire et l'expérimentation d'alternatives en circuits courts (Chiffolleau et al., 2023).

En réponse aux problématiques imposées par le système agri-alimentaire, la Sécurité Sociale de l'Alimentation est pensée comme un outil de transformation du système de l'alimentation dans sa globalité : production agricole, transformation, distribution, consommation. Basé sur le principe de démocratie alimentaire, il contribuera par extension et plus largement à la transformation économique et sociale.

Concrètement, une carte vitale de l'alimentation, semblable à celle du système de santé actuel, donnerait accès à des produits conventionnés pour un montant de 150€/mois et par personne.²³

Le projet se fonde sur trois piliers :

- l'universalité : le droit pour tous d'accéder à l'alimentation de son choix, quel que soit son revenu ;
- la cotisation : chaque citoyen finance le système en fonction de ses moyens et utilise sa carte de sécurité sociale selon ses besoins ;
- le conventionnement : mécanisme qui permet de définir collectivement les pratiques agricoles et les produits que l'on veut promouvoir. Il s'établit selon une charte de conventionnement répondant aux critères pouvant varier d'un collectif à l'autre, mais répondant globalement aux mêmes critères de durabilité, concernant le lieu de production et les caractéristiques du produit (saisonnalité, emballage, peu transformés, nutritifs) mais des pratiques agricoles durables, transparence, juste rémunération, bien-être au travail).

4.3.2 Les expérimentations locales

On ne retrouve pas moins d'une trentaine de dynamiques locales réparties sur l'ensemble du territoire français, ainsi qu'un collectif de réflexion en Belgique.

²³ 150€ par mois et par personne sur la carte vitale... Explications ! - Sécurité sociale de l'alimentation (securite-sociale-alimentation.org)

Depuis mars 2023, le collectif national et ces dynamiques locales ne font plus qu'une, entendent progressivement une mutualisation des expérimentations pour nourrir la réflexion du projet final. Le collectif fait la distinction entre deux formes de dynamiques locales possibles :

- Les initiatives : des projets de territoire qui expérimentent un processus de démocratie alimentaire. Il peut s'agir de projets déjà existants qui veulent tendre vers la Sécurité sociale de l'alimentation, des projets qui s'inspirent de la SSA, des expérimentations de caisses locales de l'alimentation, etc.
- Les groupes : un collectif de personnes physiques et/ou morales qui se regroupent pour être référent sur leur territoire, y porter le socle commun de la Sécurité sociale de l'alimentation, auprès de leurs élus par exemple, et être en lien avec les initiatives.

L'organisation des initiatives repose principalement sur des « Caisses Alimentaires », animées par des « comités alimentaires citoyens ». Une caisse alimentaire regroupe des habitants qui décident ensemble de manière démocratique des critères de conventionnement des produits alimentaires (production, transformation et distribution), critères rassemblés dans un cahier des charges rédigé par l'ensemble du collectif d'habitants. Une grille de cotisations est également décidée collectivement et démocratiquement. Chaque adhérent à la caisse cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins, sous forme de monnaie locale ou alimentaire qui peut être dépensée dans le réseau de professionnels conventionnés (par exemple, la MonA à Montpellier, Bordeaux et Toulouse).

Parmi ces initiatives fer de lance, plusieurs territoires pilotent des expérimentations de Caisse Alimentaires, notamment Montpellier, Bordeaux et Toulouse, également accompagnés par la recherche. Une expérimentation soutenue par la métropole sera lancée d'ici 2025 à Grenoble, ainsi qu'une autre sur trois arrondissements de Paris à la rentrée 2024. Lors de mon stage de Master 1 réalisé au sein du PAT de la communauté de commune du Sicoval, j'avais pu réaliser un diagnostic territorial des initiatives impliquant des collectivités. Un extrait de ce document se trouve en Annexe n°1 et détaille les particularités des initiatives de Montpellier et Bordeaux et du groupe local ariégeois, ainsi que la fiche action du PAT du Sicoval concernant une évaluation de la faisabilité d'un système de SSA sur son territoire.

Partie 2 - Problématisation et méthodologie de terrain

1. Cheminement depuis le mémoire de Master 1

Mon mémoire de Master 1, intitulé « *Alimentation durable : un enjeu pour la précarité* », explore la problématique suivante : « *En quoi l'alimentation durable peut-elle être perçue simultanément comme une nouvelle forme de précarisation et une solution face à la précarité alimentaire ?* » Ce travail s'est penché sur les diverses manifestations de la précarité à travers le prisme de l'alimentation durable. Il a examiné comment celle-ci peut, d'une part, engendrer une nouvelle forme de précarisation et, d'autre part, se présenter comme une réponse possible à la précarité alimentaire. Pour répondre à cette question, trois hypothèses ont été avancées, portant respectivement sur les notions d'injonction et de disqualification, de précarisation et de revendication, ainsi que d'institutionnalisation et de démocratie alimentaire, amorçant ainsi une réflexion sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA).

Après la remise et la soutenance de ce mémoire, j'ai eu l'opportunité d'effectuer un stage de quatre mois au sein du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la communauté d'agglomération du Sicoval, située au sud de Toulouse. Mes missions durant ce stage ont été les suivantes :

- Participer à la réflexion sur l'expérimentation d'un SSA.
- Contribuer à la création d'une épicerie solidaire et itinérante, fondée sur les principes de démocratie alimentaire et en partenariat avec les acteurs associatifs du territoire.
- Répondre à un appel à projets intitulé "*Mieux Manger Pour Tous*", que nous avons finalement obtenu.

Ce stage s'est avéré extrêmement enrichissant, tant par les rencontres et les interactions avec les nombreux acteurs du territoire que par la compréhension des enjeux spécifiques auxquels fait face un PAT dans un contexte à la fois urbain et rural.

Depuis ce stage, des échanges avec d'autres chercheurs sur les questions relatives au SSA ont nourri et élargi mon champ de réflexion. Plusieurs thématiques complémentaires ont alors émergé : l'inclusivité au sein d'un territoire alimentaire

face à une institutionnalisation de l'alimentation ; la répliquabilité entre différentes caisses alimentaires au regard des patrimoines alimentaires ; les motivations pour s'engager, qu'elles soient écologiques, sanitaires, ou liées à la précarité et aux injustices alimentaires ; le rôle des utopies alimentaires dans le changement social ; ainsi que la co-construction d'une alimentation durable par les acteurs du territoire, en particulier dans le contexte toulousain. J'ai également exploré la recherche-action comme méthodologie démocratique, où le citoyen joue un rôle actif dans la réflexion sociologique. Pour synthétiser ces réflexions, j'ai élaboré une carte mentale illustrant les champs d'études envisagés et leurs interconnexions possibles.

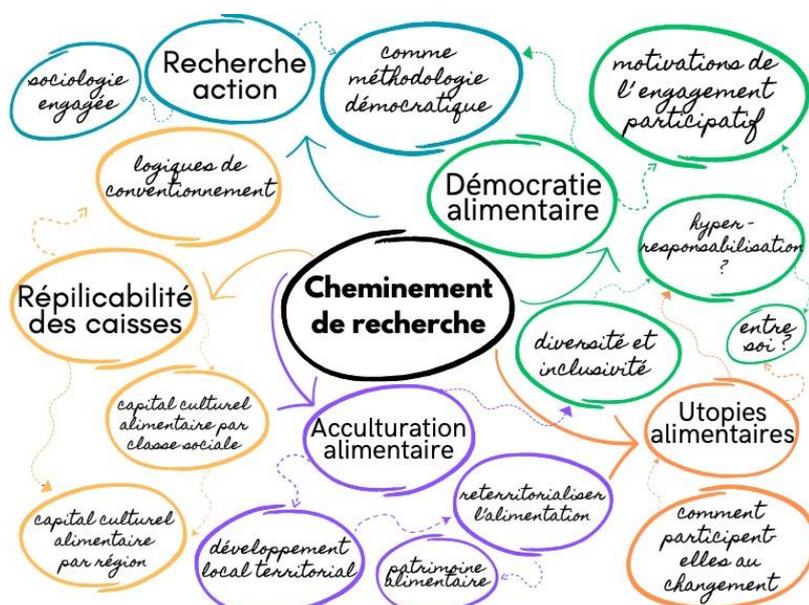


Figure 2 : Cheminement de recherche

À l'issue de ce processus, et en cohérence avec les terrains d'études envisageables pour un prochain stage et concertation avec Lucine Endelstein, directrice de ce mémoire, j'ai décidé de me concentrer sur la démocratie alimentaire, et plus précisément sur les pratiques démocratiques au sein des caisses alimentaires inspirées de la SSA.

Mon étude portera ainsi sur les pratiques organisationnelles alternatives au sein de ces caisses alimentaires, en interrogeant la co-construction de modèles démocratiques par et pour les citoyens. Les pratiques participatives offriront un espace pour définir les compromis au sein de l'arène sociale, en mettant en lumière les distinctions entre le mangeur, le citoyen et le consommateur.

2. Problématisation

2.1 Problématique

Est-il possible de définir et organiser une alimentation commune basée sur la démocratie alimentaire sachant que les choix et les pratiques alimentaires sont socialement déterminés ?

Pour répondre à cette problématique, il est nécessaire d'examiner d'abord les profils des participants ainsi que les motivations qui les poussent à s'engager. Ensuite, il s'agit d'explorer les dynamiques décisionnelles au sein du groupe. Les hypothèses et sous-hypothèses formulées permettront alors de répondre à trois questions simples mais essentielles :

- **Qui** sont les participants ?
- **Pourquoi** s'engagent-ils ?
- **Comment** façonnent-ils une alimentation commune ?

2.2 Hypothèse 1 : QUI ?

Quels sont les profils des individus participant à une caisse alimentaire, quels sont leurs profils alimentaires et quels sont les facteurs déterminants pour leur intégration naturelle dans ce type de dispositif ?

Notre première hypothèse suppose que **la caisse alimentaire, en tant qu'initiative visant à promouvoir une alimentation durable et à maximiser son impact social en étant inclusive et solidaire, attire une variété de participants aux profils diversifiés.**

Nous détaillons cette réflexion par des sous-hypothèses plus détaillées :

- **Sous-hypothèse 1.1** : La caisse alimentaire attire une diversité de participants en termes de genre, d'âge et d'origine socio-économique.
- **Sous-hypothèse 1.2** : Les participants en situation de précarité économique sont significativement représentés parmi les membres de la caisse alimentaire.

- **Sous-hypothèse 1.3** : Une proportion notable des participants est constituée de personnes déjà sensibilisées aux enjeux écologiques et engagées dans des pratiques de consommation alimentaire durable.

Comprendre qui sont ces participants en analysant leur profil, leurs habitudes alimentaires et les facteurs facilitant leur intégration permettra de mieux comprendre les dynamiques sociales au sein de la caisse alimentaire. Cela éclairera aussi sur les stratégies à adopter pour rendre le dispositif plus inclusif et efficace afin d'éviter un risque de normalisation d'une alimentation déterminée par la classe dominante.

2.3 Hypothèse 2 : POURQUOI ?

Pourquoi les individus choisissent-ils de participer à une caisse alimentaire ? Cette question cherche à comprendre les différentes motivations qui poussent les individus à s'engager dans une caisse alimentaire.

Notre deuxième hypothèse amène la supposition **que les individus choisissent de participer à une caisse alimentaire principalement pour répondre à des besoins d'émancipation du système alimentaire dominant, opposant systèmes alternatifs et aide alimentaire, en réaffirmant leur pouvoir décisionnel et en se réappropriant l'accès à une alimentation de qualité.**

Nous approfondissons cette réflexion à travers des sous-hypothèses plus spécifiques :

- **Sous-hypothèse 2.1** : La participation à une caisse alimentaire est motivée par la volonté de dépasser les divisions socio-économiques traditionnelles imposées par une organisation à plusieurs vitesses du système alimentaire.
- **Sous-hypothèse 2.2** : Les participants cherchent à exercer leur pouvoir décisionnel en reprenant en main leur système alimentaire tout en incarnant des valeurs de justice sociale, durabilité écologique et de solidarité.
- **Sous-Hypothèse 2.3** : L'adhésion à une caisse alimentaire est perçue comme une opportunité de garantir un accès à une alimentation de meilleure qualité.

2.4 Hypothèse 3 : COMMENT ?

Comment façonner une démocratie alimentaire ? Comment envisager la création d'un nouveau commun alimentaire basée sur la diversité ? Est-il possible d'imaginer une alimentation commune qui satisfasse tout le monde ?

Notre troisième et dernière hypothèse suggère que **la diversité au sein d'un groupe est un outil de construction de la pensée collective et de mécanismes adaptatifs pour aller vers une alimentation commune satisfaisante et juste pour tous les participants.**

Nous développons cette réflexion à l'aide de ces sous-hypothèses plus précises :

- **Sous-hypothèse 3.1** : Dans un groupe socialement diversifié, il est inévitable qu'il y ait des accords et des désaccords quant à la façon d'imaginer une alimentation commune.
- **Sous-hypothèse 3.2** : Compte-tenu des potentielles différences de connaissances entre les participants, des déséquilibres peuvent survenir dans la prise de parole et la prise de décision.
- **Sous-hypothèse 3.3** : Grâce à la création d'une échelle de cotisation auto-déterminée, les participants favorisent un décroisement des conditions de ressources de chacun.

3. Méthodologie employée

3.1 Terrain d'enquête et de stage

3.1.1 Caissalim : un projet de recherche-action

A échelle nationale, plusieurs expérimentations s'inspirent de la proposition d'une SSA et constituent un réseau de dynamiques locales dans lequel s'inscrit le projet toulousain Caissalim.

La Caissalim, pour « Caisse Alimentaire », est un projet de recherche-action porté depuis janvier 2023 par l'UMR AGIR²⁴ de l'INRAe²⁵ à Auzeville-Tolosan, également structure d'accueil de mon stage²⁶. Cet UMR rassemble des chercheurs et enseignants-chercheurs en sciences biotechniques et en sciences humaines et sociales travaillant « sur les modes d'articulation entre les systèmes socio-techniques, socio-écologiques et agroécologiques afin d'analyser les transitions des agrosystèmes et de concevoir des systèmes agroécologiques innovants. »²⁷

L'initiative toulousaine s'inscrit dans un projet plus large intitulé Territoires à VivreS initié en 2020 par le collectif inter-associatif « Accès digne à l'Alimentation » et constitué de cinq réseaux associatifs (VRAC, Réseau Cocagne, Réseau CIVAM, UGESS, Secours Catholique-Caritas France) qui appelaient à « une politique nationale de lutte contre la précarité alimentaire et le soutien à des projets d'accès digne à une alimentation durable et de qualité. »²⁸ Quatre territoires sont accompagnés par Territoires à VivreS : les métropoles de Montpellier, Toulouse, Lyon et Marseille (création de caisses d'alimentation citoyennes et accompagnement d'épiceries solidaires).

La Caissalim reçoit les soutiens financiers de la Fondation de France, la DREETS²⁹, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne (CD31), la Région Occitanie, la communauté d'agglomération du Sicoval, le Labex SMS et l'INRAe.

²⁴ Unité Mixte de Recherche : AGRécolgie, Innovations, teRritoires

²⁵ Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

²⁶ Mon stage s'est déroulé au sein de l'équipe Odycée rassemblant les sciences humaines et sociales de l'UMR AGIR

²⁷ <https://agir.toulouse.hub.inrae.fr/>, consulté le 01/07/2024

²⁸ [Site internet de Territoires à VivreS](#), consulté le 01/07/2024

²⁹ Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

Sur le plan scientifique, suivi par Pascale Château-Terrisse et Julie Ryschawy pour l'INRAe et Lucine Endelstein pour la rédaction de ce mémoire, le projet présente deux axes de recherche :

- Axe 1 : analyser le fonctionnement des caisses alimentaires citoyennes à l'aune de la démocratie organisationnelle et leurs conditions de répliquabilité ;
- Axe 2 : évaluer leur pouvoir transformatif sur le système alimentaire local.

Ce premier axe pose la question scientifique suivante : « Comment construire des formes organisationnelles alternatives permettant le développement de pratiques démocratiques et émancipatrices pour les acteurs des systèmes alimentaires ? »

Mon stage s'inscrit dans ce premier axe de recherche et plus précisément dans la première partie de la question susmentionnée, les effets émancipateurs de la participation des membres à la caisse ne pouvant pas encore être analysés à ce stade du projet.

Le comité scientifique du projet rassemble des ingénieurs agronomes et chercheurs en anthropologie, agro-économie, sciences de gestion.

Il est à noter que les citoyens participants au projet ont une place centrale, un rôle clef, non pas en tant que simples enquêtés, mais en tant que parties prenantes. C'est là que tout l'intérêt qu'un tel dispositif de recherche-action a pour donner à faire dialoguer et donner la place à tous les acteurs afin d'orienter les axes de recherche et construire la pensée scientifique. Ils participent à la recherche autant qu'un chercheur participe à l'action, et vice versa, en considérant des rapports symétriques.

Sur le plan opérationnel, coordonné par Sarah Cohen, le projet vise à expérimenter un dispositif de démocratie alimentaire inspirée du projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation par le fonctionnement de caisses d'alimentation citoyennes pour répondre à trois objectifs : « redonner une capacité d'action aux citoyens sur les questions d'alimentation et de transitions écologiques » ; « assurer un accès digne de tous à une alimentation de qualité et choisie en connaissance de cause » ; et « soutenir les professionnels de l'alimentation engagés dans des pratiques durables pour la transition des systèmes alimentaires. »³⁰

³⁰ [Site internet de la Caissalim Toulouse](#), consulté le 01/07/2024

Encadré : impacts attendus sur le territoire de l'aire urbaine toulousaine

- Lutte contre la précarité alimentaire grâce à un accès favorisé à une alimentation de qualité et choisie pour tous ;
- Développement et structuration des filières alimentaires durables et locales favorisant la création de débouchés économiques ;
- Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique ;
- Promotion des métiers de l'agri-alimentaire et formation de futurs professionnels, à destination des habitants, étudiants du lycée agricole et l'ENSAT et salariés en parcours d'insertion.

3.1.2 Une étude multi-cas : les quatre caisses de Toulouse

	Nom choisi par le collectif	Bassin de vie	Structure porteuse	Remarques sur la structure porteuse
Caisse Nord	Caisse d'Alimentation Nord	Izards, Borderouge, Trois Cocus, La Vache	- Ecopôle EDENN ³¹ - Centre social Izards-Borderouge	Un temps partiel dédié à la coordination de la caisse
Caisse Sud	A Calim'pote (Caracole, Alimentation pour toutes et tous)	Ramonville, Castanet	Caracole ³²	Association de développement durable et écologie solidaire
Caisse Est	Le Noyau	Saint Agne, Pont des Demoiselles, Saint Exupéry, Ranguel, Montaudran, Empalot, Saouzelong	MAMA St-Ex (Meilleure Alimentation, Meilleurs Achats)	Groupement d'achat
Caisse Ouest	La CAPP (Caisse d'Alimentation Partagée et Participative)	Pradettes, Basso Combo, Mirail	- N.A.T.U.R.E.S Pradettes ³³ (Nouvelles Agricultures en Territoire Urbain pour le Rassemblement et l'Émancipation Solidaires) - Le Pavé ³⁴	Associations de jardins partagés et animation de vie sociale

Tableau 1 : Récapitulatif des quatre Caisses de l'aire urbaine toulousaine

³¹ [Site internet d'Edenn](#), consulté le 02/07/2024

³² [Site internet de Caracole](#), consulté le 02/07/2024

³³ [Site internet de N.A.T.U.R.E.S Pradettes](#), consulté le 02/07/2024

³⁴ [Site internet du Pavé](#), consulté le 02/07/2024

A l'échelle de Toulouse, plusieurs associations ou structures initialement implantées dans des quartiers différents et intéressées par le projet politique de SSA s'associent au projet Caissalim dans le but de créer des « conseils citoyens » réunissant des participants aux profils et paysages alimentaires variés. Des habitants, aussi appelés « citoyens », sont mobilisés sur quatre bassins de vie de la ville de Toulouse, cette dernière étant particulièrement étendue, permettant ainsi de faciliter l'accessibilité grâce à une proximité géographique des lieux de réunions. Ces quatre groupes d'habitants sont nommés « Caisses » par simplification et projection et portent chacune un nom de collectif. Elles se répartissent symboliquement aux quatre points cardinaux de l'aire urbaine toulousaine.

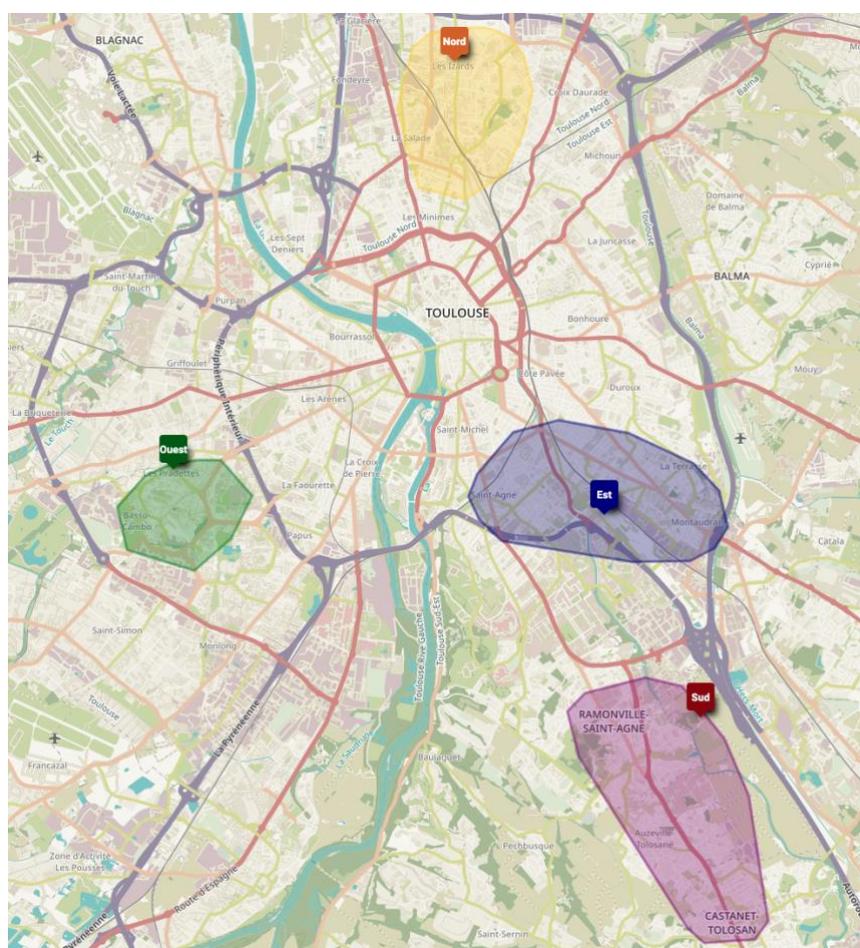


Figure 3 : Carte des quartiers des quatre caisses alimentaires de l'aire urbaine de Toulouse

Le fonctionnement général de chacune des caisses repose sur une prise de décision collective, en connaissance de cause, quant à définir une alimentation à « conventionner », sur la base de critères de production, transformation et distribution. Pour cela, les habitants suivent un programme « d'appropriation des

enjeux du système alimentaire » (santé, précarité, conditions de travail agricole, environnement...) prenant forme d'ateliers, de visites, de débats et leur permettant d'acquérir les connaissances nécessaires pour définir ces critères. En finalité, chaque adhérent de la caisse cotisera selon ses moyens sur la base d'une grille de cotisation décidée collectivement, suggestive et non obligatoire, puis recevra un budget alimentaire égal pour tous de 100€ à dépenser dans le réseau conventionné.

Encadré : grilles de cotisation suggestives, un choix différent entre Nord et Sud

Le Sud a proposé un calcul de cotisation sur la base de trois critères au choix. L'adhérent peut se référer soit sur la ressource mensuelle nette, le reste à vivre ou le budget alimentaire, pour un montant minimal de 10€.

Le Nord se base quant à lui sur le reste à vivre du foyer auquel s'applique un dégrèvement selon si l'adhérent se considère de manière subjective en situation de précarité alimentaire, pour un montant minimal de 4€.

Le détail est présenté en Annexe n°3

Le montage de chacune des caisses se réalise en plusieurs phases :

- Phase 1 : Mobilisation des habitants et constitution des collectifs ;
- Phase 2 : Construction d'un socle commun de connaissances sur les systèmes alimentaires et ses enjeux ;
- Phase 3 : Choix du fonctionnement de la caisse d'alimentation et des critères de conventionnement ;
- Phase 4 : Identification et contractualisation des professionnels répondant aux critères de conventionnement (producteurs, artisans, épicerie...) ;
- Phase 5 : Ouverture des adhésions à de nouveaux membres tirés au sort et lancement de la caisse d'alimentation.

Chacune des quatre caisses répond à des logiques de temporalités et de progression différentes quant à leur montage. Ainsi, lors de mon stage se déroulant de mars à août 2024, les Caisses Nord et Sud se trouvent dans la phase du choix de son fonctionnement (définition de la gouvernance, des modalités de prise de décision, du montant des cotisations, du système monétaire) et des critères de conventionnement (production, transformation et distribution) ; alors que la Caisse Est continue sa mobilisation, jumelée à la phase d'appropriation des enjeux et celle de définition des critères de conventionnement ; et la Caisse Ouest, détachée de la coordination INRAe pour des raisons de temporalités et de ce fait plus en autonomie, se voit à la fois en phase de mobilisation en parallèle de montée en

compétence. Les frises temporelles de chacune des caisses se trouvent dans les monographies (présentées en partie discussion). Les groupes se réunissent toutes les deux ou trois semaines et comptent à chaque séance entre 10 et 15 présents.

Un événement de lancement des deux caisses Nord et Sud aura lieu le 21 septembre 2024, durant lequel les adhérents pourront récupérer leur moyen de paiement (carte Vitalim ou tickets Caissalim) et suivre les ateliers qui leur permettront de poser toutes les questions sur le fonctionnement de leur caisse. Le fonctionnement effectif est prévu pour début octobre 2024 et débutera avec 50 adhérents pour chacune des caisses Nord et Sud. En plus des membres actifs des caisses qui ont participé à la phase de montage, une soixantaine des places ont été ouvertes à de nouveaux membres, limitant dans un premier temps le nombre de cotisants à cent personnes. Un deuxième et troisième temps d'ouverture à de nouveaux membres sont prévus en janvier et avril 2025. Pour constituer le premier groupe expérimentateur et afin de garantir l'équilibre des caisses, un sondage a permis de recueillir les informations des candidats pour ensuite procéder à un tirage au sort par tranche de niveau de cotisation.

Une 6^{ème} phase est prévue pour l'articulation et mutualisation des caisses de l'aire urbaine toulousaine en une seule et même caisse à l'échelle de Toulouse courant 2025.

Encadré : système monétaire choisi par les membres des Caisses Nord et Sud

Les membres de la caisse cotisent à leur caisse en réalisant un virement bancaire ou en déposant leur cotisation en espèce chez un professionnel, venant abonder un compte personnel. La démarche doit être renouvelée chaque mois. Concernant le choix des supports du budget alimentaire et de paiement, les collectifs citoyens du Nord et du Sud en ont choisi deux types : un support numérique matérialisé par une carte avec un QR Code, nommée la carte Vitalim ; et un support papier matérialisé par un ticket de type ticket restaurant d'un montant de 10€.



Figure 4 : Visuels de la carte Vitalim et ticket

3.1.3 Réflexions sur une double casquette de citoyenne-chercheuse

Il est à mon sens important de clarifier ma posture au sein du projet Caissalim. J'occupe en effet une position multiple, à savoir celle de stagiaire dans le projet de recherche-action dans le cadre de mon stage de fin d'étude de Master 2 et celle de citoyenne participant au montage de la Caisse Est. Il s'agit alors d'articuler ces deux rôles en maintenant une harmonie intellectuelle entre la distance prise pour l'exercice scientifique et mon engagement associatif, sur la base d'une posture méthodologique de neutralité axiologique wébérienne. En se libérant de tout jugement de valeur vers un jugement de faits, « un nouveau rapport entre le chercheur et l'objet de la recherche » est alors induit par la recherche-action bien que celle-ci soit « éminemment pédagogique et politique » (Barbier, 1996). Les apports du sociologue Orlando Fals Borda sur la recherche-action participative servent à ouvrir la pensée sur le rôle du chercheur, notamment en sciences sociales, dans la transformation sociopolitique (Fals Borda, 2021). De mon sujet de recherche et ma participation en tant que citoyenne, je fais alors partie de la réalité observée en devenant alors aussi objet de recherche et redéfinis alors doublement « une nouvelle inscription du chercheur dans la société » (Barbier, 1996).

3.2 Boîte à outils de collecte de données : une approche qualitative

L'approche qualitative se distingue de l'approche quantitative de par sa démarche compréhensive. En s'intéressant à la subjectivité des individus enquêtés, il s'agit donc plus de comprendre les phénomènes sociaux par une analyse en profondeur que de les quantifier. « Les sujets livrent leurs conceptions de la réalité, leurs visions du monde, leurs systèmes de valeurs ou de croyances, le sens qu'ils attribuent aux objets ou aux comportements » (Berthier, 2010). Il sera alors permis de rendre compte de la complexité des récits des citoyens enquêtés et de mettre en évidence une diversité de typologies. Mesurer les pratiques et les représentations individuelles de ces mangeurs permet d'appréhender la construction collective d'une alimentation communément décidée.

De plus, il sera possible et facile de rencontrer la plupart des participants, du moins dans le cadre d'observations, car il s'agit d'étudier des groupes déjà formés, c'est-à-dire des espaces circonscrits (Arborio, Fournier 2008/2021), qui se réunissent

régulièrement et dont la composition est réduite en une petite communauté, ce qui facilitera aussi sa représentativité. « Le choix d'un espace circonscrit rend l'observation directe possible parce que celle-ci met le chercheur face à un ensemble fini et convergent d'interactions » (Arborio, 2021).

Les méthodes qualitatives sont aussi particulièrement adaptées aux situations de changement et notamment ici pour traduire *in fine* les effets émancipateurs possibles grâce à la participation des membres à la Caisse Alimentaire. Enfin, moi-même citoyenne active dans ce projet, l'accès au terrain m'est facilité par l'utilisation de ma connaissance directe du milieu et l'accès que cette connaissance m'offre pour étudier les groupes.

La méthodologie ici mise en œuvre pour la collecte des données repose sur la mobilisation de plusieurs outils tels que :

- une revue de littérature précédemment présentée
- l'observation non participante aux ateliers des collectifs citoyens
- la participation en tant qu'animatrice lors de ces mêmes ateliers, il s'agissait alors d'animer des sous-groupes de travail sur une thématique et pour l'un d'en organiser le dérouler en amont
- des discussions lors de moments moins formels comme les repas partagés en fin de réunion
- la conduite d'entretiens semi-directifs recourant à un guide d'entretien
- le Comité de Pilotage du projet (CoPil)
- le Comité Scientifique, source d'échanges quant à l'avancement du projet
- la rencontre d'autres acteurs et territoires impliqués dans le projet national de Sécurité Sociale de l'Alimentation

Il est à noter qu'une volonté d'interroger « les absents » avait été émise lors des réunions d'équipe, semblant très pertinent au départ au regard du projet. En effet, des interrogations faisaient échos aux sujets de mobilisation, d'intégration et de participation, et notamment concernant les personnes qui ont participé à un ou plusieurs ateliers mais qui ne sont pas revenus. Mais cette volonté n'a pu finalement être mis en œuvre par difficulté de recrutement malgré les tentatives et pour finalement coller à la réalité temporelle du stage et donc du volume d'entretiens à réaliser.

Nous ne détaillerons donc ici que les éléments de méthode qui ont fait intervenir les citoyens participants, de près ou de loin, aux caisses, à savoir : les observations, les entretiens semi-directifs, les comptes-rendus de réunion et le Comité de Pilotage.

3.2.1 Différentes postures d'observation : jeux de rôles sur le terrain

L'investigation par observation se décompose en plusieurs phases d'enquête, de l'entrée à la sortie du terrain, mais ici également en l'adoption de plusieurs postures d'observation.

Dès l'entrée sur le terrain, il a été question d'intégrer les ateliers en « observation à découvert », les participants étant déjà informés participer à un projet de recherche-action. L'accès au terrain m'est permis grâce à l'introduction par la coordinatrice du projet, je suis d'emblée présentée en toute transparence avec ma réelle identité : stagiaire travaillant à l'Inrae et citoyenne de la caisse Est. Se présenter a supposé expliciter les objectifs de construction de la connaissance scientifique ainsi que les formes d'investigation choisies. C'est donc dès cette présentation que ma présence et sa durée, le temps du stage, a été soumise aux groupes pour accord, ainsi que l'annonce des futurs entretiens individuels.

Mes rencontres avec les différentes Caisses se circonscrivent aux ateliers, réunions ou visites extérieures, qui se déroulent pour la plupart en soirée, parfois en journée complète en weekend, et se répètent à une fréquence de deux semaines pour chacune des Caisses. Il y a donc une moyenne de deux observations par semaine, chiffrable à une cinquantaine d'heures d'observation sur la période du stage, extensible à une centaine d'heures si l'on considère mon entrée sur le terrain datant de ma première participation en tant que citoyenne dès mai 2023.

Mes postures d'observation ont pu balancer par effet d'allers-retours entre celle du « pur participant » vers celle du « pur observateur » telles que proposées par Buford Junker et repris par Raymond Gold, nuancées par celle du « participant-comme-observateur » et de « l'observateur-comme-participant » (Gold, 2003).

En effet, je suis dans une posture de « pur participant » quand je prends part aux réunions de la Caisse Est où je porte la casquette de citoyenne. Il n'y est ici pas question de recherche ou d'enquête, peu de membres de ce groupe sont d'ailleurs

au courant de mon autre casquette de stagiaire à l'Inrae. A l'inverse de la définition qu'en fait Junker, je ne me retrouve pour autant pas dans une simulation de rôle et vis pleinement celui de citoyenne. Pour me permettre de garder ce rôle et pallier à une absence d'observation scientifique, il est décidé qu'une membre de l'équipe de recherche vienne en observation sur la Caisse Est. Bien que ce ne soit pas l'intention méthodologique initiale, je considère que le pur participant se voit à un moment ou un autre être un observateur, que ce soit de soi-même, par les émotions induites, ou bien de son propre groupe ou encore de soi faisant partie d'un groupe. Je fais alors partie de la réalité observée.

Dans le rôle de « participant-comme-observateur », le chercheur accorde plus de temps et d'énergie à la participation qu'à l'observation. Cela a été le cas par exemple lors de moments plus informels comme les apéros partagés en fin d'atelier où la commensalité a induit mon intégration comme participante mais où des échanges étaient aussi intéressants à capter. C'était également le cas lors des visites de ferme ou de pisciculture, où j'endossais ma double casquette de citoyenne-chercheuse. Je me suis aussi frottée à la fonction d'animatrice, allant de la simple animation de sous-groupes de travail au cours d'un atelier à la création et l'animation d'un atelier. Ces deux dernières configurations, citoyenne-chercheuse et animatrice, ont eu parfois pour risque de perdre le sens de la recherche et de presque « virer indigène » (Gold, *ibid*).

Dans le cas d'un rôle « d'observatrice-comme-participante », le contact avec les membres des groupes a été plus bref et superficiel, marquant ma distance au groupe tout en rappelant ma présence. Cette dernière a pu se marquer par ma prise de notes à découvert interloquant quelques regards, mais aussi lors de brèves prises de paroles en tant que maîtresse du temps ou de distributrice de la parole. Ma présence-absence a aussi pu être remémorée lors des tours de vote où ma prise de parole était alors sautée.

La posture de « pur observateur » à proprement parler, initialement imaginée et choisie dans ce cadre de recherche par observation, n'a pu finalement être expérimentée que lors la première séance de chaque groupe, comme initiation et appropriation du terrain et rompue par la convivialité apportée par le repas partagé post-atelier.

« Chaque rôle joué au cours du travail de terrain est à la fois un ensemble de procédés d'interaction sociale destinés à se procurer des informations à des fins scientifiques et un ensemble de comportements qui engagent le soi de l'observateur. » (Gold, *ibid*)

Les intérêts de l'observation :

- contextualiser les données dans les données du projet
- retracer l'enchaînement des actions et des interactions
- comprendre la reconstituions d'une situation a posteriori par les membres (qui peut devenir reconstruction)
- mesurer la distance entre ce qui est dit par les membres d'un groupe et le fonctionnement réel de ce même groupe
- donner accès à ce qui ne se dit pas, ou ce qui semble aller de soi voire se cache
- avoir une connaissance fine du projet
- gagner une proximité affective aux acteurs du projet

Les outils de collecte de données :

Concernant l'analyse des pratiques démocratiques sur le choix des critères de conventionnement et du mode de gouvernance, une grille d'analyse basée sur une revue de littérature sur les pratiques démocratiques dans les organisations alternatives a été rédigée par l'équipe de recherche en amont de mon stage (présentée en Annexe n°4). Cette grille est construite en trois parties en fonction des différentes phases du projet. La première partie s'intéresse à l'intégration des participants dans les collectifs citoyens durant la phase de mobilisation et de formation aux enjeux (phases 1 et 2) ; la deuxième s'attèle à analyser la participation aux processus décisionnels démocratiques durant les phases de définition des critères de conventionnement, de contractualisation et du lancement des caisses (phases 3, 4 et 5) ; enfin la dernière partie se penche sur les impacts et effets de la participation en termes d'émancipation et de capacité d'agir.

Il était également initialement prévu de compléter cette grille d'analyse par une grille d'observation participante renseignée par les habitants eux-mêmes lors des ateliers. Il se trouve que cette grille a été abandonnée car elle n'a pas été reçu de

façon positive par les participants, le voyant comme un outils de « flicage » et mettant certains mal à l'aise.

Concrètement, observer c'est « rendre compte de pratiques sociales, de mettre au jour ce qui les oriente, ce qui amène les acteurs à leur donner telle forme » (Arborio, *op. cit.*). Pour se saisir de ces pratiques sociales et démocratiques, l'observation passe par « l'examen de scènes de vie sociale ». Pour cela, un journal de bord manuscrit a été tenu autant que possible durant les réunions avec les citoyens pour y consigner les observations et propos marquants, basé au démarrage sur la grille susmentionnée puis peu à peu laissé en marge. Ce journal laissait se mêler différents types de notes :

- des notes de repères (dates, heure de fin, nombres de participants, thème de l'atelier) ;
- des notes descriptives (basée sur la grille et l'écriture de saynètes) ;
- des notes d'analyses quand cela était possible ;
- des réflexions personnelles (« *il est difficile de suivre les conversations, tout le monde parle en même temps* ») ;
- et des notes prospectives (« *la prochaine fois, il faudra tenir attention à...* », « *il faudra que je m'assoie en bout de table pour mieux voir et entendre* »).

3.2.2 Entretiens semi-directifs

Ces observations peuvent se révéler réductrices si la méthode d'enquête se limite à elles-seules. Afin de « multiplier les informations et renforcer les possibilités de comparaison et d'objectivation » (Combessie, 1996) quant au sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et participation au dispositif de la Caisse, il est donc nécessaire de croiser les méthodes. C'est pourquoi l'entretien individuel a été choisi pour apporter un éclairage à l'enquête.

L'entretien individuel est une interaction sociale, en face à face, entre l'objet de l'enquête, l'enquêté, et le chercheur souhaitant accéder à des représentations et des savoirs tenus par ce dernier. Trois types d'entretien existent et se différencient par le degré de liberté laissé à l'enquêté pour dérouler ses propos : directif, semi-directif et libre.

Classiquement utilisé en sociologie, il paraissait ici le plus pertinent d'orienter la méthode vers l'entretien semi-directif qui laisse la possibilité de saisir l'épaisseur du discours tout en cadrant les thèmes propres au sujet à explorer. Il présente également l'avantage de permettre une forme de souplesse quant à la liberté de l'enchaînement des questions et des relances qui peuvent alors s'adapter au dérouler logique de la discussion.

L'outil d'appui le plus évident dans ce contexte de recherche est le guide d'entretien. Celui-ci est construit autour de plusieurs grandes thématiques et sous-thèmes, étoffés de questions principales et de relances. Puisqu'il s'agit d'enrichir les observations menées, le guide d'entretien s'appuie sur les thématiques proposées par la grille d'observation, en tentant de répondre aux questions très larges suivantes :

- **Qui ?** : quels sont les profils sociaux et les profils alimentaires des participants ?
- **Pourquoi ?** : quelles sont les motivations à participer et à rester ?
- **Comment ?** : comment l'expérience de démocratie alimentaire est-elle vécue ?

La construction du guide s'est alors articulé autour de trois grandes thématiques : la trajectoire d'engagement à la caisse, les pratiques alimentaires et l'expérience de démocratie alimentaire. Il a été réfléchi sur la base d'objectifs de recherche pour répondre aux « qui, pourquoi, comment », mais aussi pour laisser place à ce qui peut émerger de façon spontanée ou à la surprise de ce à quoi nous ne nous attendions pas à voir.

Les questions principales ont été pensées selon le précepte « *Ne demandez pas « pourquoi », demandez « comment »* » (Becker, 2002). Pour comprendre le résultat d'un phénomène, il est en effet préférable de ne pas chercher le résultat d'une cause, mais le résultat d'une histoire en montrant les conditions de son apparition.

Le guide d'entretien complet avec ses relances et remarques figure en Annexe n° 5. Le tableau suivant fait figurer les principales thématiques abordées, objectifs et questions principales :

Thématiques	Objectifs de recherche et question principale	
La trajectoire d'engagement à la caisse	<i>Objectifs :</i> - déterminer les profils des participants - comprendre les motivations à participer à la Caisse	Qui ? Pourquoi ?
	<i>Question principale :</i> Comment êtes-vous arrivé dans le projet de la Caissalim ?	
Les pratiques alimentaires	<i>Objectifs :</i> - déterminer les profils alimentaires - capter les éventuelles formes de précarité alimentaire - comparabilité future à une 2 nd temps d'enquête à N+1 quant aux impacts possibles sur l'émancipation et la capacité d'agir des participants	Qui ? Pourquoi ?
	<i>Question principale :</i> Comment décririez-vous votre alimentation actuelle ?	
L'expérience de démocratie alimentaire	<i>Objectifs :</i> - comprendre le vécu de la participation à la construction de la caisse et au processus décisionnel	Comment ?
	<i>Question principale :</i> Comment vivez-vous votre participation à la Caissalim ?	

Tableau 2 : Tableau synthétique du guide d'entretien

Construction de l'échantillon :

La validité des enquêtes repose sur une collecte de données arrivant à saturation, c'est-à-dire quand il s'agit de ne plus recueillir de nouvelle variable de discours. La saturation de données est de ce fait peu prévisible à l'avance. Pour constituer un échantillonnage capable de répondre à une contrainte de temporalité délimitée par la durée de mon stage, il a alors été proposé en équipe qu'une dizaine d'entretiens par Caisse seraient une première piste, soit une quarantaine d'entretiens au total. Toujours pour maintenir mon statut de citoyenne à la Caisse Est, il a été décidé que ces entretiens soient passés par la même membre de l'équipe de recherche qui été attribuée aux observations, soit une trentaine d'entretiens me revenant finalement.

La voie de recrutement empruntée s'est faite en cascade. Dans un premier temps, je me suis appuyée sur une mailing liste grâce à laquelle sont tenus informés les

participants des réunions et avancées du projet. J'ai alors proposé par voie de sondage des possibilités de rendez-vous. Une précaution méthodologique était à envisager sur le biais que ce type de recrutement pouvait avoir sur les profils recrutés, notamment quant à l'aisance informatique que cela demande et à ceux qui ont l'habitude des entretiens. Cette voie a plutôt bien œuvré pour la Caisse Sud et Ouest, dans une moindre mesure pour la Caisse Nord.

Pour favoriser l'extension de l'échantillon à une plus grande diversité des profils, des relances individuelles ont été faites par mail, par téléphone, lors de réunion ou via une tierce personne de confiance. Il s'agissait de capter une variété de profil en termes d'âge, d'aisance de prise de parole lors des réunions, de voie d'intégration à la Caisse, de profils semblant moins engagés et moins alternatifs que les premiers, et d'autres semblant être en situation de précarité, ces deux derniers pouvant être basés sur des préjugés.

Pour certain, la proposition d'entretien a pu révéler une certaine méfiance quant à l'institution Inrae et un besoin d'être plus confiant quant au contexte de recherche et de la collecte sécurisée des données et de leur analyse (« *qui va avoir accès aux données ?* »). Pour d'autre, la proposition d'entretien pouvait paraître plus intimidante, notamment pour ceux moins habitués à discourir (« *Je n'ai pas grand-chose d'intéressant à dire tu sais* », « *untel est plus intéressant que moi* »).

Dans un temps initialement délimité de fin avril à la mi-juin, il m'a finalement été possible de réaliser 28 entretiens individuels, dont un double (la mère et son fils) et un dernier capté début juillet.

Les entretiens ont tous fait l'objet d'enregistrements audio, avec accords des interrogés. La plupart ont été passé en face à face, soit dans un café ou autre tiers-lieu neutre (à l'université, à Edenn, à l'Inrae) et peu se sont finalement déroulés au domicile des participants. Une exception faite d'un entretien en situation dans un jardin partagé pour lequel l'enquêtée, ayant peu de temps à me consacrer, m'a proposé de venir faire la cueillette de mauvaises herbes, le dictaphone dans la poche, les mains dans la terre. Je l'ai interprété selon l'approche maussienne du don et contre don appliqué au temps, mais également comme une ouverture enthousiaste et amicale à sa quotidienneté.

3.2.3 Comptes-rendus de réunion et Comité de Pilotage

Il ne m'a pas été possible de participer à toutes les réunions en soirée. Les comptes-rendus ont alors été un bon appui pour me permettre de garder le fil des événements et ont pu présenter un contenu de connaissances intéressant pour la recherche, une forme de littérature grise. Ceux-ci sont rédigés par la coordinatrice du projet pour la Caisse Sud et Est, le salarié pour la Caisse Nord et par les membres eux-mêmes pour la Caisse à défaut de présence de la coordinatrice.

Il pourrait également être intéressant d'analyser comment sont consignées les prises de décisions dans les comptes rendus. Comment ces synthèses relèvent-elles de l'interprétation personnelle au rédacteur, quels sont les points saillants et ceux non écrits, et comment cela peut-il influencer les prises de décisions au regard du processus démocratique ? Mais il ne sera pas possible de faire ce travail dans le cadre de ce mémoire par manque de temps.

Enfin, le Comité de Pilotage (CoPil) du 1^{er} mars 2024, a permis une formidable entrée en matière pour le premier jour de mon stage. En effet, plusieurs activités ont été pensées dont une reconstitution collective de trajectoires de co-construction des Caisses par les participants et l'énumération de leurs besoins et espérances particulières pour la suite. Ces activités ont permis de donner un éclairage à mi-parcours quant à leurs perceptions du dispositif de la Caissalim. Des frises temporelles ont ainsi été réalisées et les échanges enregistrés sur dictaphone. Une des premières missions de mon stage a été de réécouter ces enregistrements pour la future rédaction d'une monographie par Caisse. Les frises ont été retranscrites informatiquement et sont visibles dans chacune des monographies de la partie discussion.



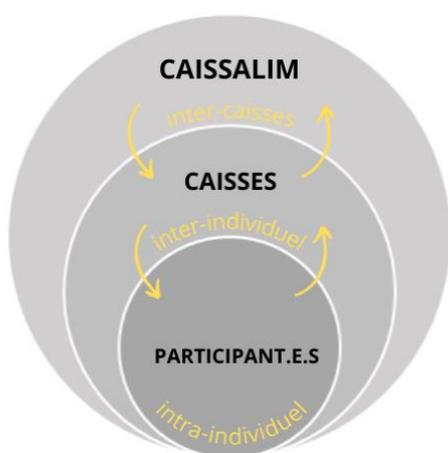
Figure 5 : Photo de la frise réalisée par la Caisse Sud lors du Copil du 1er mars 2024

Partie 3 - Les mangeur.euse.s de
Caissalim : Résultats et analyses de
terrain

Méthode d'analyse proposée

Les entretiens ont fait, pour la quasi intégralité, l'objets d'enregistrements audio, avec accords des interrogés, mais seule une partie de ces enregistrements a fait l'objet d'une retranscription littérale du fait du manque de temps astreint par le cadrage temporel du stage. Des extraits de retranscriptions se retrouve en Annexe n°6. Pour tous les entretiens, une écoute active des enregistrements a été associée à une prise de notes permettant ainsi leur analyse. Notons que les verbatim cités font l'objet d'une anonymisation qui permet de situer le territoire de l'enquête (ex : CO pour Caisse Ouest) et son genre (F ou M). Par exemple, « *COF1* » est donc la première femme enquêtée à la Caisse Ouest.

L'analyse des entretiens proposée s'est effectuée par étapes et en fonction des échelles d'observation :



- une analyse intra-individuelle ;
- une analyse inter-individuelle et intra-caisse ;
- une analyse inter-caisse et intra-Caissalim.

Il s'agissait donc d'abord d'interroger chaque individu dans leur singularité pour ensuite dégager des typologies, profils de participants et de mangeurs, ainsi que des grandes catégories d'analyse. Les résultats qui suivent reflètent la dernière étape.

Il a été décidé de mettre fin à la collecte des données (entretiens et observations) début juillet, après quatre mois de stage, afin de respecter les contraintes temporelles liées à la durée de celui-ci et de faciliter la rédaction de ce présent mémoire. De plus, les données étaient arrivées à saturation vis-à-vis de la problématique posée. Il est important de noter que, dans le cadre de ce projet de recherche-action, le processus est resté en mouvement après cette date, ce qui a conduit à de nouvelles décisions et à la génération de données supplémentaires qui n'ont pas été exploitées dans cette analyse.

Comme indiqué plus haut, afin de me permettre de garder mon statut de citoyenne, les enquêtes de la Caisse Est ont été assurées par deux autres enquêtrices. Voici un bilan global de l'enquête :

Type de données	Enquêtrice	Caisse	Nombre	Temps
Entretiens semi directifs	Marjorie	Sud	12	36h
		Nord	9	
		Ouest	7	
	Chloé	Nord	10	10h
	Lucie	Nord	2	NC
Observations	Marjorie	S/N/O	17	60h

Tableau 3 : Répartition des entretiens et observations par enquêtrice

Résultats

1. QUI ?

Encadré rappel de l'hypothèse 1 :

La caisse alimentaire, en tant qu'initiative visant à promouvoir une alimentation durable et à maximiser son impact social en étant inclusive et solidaire, attire une variété de participants aux profils diversifiés.

Que nous avons détaillée en sous-hypothèses suivantes :

- **Sous-hypothèse 1.1** : La caisse alimentaire attire une diversité de participants en termes de genre, d'âge et d'origine socio-économique.
- **Sous-hypothèse 1.2** : Les participants en situation de précarité économique sont significativement représentés parmi les membres de la caisse alimentaire.
- **Sous-hypothèse 1.3** : Une proportion notable des participants est constituée de personnes déjà sensibilisées aux enjeux écologiques et engagées dans des pratiques de consommation alimentaire durable.

1.1 Diversité économique et d'âge peu nuancée par le diplôme et le genre

Le profil socio-démographique des participants à l'expérimentation présente une grande diversité. Bien que qualifiée d'innovation alternative et donc pouvant également s'inscrire dans la mouvance des consommations alternatives telles que les AMAP, les circuits-courts ou autres « formes modernes de l'économie collaborative » (Chiffolleau, 2019), le projet de Caisse Alimentaire ne peut lui pas se

réduire à un seul portrait-type du consommateur. Bien qu'elle présente quelques similitudes, un coup d'œil bien trop rapide sur l'ensemble des caisses aurait le risque de dessiner un portrait-type du citoyen au capital culturel élevé, bien diplômé, engagé dans l'associatif, plutôt féminin et retraité, au revenu confortable, qui s'approvisionne en AMAP et prend facilement la parole en public. Mais il ne s'agit que d'une dominante représentée dans certaines caisses : les profils sont en réalité très variés. En effet, sous le principe d'universalité, l'ambition du dispositif de SSA permet une diversification des consommateurs en intégrant des profils plus démunis et d'autres qui ne s'identifieraient pas aux autres formes alternatives souvent qualifiées de « bobo ». Alors comment se caractérise cette diversité ?

1.1.1 Un vaste éventail de revenus

Pour éclairer cette diversité, témoignent en premier lieu les différents revenus déclarés par les enquêtés. Les sources de revenus prennent la forme de chômage, pour certain arrivant en fin de droit, RSA, salaires, retraites, petits travaux non déclarés, ou encore aucun revenu hormis l'aide familiale ou autre dispositifs de solidarité. La fourchette de ces revenus s'étend de 0€ pour une personne seule à 7000€ pour un foyer, avec selon les caisses une moyenne par foyer allant de 1980€ à 2558€ et une médiane de 1750€ à 2100€. La tranche haute concerne les caisses Sud et Ouest, alors que la tranche basse correspond à la caisse Nord. Il n'est pas possible de présenter de résultats pour la caisse Est, qui compte pourtant les plus basses ressources, car trop peu de personnes ont souhaité déclarer leur revenu. Aussi, ces chiffres sont à prendre avec précaution car il est en effet difficile d'apporter de la rigueur avec des déclarations approximatives, des données manquantes et ne concernant que les personnes interrogées. Il ne s'agissait ici pas d'entrer dans des calculs statistiques précis mais bien de montrer la diversité des revenus.

Il aurait également pu être intéressant de ne pas se limiter aux revenus déclarés pour cette enquête, mais d'aller plus loin en rendant aussi compte de nombreuses autres variables qui peuvent influencer le reste à vivre. Ce dernier peut effectivement varier en fonction de facteurs comme le fait de payer un logement ou non (loyer, emprunt immobilier), de percevoir des pensions alimentaires, rentes, revenus fonciers, mais aussi épargnes, organisations financières intra-foyer, etc.

Cependant, cette pertinence d'exploration a la limite de risquer de rentrer dans une logique assimilée à du contrôle et ne semblait pas ici appropriée à l'enquête menée ni au projet en lui-même qui se base sur la confiance entre pairs.

1.1.2 Une mobilisation à tout âge

Le critère d'âge des participants vient également abonder dans le sens de la diversité. En effet, hormis les enfants accompagnants, le plus jeune des participant actif à l'une des caisses avait 15 ans au moment de l'enquête et le plus âgé, 80 ans. On constate néanmoins de flagrantes différences de moyennes, étendues et répartition d'âge selon les caisses et au global de la Caissalim, présentées dans le tableau suivant :

	Nord	Sud	Est	Ouest	Global
Age moyen (ans)	49	50,6	40	63,3	49,3
Amplitude (ans)	33 à 68	15 à 80	21 à +70	55 à 75	15 à 80
15-29 ans	0/9	2/12	2/12	0/7	4/40
	0%	16,7%	16,7%	0%	10%
30-44 ans	2/9	2/12	7/12	0/7	11/40
	22,2%	16,7%	58,3%	0%	27,5%
45-59 ans	5/9	3/12	2/12	1/7	11/40
	55,6%	25%	16,7%	14,3%	27,5%
≥ 60 ans	2/9	5/12	1/12	6/7	14/40
	22,2%	41,6%	8,3%	85,7%	35%

Tableau 4 : Répartition par classe d'âge des enquêtés

Il est à noter que la classe d'âge des 15-24 ans a longtemps été retenue pour définir la jeunesse et est encore aujourd'hui utilisée dans certaines enquêtes ou sondages, cependant, nous nous sommes donc ici basés sur l'INSEE qui pousse les bornes de 15 à 29 ans (Roudet, 2012). Pour la suite, il a donc été choisi de borner les tranches d'âge en quinzaine.

Notre attention se porte ici sur deux classes d'âge, à savoir la jeunesse et les plus de 60 ans, et ce pour deux raisons : leur sous et sur-représentativité notable dans les caisses et la question de la précarité dont l'âge constitue un critère déterminant. On constate des différences significatives quant à la répartition des 60 ans et plus qui se veut très variable selon les caisses. En effet, là où la caisse Est ne présente que 8,3% de personnes de plus de 60 ans, la caisse Ouest s'envole quant à elle à 85,7%. Au total, plus d'une personne sur trois a plus de 60 ans.

A l'inverse, la jeunesse se mobilise moins dans le projet global et ne représente qu'une personne sur dix. Pourtant, une enquête en ligne menée auprès des centres de distribution d'aide alimentaire entre mai et juin 2021 montre une augmentation des fréquentations modérée à forte entre 11 et 23% pour les 15-24 ans et de 7 à 19% pour les séniors.³⁵ Face à cette « marée montante de la précarité » (Peugny, 2022) chez cette jeunesse « fracturée par les inégalités », on pourrait alors penser que ceux-ci se mobiliseraient plus dans ce type de projet.

Il serait intéressant d'approfondir la question quant à ces phénomènes et leur pertinence peut-être sous l'angle de la géographie sociale et aux vues des futurs recrutements de nouveaux membres des caisses.

Tout comme pour le revenu, les calculs n'ont de rigueur dans la mesure où ils ne prennent en compte que les personnes enquêtées de l'échantillon. Ces résultats ont donc à prendre avec précaution, mais permettent néanmoins de donner une tendance.

1.1.3 Un niveau de diplôme supérieur à la moyenne nationale

Selon les données de l'enquête emploi de l'Insee de 2022³⁶, environ un cinquième (21%) de la population de 15 ans et plus dispose d'un niveau de diplôme supérieur à un bac+2 (DEUG, licence, master, doctorat), 11,7% ont un bac+2 et la moitié (47,8%) détient au maximum un diplôme de l'enseignement professionnel (aucun diplôme, brevet des collèges, CAP, BEP). Les diplômés de l'enseignement supérieur représentent donc environ un tiers des 15 ans à 89 ans. Il est difficile de trouver une source concernant la population française qui relate précisément la répartition des diplômes au-delà du bac+2 toutes générations confondues, les

³⁵ [Aide alimentaire : une hausse prononcée des volumes distribués par les associations en 2020 | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques \(solidarites-sante.gouv.fr\)](#)

³⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7629838?sommaire=7625272>

chiffres disponibles ne couvrent que le niveau scolaire des jeunes générations qui sortent du système éducatif. Nous pourrions cependant garder à l'esprit que le niveau de diplôme des jeunes générations est en augmentation face aux générations plus anciennes.

Parmi les quarante personnes enquêtées de Caissalim, trois d'entre eux détiennent un doctorat, soit 7,5% des enquêtés, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale de 0,8%. Douze d'entre eux ont un master (bac+5) soit 30% des enquêtés, huit ont minimum un niveau licence ou maîtrise (bac+3 et 4), soit 20% d'entre eux. L'échantillon global des enquêtés montre alors une surreprésentation notable des personnes hautement diplômées, avec 57,5% ayant un niveau de diplôme supérieur à bac+2, comparé à seulement 21% au niveau national, soulignant une concentration académique bien au-dessus de la moyenne générale.

Deux autres sont issus de l'enseignement supérieur court (BTS) soit 5%, contre 11,7% de moyenne nationale, quatre ont maximum un niveau bac soit 10% des enquêtés (versus 40,2% de diplômés nationaux du second degré) et enfin 7,5% sont sans diplôme ou brevet des collèges (moyenne nationale : 26,8%). L'échantillon enquêté présente donc une sous-représentation des personnes ayant un niveau de diplôme intermédiaire ou inférieur, comparé à des moyennes nationales plus élevées pour ces catégories.

Quelques-uns n'ont pas communiqué leur niveau de diplôme et ne rentrent donc pas dans ces statistiques.

1.1.4 Une participation genrée marquée par une dominante féminine

Même si l'engagement se révèle mixte, l'engagement apparaît nettement genrée, c'est-à-dire que les parts des participations féminines et masculines y sont bien différentes. Cette analyse en termes de genre révèle que sur la totalité des personnes enquêtées, 70% d'entre-elles étaient des femmes, soit 28 personnes sur 40. Il est à préciser qu'il n'y a eu aucun biais de sélection genrée pour le recrutement des enquêtés qui aurait pu expliquer ce phénomène. Le tableau suivant présente la répartition genrée des enquêtés selon les caisses :

	Nord	Sud	Est	Ouest	Global
Femmes	6	7	8	7	28
	66,7%	58,3%	66,7%	100%	70%
Hommes	3	5	4	0	12
	33,3%	41,7%	33,3%	0%	30%

Tableau 5 : Répartition par genre des enquêtés

Dans toutes les caisses, la participation féminine est toujours légèrement supérieure à celle des hommes. Le cas particulier de la caisse Ouest peut interpeller : la participation aux ateliers et entretiens réalisés est quasiment exclusivement féminine.

« Et puis on le voit dans les participants. Je ne sais pas si c'est le cas dans les autres groupes sur Toulouse, mais aux Pradettes c'est 95% de femmes dans le groupe de travail. [...] Oui je pense qu'il faut l'interpeller, il faut le questionner [...] Et pourquoi les hommes ne sont pas plus présents ? » (COF6)

Si l'on isole la donnée de la caisse Ouest qui pourrait être le résultat d'un biais de surreprésentativité aujourd'hui inexplicable, le total féminin des trois autres caisses s'élève à tout de même à 63,6%. Selon un rapport mené en juin 2020 par l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'économie sociale et solidaire, cette répartition ne semble pas si étonnante. Il apparaît en effet que la part des femmes est proche des 60% dans le secteur du social, caritatif et humanitaire et de 54% dans le secteur de la défense de droits, de causes ou d'intérêts.³⁷

Le bénévolat, tout comme les autres formes de participation à la vie associative, reflète les rôles sociaux et la division sexuée traditionnelle des tâches, souvent perçu comme une extension des responsabilités domestiques, et dont le domaine de l'alimentation ne fait pas exception. Cependant, d'un point de vue optimiste, ne pourrions-nous pas considérer l'alimentation non plus comme une assignation genrée, mais plutôt comme un moyen de mobiliser les femmes dans les démarches citoyennes démocratiques ?

³⁷ https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20200702/etude_genre_et_benevolat.pdf

1.2 Des précarités plurielles selon les quartiers

1.2.1 Une précarité déclarée

Aucun participant des caisses Ouest et Sud ne s'est déclaré comme précaire, en revanche des cas de précarité ont été ouvertement déclarés dans les caisses Nord et Est. Tandis que certains ménages peuvent se permettre de privilégier la qualité sans se soucier des coûts, d'autres doivent en permanence arbitrer entre qualité et accessibilité.

« Des fois les légumes et fruits de saison sont chers, quand on en a pas, on fait un plat de pâtes. Ça arrive plutôt vers les fins de mois. » (CNF6)

Ce verbatim illustre de manière concrète les mécanismes de la précarité alimentaire et les stratégies d'adaptation des ménages face à des contraintes économiques. Il met en lumière la cyclicité des difficultés financières et leur impact direct sur les choix alimentaires que rencontre cette participante. Le recours à des alternatives moins coûteuses et moins nutritives, comme les pâtes, devient alors une stratégie courante pour elle. Il souligne également une hiérarchisation des priorités budgétaires, où l'alimentation est ajustée en fonction des ressources restantes après avoir satisfait d'autres besoins essentiels.

Au cours de l'entretien avec une participante de la caisse Est, celle-ci détaille les prix précis de certains légumes qu'elle va qualifier de « petits plaisirs » (artichauts). Elle montre une connaissance assez fine des prix courants et leurs variations :

« J'ai acheté des pommes de terre à Leclerc qui n'étaient pas lavées, en sachet, 99 centimes. Elles ne sont pas si vilaines que ça. J'ai voulu en prendre il y a 15 jours, elles ont augmenté de 20 centimes. Voilà, tous les produits comme ça, les pommes de terre soit je les achète comme ça, ou alors au détail. Et au détail, le kilo, c'est cher aussi hein. Moi je dis la pomme de terre, c'est l'aliment pour les pauvres, mais quand tu vois le prix, tu t'étonnes. » (CEF4)

Cette attention aux détails des prix indique une forme de comptabilité mentale où potentiellement chaque centime compte et suppose une organisation rigoureuse des achats pour palier à des difficultés financières. Le commentaire sur le prix des pommes de terre, « l'aliment pour les pauvres », et la surprise face à son coût souligne une perception critique de l'inflation sur les produits de première nécessité.

Une membre de cette même caisse déclare faire ses courses principalement en hard discount (Lidl) qu'elle complète avec le Carrefour à proximité de chez elle.

Celle-ci adopte une stratégie de consommation principalement guidée par la contrainte budgétaire :

« En fait quand je fais mes courses, le plus souvent je pense d'abord au prix, parce qu'il faut d'abord voir ton budget avant de prendre des choses. Donc souvent je regarde les prix, mais [...] le produit que tu veux prendre ça ne te convient pas parce que ce n'est pas de bonne qualité peut-être. Donc des fois aussi, même si tu veux prendre quelque chose, si tu n'as pas aussi les moyens de l'acheter, tu ne peux pas. Donc moi j'achète selon mes moyens. » (CEF1)

Elle met en évidence l'importance du prix comme critère de choix et la tension entre le désir d'acheter des produits de meilleure qualité et la nécessité de respecter un budget strict. L'expression "acheter selon mes moyens" révèle une acceptation pragmatique de la réalité économique. Le fait de compléter les achats dans un hard discount par des produits du Carrefour à proximité montre une stratégie de panachage des sources d'approvisionnement, qui peut être coûteuse en termes de temps.

Un autre participant à cette même caisse à lui recours à l'aide alimentaire quotidiennement et organise ses prises alimentaires en fonction des lieux de distribution.

« Ben moi comme je n'ai pas mon propre logement, donc je ne fais pas des courses. [...] Je ne peux pas dire que ce que je mange ça ne me plaît pas. À mon niveau... [...] Je n'ai pas de moyen de choisir. Je vais où ça tombe, je vais où ce qui est préparé. » (CEH2)

Lors de l'entretien, il précise qu'il ne peut pas se permettre d'avoir un espace de réflexion à accorder à l'importance du bio, étant donné qu'il pas en situation qui lui laisse la place d'avoir le choix de son approvisionnement alimentaire.

1.2.2 Paysage et borbier alimentaire

Évoqué dans un paragraphe précédent, le coût temporel se ressent dans une organisation spatiale qui demande des déplacements pour s'approvisionner hors de son quartier de résidence. CEF4, par exemple, malgré son lieu de résidence en ville, doit organiser ses trajets en transports en commun car il n'y a qu'un petit Casino trop cher près de chez elle.

« Enfin, il faut prendre deux bus, c'est pas direct. Donc je prends le 27, après je prends le 78 qui va... 78 ou le L9. » (CEF4)

Elle prend deux bus pour se rendre au Leclerc de St Orens, situé à 5 km de chez elle, ce qui lui coûte 1 heure de trajet aller-retour qu'elle effectue une fois par semaine, ce qui induit une logistique complexe. Elle doit donc investir dans cette routine de déplacements une quantité significative de temps et d'efforts pour contourner les limitations économiques et géographiques de son environnement immédiat, autrement appelé « paysage alimentaire » (Vontrhon *et al.*, 2020). Cela souligne une forme de précarité souvent invisibilisée par les inégalités d'accès aux commerces alimentaires, notamment dans les quartiers urbains³⁸.

« L'offre alimentaire dans le quartier est très pauvre. Pour manger de la qualité il n'y a pas grand-chose. » (CNF4)

Cette remarque fait écho à la notion de « désert alimentaire » (*food desert*) qui désigne des espaces, où l'accessibilité physique et économique à une alimentation saine est faible voire nulle (Vontrhon, 2024).

« C'est voulu que dans les quartiers on ne propose que de la restauration merdique comme celle-là... » (CNF6)

De manière complémentaire, la notion de « borbier alimentaire » ou de « marécage alimentaire » (*food swamp*) définit des espaces où une offre alimentaire « saine » existe mais est noyée dans une offre abondante et dominée par les aliments et boissons à forte densité calorique, tels que les fast food ou les aliments ultra-transformés. Ce dernier propos met en avant la perception d'une intention délibérée de limiter l'offre alimentaire saine dans certains quartiers et envoie une critique envers les politiques alimentaires urbaines. Le ton employé reflète un sentiment d'injustice sociale.

Toujours dans ce même quartier (Nord), une des participantes, pourtant aux propos engagés et au profil assez militant, se voit contrainte par son handicap lourd de limiter son choix à des lieux d'approvisionnement dans son quartier qui proposent peu d'offre alimentaire alternative et saine. Cette situation met en évidence l'intersection entre une autre forme d'inaccessibilité physique induite par le handicap et les inégalités alimentaires.

³⁸ <https://www.chaireunesco-adm.com/No16-Cartographier-les-inegalites-d-acces-aux-commerces-alimentaires-dans-le>

1.3 Des discours à la pratique : vers une alimentation alternative

1.3.1 Des profils éco-engagés

« [Ce sont des] gens déjà tous convaincus » (CSH4)

Ce phénomène n'est pas quantifiable, mais fort est de constaté au fil des entretiens, que ces individus participants au projet de la Caissalim sont pour la plupart souvent engagés dans des mouvements associatifs et écologiques. Ils représentent une frange active de la société qui cherche à redéfinir les normes sociales et économiques à travers d'actions concrètes. Leur engagement associatif se manifeste de diverses manières, allant du simple bénévolat au militantisme, et jusqu'à leur professionnalisation.

Tout d'abord et quel que soit la caisse ou territoire concerné, leur engagement se manifeste par une participation active dans des projets plutôt communautaires, solidaires et écologiques. Au sud par exemple, le groupe de la Calim'pote se constitue majoritairement de personnes engagées et particulièrement actives au sein de l'association solidaire et humanitaire Caracole³⁹, se définissant comme véritable « laboratoire d'expérimentation du vivre ensemble, un lieu de militantisme par le faire ». Caracole évolue au sein du Collectif La Maison⁴⁰ à Ramonville, lieu alternatif défendant des valeurs de transition culturelle et écologique, et organise notamment le Cabas, un groupement de producteurs bio et de vente en circuit-court. En dehors de Caracole, une autre membre est impliquée dans la construction d'une épicerie solidaire. Parmi eux, plusieurs vivent également en habitats participatifs. Dans le quartier Nord, plusieurs résidents participent également à des jardins partagés au sein de l'écopole EDENN. Une autre personne, figure emblématique des quartiers des Izards et Trois Cocus, a initié une cantine communautaire, "Au Cœur de ma Cantine", qui se veut éco-citoyenne et vise à démocratiser l'accès à une alimentation saine pour tous. D'autres travaillent en tant que producteurs, ou sont impliqués dans l'agriculture urbaine, la condition des femmes ou encore l'économie sociale et solidaire.

³⁹ <http://caracole.io/>

⁴⁰ <https://collectif-la-maison.fr/collectif-la-maison/>

La caisse Est, nommée Le Noyau, est fondée en appui sur un groupement d'achat, le MAMA (Meilleure Alimentation Meilleurs Achats) dont plusieurs membres y sont actifs. On y note aussi une implication active dans la communauté associative africaine ainsi que des profils professionnels en lien avec l'agro-écologie ou l'alimentation.

A l'Ouest enfin, la CAPP (Caisse d'Alimentation Partagée et Participative) a été initiée par plusieurs associations : les jardins partagés N.A.T.U.R.E.S Pradettes, l'association le Pavé, association d'action et d'animation de vie sociale au sein du quartier des Pradettes, et par les Jardins de Cocagne par la distribution de paniers solidaires. La plupart des membres de cette caisses sont aussi actifs au sein de ces structures associatives.

Pour beaucoup, leur engagement est symptomatique d'une « *quête de sens* » (CSF5) et d'identité à travers la participation communautaire et la lutte pour des causes sociales. Cet engagement s'inscrit dans une dynamique plus large de quête de justice sociale et de transition écologique, caractérisée par une forte dimension utopique et une volonté de créer des alternatives concrètes aux systèmes dominants.

« C'est une utopie qui se concrétise » (CNF3)

« Pour moi la seule façon d'exister c'est d'être utopiste. » (CSH1)

En effet, la présence d'un idéal utopique est marquée : de nombreux membres expriment un désir de transformation radicale du système et de « sobriété heureuse », inspiré par des figures plusieurs fois citées lors des entretiens comme Bernard Friot ou Pierre Rabhi.

Pour beaucoup, l'engagement de ces individus est souvent lié à une conscience politique et une volonté d'agir sur le plan local ou pour générer des changements à plus grande échelle.

Ces personnes sont donc souvent caractérisées par des profils un capital militant important, avec des parcours professionnels et associatifs variés et qui révèle une volonté de créer des systèmes alternatifs en réponse aux insuffisances perçues des structures traditionnelles.

1.3.2 L'alimentation comme poste de dépense privilégié

Pour beaucoup de ces participants, l'alimentation est considérée comme un poste de dépense prioritaire et, sauf exception de précarité déclarée, sans restriction majeure.

« Je sais que c'est aussi quelque chose d'important pour moi d'avoir une bonne alimentation. Donc ça ne me dérange pas de privilégier ce circuit de dépenses par rapport à d'autres. Si ça implique de sortir un peu moins, de ne pas aller au cinéma, je sais que c'est un poste de dépense qui moi ne me semble pas déconnant de mettre plus pour avoir des bons produits. » (CSH2)

Cette personne exprime une hiérarchisation des dépenses où l'alimentation est privilégiée sur d'autres loisirs comme le cinéma. Cela illustre une priorisation consciente de l'alimentation sur d'autres aspects de la vie quotidienne et une rationalisation des choix budgétaires qui montre une disposition à ajuster les autres dépenses afin de maintenir une bonne qualité alimentaire.

« L'alimentation, pour moi c'est la priorité. J'espère que ça ne deviendra pas une variable d'ajustement. » (COF3)

Cette déclaration met ici aussi en évidence l'importance fondamentale de l'alimentation dans la hiérarchie des dépenses. L'expression « variable d'ajustement » suggère une préoccupation quant à la possibilité de devoir réduire ce budget en cas de contraintes financières. En espérant éviter cette situation, cette personne souligne ainsi une forte valorisation de la qualité alimentaire.

« L'alimentation est primordiale pour moi, ça fait partie du bien-être des gens. » (CEF3)

Ici, l'alimentation est directement liée au bien-être général, ce qui la rend « primordiale ». Cette vision souligne une perception où manger sainement et de manière satisfaisante est essentiel pour le bien-être physique et mental.

L'alimentation est donc une priorité économique mais aussi symbolique. Celle-ci est perçue comme fondamentale pour la santé et le bien-être. Certains sont prêts à ajuster d'autres dépenses pour préserver la qualité de leur alimentation, ce qui reflète une hiérarchisation des besoins où la nourriture occupe une place centrale.

1.3.3 Des discours et pratiques alternatifs

Les participants rencontrés évoquent des pratiques et discours alimentaires qui se situent en marge des systèmes dominants. Ils révèlent une adhésion à des modes

de consommation alternatifs, caractérisés par des valeurs de durabilité, de santé et de justice sociale.

Nombreux sont ceux qui multiplient les sources d'approvisionnement pour obtenir des produits de qualité, souvent bio, en évitant les circuits classiques de la grande distribution. Parmi ces sources, on retrouve les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), les groupements d'achat, les petites épiceries de producteurs, les enseignes comme Biocoop, les marchés de plein vent, ainsi que les supermarchés coopératifs (Chouette Coop). Ces pratiques nécessitent une disponibilité, une organisation et une mobilité accrue.

Même s'ils ne favorisent pas ces circuits pour des raisons de praticité ou financières, la plupart témoignent d'une conscience écologique et sanitaire prononcée. Les participants montrent une compréhension des enjeux liés à la qualité alimentaire, la santé, et l'impact environnemental, et pour la plupart avant même leur participation aux ateliers de formation dispensés par le projet. Ils expriment une préférence pour les produits bio pour éviter les pesticides et réduire les risques de maladies, comme en témoigne cette participante :

« Se nourrir mal avec les produits de mauvaise qualité, des pesticides, on sait aujourd'hui que ça donne beaucoup de maladies, et se nourrir correctement avec du bio, des produits de qualité, sans pesticides. On a plus de chance de ne pas avoir du cancer » (CEF3).

Certains puisent même dans des connaissances nutritionnelles pour faire évoluer leur alimentation vers des alternatives à la viande :

« J'aimerais trouver cette alternative [à la viande] pour avoir une alimentation quand même protéinée. » (COF6)

L'un d'eux a même pu adopter des pratiques de freeganisme pour réduire le gaspillage alimentaire et par militantisme.

« Il y a quelques années, je faisais pas mal de freeganisme, on allait récolter avec mon coloc dans les poubelles, les invendus, les déchets de la grande distribution et de plein d'endroits. [...] Se dire que c'est complètement insensé que toute cette nourriture qui est complètement comestible va être incinérée. [...] Se dire que tu exploites aussi un peu les failles de la grande distribution, même s'ils s'en foutent. » (CSH2)

Beaucoup privilégient également les achats en vrac et la limitation des emballages pour réduire les déchets. Certains individus favorisent les mobilités douces et donc la proximité avec fournisseurs pour réduire les trajets et l'impact environnemental. Une participante explique :

« Parce que non au contraire on essaie d'avoir des fournisseurs à proximité, ça c'est très important pour nous. Voilà, pour l'impact de la voiture, c'est pour ça qu'on se déplace en vélo, en transport en commun, avec le métro et le bus, ça c'est fondamental » (COF6).

Beaucoup de ces participants illustrent donc des profils qui montrent une adhésion à des modes de consommation alimentaire qui cherchent à se démarquer du système dominant. Les individus développent des pratiques et discours qui soulignent une volonté de transition vers des modèles alimentaires plus responsables et écologiques.

1.3.4 D'autres qui ont évolués grâce à leur participation

Grâce à leur participation au projet Caissalim et aux ateliers de montée en compétence, certaines personnes ont pu faire évoluer leurs pratiques et représentations vers une alimentation durable. Une membre, en parlant de ce que les ateliers lui ont apporté, déclare :

« Ça fait changer notre rapport à l'alimentation et aux produits de qualité. [...] Oui, je pense qu'il les faut. Je pense qu'il les faut pour être complètement dans le coup et comprendre le processus. » (CNF6)

L'exercice de l'évaluation du budget alimentaire a lui aussi permis de changer certains comportements d'achat : *« C'est moins compulsif [...] à mon avis on a bien réduit » (CNF4)*

Les ateliers nutrition et celui sur le thème des enjeux de la pêche sont ressortis comme étant l'un des plus marquant pour beaucoup d'entre eux, de même que la visite de la pisciculture a semblée être un moment de découverte agréable.



Figure 6 : Photo visite d'une pisciculture, juin 2024

2. POURQUOI ?

Nous avons exploré le profil des individus qui participent avec tant d'assiduité à ce projet. Examinons à présent ce qui les motive à s'impliquer. Bien que les raisons varient d'une personne à l'autre, un élément commun à tous est le désir de créer du lien social, que nous aborderons en premier lieu. Ensuite, nous verrons que pour certains, cette participation répond à un besoin d'agir en accord avec des valeurs écologiques et solidaires, en devenant de véritables « citoyens-bâisseurs ». Enfin, l'un des aspects majeurs de la SSA est que certains s'engagent avant tout pour encourager l'accès à une alimentation de meilleure qualité dont ils ont besoin.

Encadré rappel hypothèse 2 :

Les individus choisissent de participer à une caisse alimentaire principalement pour répondre à des besoins d'émancipation du système alimentaire dominant, opposant systèmes alternatifs et aide alimentaire, en réaffirmant leur pouvoir décisionnel et en se réappropriant l'accès à une alimentation de qualité.

Que nous avons détaillée en sous-hypothèses suivantes :

- **Sous-hypothèse 2.1** : La participation à une caisse alimentaire est motivée par la volonté de dépasser les divisions socio-économiques traditionnelles imposées par une organisation à plusieurs vitesses du système alimentaire.
- **Sous-hypothèse 2.2** : Les participants cherchent à exercer leur pouvoir décisionnel en reprenant en main leur système alimentaire tout en incarnant des valeurs de justice sociale, durabilité écologique et de solidarité.
- **Sous-Hypothèse 2.3** : L'adhésion à une caisse alimentaire est perçue comme une opportunité de garantir un accès à une alimentation de meilleure qualité.

2.1 Lien social et l'inclusivité

2.1.1 Un maître-mot : la convivialité

La convivialité apparaît comme un élément central dans les ateliers et réunions liés au projet, se manifestant à travers diverses activités et interactions sociales. Cette dimension collective est soulignée par plusieurs témoignages et événements marquants.

« [Je participe] surtout pour le lien avec les autres, pour rencontrer du monde et pour partager » (CSF3)

« Il y a presque une ambiance un peu familiale, je trouve. Je ne sais pas si c'est bien d'un point de vue démocratique ! [rires] Mais ouai, je me sens bien. » (CSH2)

Cette ambiance chaleureuse est renforcée par les moments de partage qui suivent les réunions, où les participants organisent systématiquement des apéros. Ces instants permettent non seulement de prolonger les échanges, mais aussi de valoriser les compétences culinaires de chacun, contribuant ainsi à l'expression d'une identité collective à travers la nourriture.

Des événements festifs, comme la fête du 11 décembre organisé par la caisse Est, en est une autre illustration. Avec plus de soixante participants, cette soirée a été un succès, marquée par une discussion ouverte inter-caisse et avec des producteurs invités, un groupe de musique initié par une membre, et un repas de cuisine africaine. Ce moment festif souligne l'importance de la dimension communautaire et culturelle dans le projet, où l'alimentation devient un vecteur de lien social.

Les ateliers créatifs et participatifs, tels que le théâtre d'improvisation ou le théâtre-forum, jouent un rôle clé dans le processus de socialisation. Ils offrent un espace d'expression et de découverte mutuelle dans un contexte bienveillant, permettant à chacun de « prendre sa place avec le corps » et d'établir des connexions joyeuses avec les autres membres du groupe.

L'atelier intitulé « Récits-Recettes : raconter les recettes, goûter les récits » ancre cette convivialité dans une démarche de compréhension inter-individuelle. L'outil Récit-Recette permet de mettre en lumière comment les histoires culinaires peuvent devenir un moyen de réinventer et de s'appropriier son territoire (Blanc, 2021). Comme l'écrit Nathalie Blanc, géographe : « Ce que mettent à l'honneur ces

recettes, c'est un art de faire avec le contexte, avec la matière même de ce qui nous environne. Les recettes sont les histoires des lieux. En outre, les histoires de cuisine permettent de s'insérer dans le débat collectif associé aux qualités des lieux habités. » Les recettes deviennent ainsi des récits de vie, des vecteurs d'identité qui s'inscrivent dans un dialogue collectif sur l'alimentation et les lieux. Elles permettent aux participants de s'identifier et de comprendre les choix alimentaires qui seront faits par la suite pour le conventionnement, dans l'idée de tenir compte des habitudes et habitudes de chacun.

En somme, ces quelques éléments cités (parmi bien d'autres) montrent que la convivialité au sein du projet dépasse la simple sociabilité pour devenir un outil de construction identitaire et collective. Ils contribuent à tisser des liens et à renforcer le sentiment d'appartenance. La convivialité, loin d'être un simple effet collatéral, est au cœur du processus de définition d'une alimentation commune.



Figure 7 : Photo de l'atelier théâtre d'improvisation, juin 2024

2.1.2 Un besoin de sortir de l'entre-soi

Plusieurs participants expriment un désir de « sortir de l'entre-soi » et de « faire du lien autrement ».

« Ça me réveille de sortir de mon confort [...] Et j'ai l'impression de ne pas être connectée au monde réel quand je suis trop dans mon entre-soi. Et donc j'ai besoin de temps en temps d'aller voir le monde réel. » (CSF5)

Certains soulignent les limites actuelles en termes d'inclusivité des dispositifs alimentaires alternatifs comme les groupements d'achats ou les AMAP.

« Dans les initiatives qui font sortir un peu ce quartier sur d'autres problématiques que celles un peu bobo du coin, mais bon, je dis, il faut un peu réveiller les bobos parce que ce qu'ils font, ça peut être bien, mais si c'est que pour eux, ça n'a pas beaucoup de sens. » (CSH1)

Une membre, vivant dans un habitat participatif où sont relayées des ventes de paniers d'AMAP, évoque les obstacles pour certaines personnes, comme celles en situation de précarité, à accéder à ces initiatives, notamment en raison du manque de familiarité avec les codes sociaux et les difficultés pratiques (ex. absence de voiture, méconnaissance des légumes) :

« Un certain nombre de personnes peuvent avoir un panier solidaire, le problème c'est que venir dans cette cour, un peu bizarre de ce lieu, avec des gens un peu bizarres, tous les mercredis, dans les paniers on ne choisit pas ce qu'il y a, que des fois on ne connaît pas les légumes, on ne connaît pas les recettes, et il faut avoir une voiture, enfin dans les cités ils n'ont pas de voiture et tout ça. » (CSF2)

Les témoignages soulignent un phénomène classique dans les dynamiques de groupes communautaires ou militants : la tendance à l'entre-soi. Bien que confortable et rassurant, ce sentiment d'entre-soi est perçu comme un frein à l'inclusion. Pourtant celle-ci est vue comme une opportunité tant pour enrichir les débats que pour garantir que les actions entreprises soient véritablement représentatives pour favoriser une diversité.

D'autres regrettent le manque de diversité au sein du groupe et s'inquiètent que les décisions prises en collectif ne tiennent pas suffisamment compte des spécificités de différents foyers et de l'alimentation.

« On fait un socle commun, mais en fait, c'est pas vraiment commun. En fait, on est un peu en entre-soi, parce que je trouve que les typologies de personnes qui appartiennent au groupe, qui réfléchissent pour le groupe et qui réfléchissent pour les autres personnes dont on n'a pas vraiment conscience des...comment dire ? Pas des difficultés, mais des spécificités du foyer, de l'alimentation. En tout cas, voilà, les décisions qu'on prend là en collectif pour l'expérimentation, ne correspondent pas forcément... Enfin, bref, j'ai l'impression qu'on a laissé un petit peu des personnes sur le carreau. » (CNF2)

On retrouve une interrogation similaire également dans le quartier Ouest :

« C'est là où on s'interroge, c'est sur la diversité des participants et du public, aujourd'hui les participants à la réflexion de la CAPP, ce n'est pas très... on se ressemble tous, plus ou moins. Et on est quand même sur un quartier qui est quand même socialement très varié, il y a une difficulté et intention à vouloir élargir. » (COF6)

L'ouverture des caisses et leur lancement en septembre devront relever le défi de garantir une véritable diversité au sein des différents groupes.

2.2 Des citoyens-bâisseurs : agir en réponse à des valeurs

2.2.1 Des valeurs sociales, écologiques et solidaires

Le projet auquel participent ces citoyens s'inscrit dans une dynamique de construction d'un socle commun fondé sur des valeurs sociales, écologiques et solidaires. Plusieurs participants expriment une forte motivation, ancrée dans un esprit de solidarité et d'entraide, qui a été le moteur de leur engagement.

Comme l'exprime COF2 : « *[Je suis] entrée dans un esprit de solidarité* », tandis que CEF1 partage : « *J'aime faire des choses avec les autres, aider et être utile, m'engager.* » De même, CSF5 explique : « *J'étais en quête de sens dans ma vie et je me suis souvenue de ce projet.* »

Ce besoin « d'être utile » apparaît particulièrement important pour pallier l'absence d'emploi rémunérateur chez plusieurs d'entre eux.

« J'ai cherché du bénévolat parce que [...] je ne pouvais pas travailler, je ne pouvais rien faire, mais au moins, [...] je peux être utile aux autres. » (CEH2)

L'une d'entre eux, qui n'a pas de rémunération, considère l'apport de ses compétences aux associations comme une forme de ressource autre que financière.

L'absence d'emploi rend cet engagement d'autant plus crucial pour ceux en situation de grande précarité, car il leur permet de tisser des liens sociaux significatifs dans un contexte où ils manquent de repères familiaux en France :

« Le groupe, je le considère comme ma famille que je n'ai pas ici en France. Tout le monde peut m'aider de sa manière. » (CEH2)

Les valeurs socio-écologiques sont également au cœur de l'engagement de ces citoyens-bâisseurs :

« Je suis en train d'effectuer une transition professionnelle et personnelle vers des valeurs écologiques, de justice environnementale et sociale, de lutte contre les inégalités. » (CEH1)

Une autre participante souligne l'importance de la SSA pour garantir l'indépendance alimentaire des femmes et des familles défavorisées :

« Je connais des familles qui n'ont pas les moyens de se nourrir. La sécurité sociale de l'alimentation pourrait changer les choses et permettre aux femmes d'être indépendantes. » (CEF4)

Les discussions au sein du groupe favorisent une réflexion collective qui permet de revoir les positions personnelles au profit d'une convergence vers une justice sociale plus large. Pour ces participants, le projet n'est pas seulement un moyen de se nourrir ou d'aider les autres, mais un vecteur pour défendre des causes plus larges, telles que la lutte contre les inégalités et la promotion d'une justice environnementale.

2.2.2 Agir : impacts recherchés de la participation citoyenne

Voyons de quelle manière ces participants perçoivent leur engagement dans le projet, voire même comment leur contribution vient nourrir à une plus grande échelle. En effet, ils ne se contentent pas de participer passivement à l'initiative.

“Il les faut ces ateliers, pour être dans le coup et comprendre le processus du projet. Et être partie-prenante, pas seulement consommateur et attendre que ça arrive.” (CNF6)

Ils s'approprient activement le projet, cherchant à influencer et à transformer les systèmes sociaux et économiques existants. On note une forte volonté de « sortir de l'attentisme » et un désir profond de ne pas rester de simples consommateurs, bien que goûtant les limites du « consom'acteur » (Bricas, *op. cit.*).

« C'est la base qui doit se saisir de ça. » (CNF3)

« C'est au citoyen de penser comment produire et consommer en repensant le travail, dans l'esprit des coopératives. » (CNF2)

Ce besoin d'autonomie et d'implication directe souligne l'importance de la prise en charge par les citoyens eux-mêmes des questions de production et de consommation. L'idée ici est que les solutions doivent émaner de « la base », du peuple, et non être imposées d'en haut. Cela traduit une volonté de s'émanciper des rôles passifs traditionnellement attribués aux citoyens dans les systèmes économiques dominants.

« Et c'est ça aussi qui m'intéresse dans la Caissalim, c'est qu'on part d'une situation où la solution n'existe pas juridiquement. [...] Cette branche future de la Sécurité Sociale n'existe pas et donc on est dans cette démarche où on fait quelque chose. » (COF6)

Cette citoyenne explique que l'intérêt de la Caissalim réside précisément dans le fait qu'elle émerge d'un vide juridique, ce qui oblige les participants à « faire quelque chose », à devenir de véritables citoyens-bâisseurs à l'attitude pro-active, cherchant à innover dans un cadre où la solution n'existe pas encore. Cela illustre la volonté de ces citoyens de ne pas attendre que des solutions leur soient offertes par les institutions, mais de se saisir eux-mêmes du problème pour construire des alternatives. Le parallèle est d'ailleurs régulièrement fait avec la naissance de la Sécurité Sociale dans les années 40 pensée par et pour les travailleurs avant qu'elle ne soit reprise par l'Etat.

Les participants expriment une vision multiscalaire de l'action par une volonté d'agir à plusieurs niveaux : du local au national.

« Moi, ce que je trouve intéressant, c'est que on agit localement, mais on agit aussi à une autre échelle. Et quand je dis que ça nourrit, ça montre que, en fait, on n'est pas tout seul dans son coin à construire quelque chose. Il y en a d'autres qui font aussi ailleurs et c'est l'espérance, en fait la finalité de la caisse, de la branche de la Sécurité Sociale de l'Alimentation. » (COF6)

Cette membre montre ici que l'action locale prend tout son sens lorsqu'elle est intégrée à une dynamique nationale. Voir d'autres initiatives similaires naître à travers la France renforce l'idée que le projet local n'est pas isolé, mais fait partie d'un mouvement plus vaste, ce qui nourrit son engagement.

« Je n'ai pas besoin de la caisse pour mieux manger, par contre ce qui me porte dans ce projet c'est qu'on arrive à un point de bascule sociétal au niveau du système agro-alimentaire » (COF1)

Ces citoyens-bâisseurs ne cherchent pas seulement à améliorer leur situation individuelle ou locale, mais à participer à un changement de paradigme au niveau national. Leur engagement est motivé par une vision à long terme où l'action collective locale s'intègre dans un mouvement national, visant à réformer en profondeur les systèmes agri-alimentaire. Ils voient dans cette initiative une opportunité non seulement de repenser la manière de produire et de consommer, mais aussi de redéfinir le rôle du citoyen dans la société.

2.3 Pour l'accès à une alimentation de meilleure qualité

Comme évoqué dans le chapitre précédent, de nombreux participants adoptent déjà des pratiques alimentaires alternatives au système dominant, même parmi ceux ayant de faibles revenus. Dans un premier temps, nous constaterons que pour ces participants, la Caisse n'aura qu'un impact limité sur leurs habitudes alimentaires. Ensuite, nous explorerons d'autres situations où la Caisse pourra avoir un impact positif en facilitant l'accès à une alimentation de meilleure qualité.

2.3.1 D'un impact neutre pour certains...

Lorsqu'il leur a été demandé s'ils pensaient pouvoir améliorer leur alimentation grâce à la Caisse, de nombreux participants ont exprimé que celle-ci n'aurait qu'un impact limité sur leurs habitudes alimentaires. Comme nous avons pu le constater dans un chapitre précédent, pour beaucoup, leurs pratiques alimentaires sont déjà ancrées dans une démarche durable, ce qui les pousse à conserver les mêmes lieux d'approvisionnement et critères de choix. L'un des participants, par exemple, en parlant de l'impact de sa participation à la Caisse, a déclaré :

« Manger local, non transformé et végétarien, ça fait assez longtemps qu'on est dans cette démarche-là. Du coup, je ne pense pas que ça ait vraiment modifié mes pratiques. » (CSH2)

Cela illustre la tendance chez certains participants à avoir déjà adopté des pratiques alimentaires durables avant même de rejoindre la Caisse et malgré, pour certains, des revenus assez bas. Ce constat est très notable pour ce qui est des participants de la caisse Sud. En effet, les dynamiques alternatives sont très ancrées sur ce territoire et donc plus facilement accessibles. Ceci s'explique également par le type de profil plutôt engagé dans cette caisse.

2.3.2 ...à un impact positif pour d'autres

A l'inverse, dans les quartiers Nord et Est de la ville, où ces dynamiques sont moins accessibles, quelques-uns, certes moins nombreux, projettent un espoir d'une meilleure alimentation grâce à la caisse mais très peu le verbalisent tel quel. Il est sous-entendu que le dispositif de la caisse les aidera à atteindre leur idéal alimentaire, par exemple ici manger bio ou pouvoir acheter des légumes même si le budget de fin de mois est serré :

« Moi-même par exemple si j'ai envie d'acheter du bio, ça me coûte plus cher quand je pars au supermarché. Et moi j'aime bien me nourrir, j'aime acheter des produits de qualité, sauf que des fois, je n'ai pas les moyens. » (CEF3)
« J'ai des difficultés surtout en fin de mois, on va dire. En fin de mois, je peux faire l'impasse sur des fruits et légumes parce que j'ai plus les moyens d'en acheter. » (CEH3)

Pour une autre encore, la caisse sera un moyen de sortir de ce que nous avons défini plus haut de bourbiers alimentaires :

“Ce qu'il y a de bien avec ce projet de la Caissalim, c'est que ça va nous permettre de découvrir d'autres épiceries, nous permettre d'accéder à une alimentation de bonne qualité au même titre que ceux qui sont riches.” (CNF6)

Nous comprenons en effet qu'elle se projette sur l'opportunité de pouvoir changer ses habitudes de lieu d'approvisionnement, en se donnant l'accès à d'autres lieux dans d'autres quartiers de la ville. Le projet est perçu comme une voie vers une alimentation plus saine et plus équitable, semblable à celle des populations plus aisées ce qui montre son désir de participer à une dynamique qui transcende les limitations imposées par sa situation socio-économique et géographique.

2.3.3 Le cas de la grande précarité

Un participant sans domicile se nourrit actuellement grâce aux aides alimentaires, notamment dans des cantines solidaires, où les repas sont déjà directement prêts à être consommés. Il ne dispose en effet pas de moyens ni de lieux pour cuisiner. Si la caisse ne conventionne que des produits bruts ou peu transformés, il sera alors essentiel d'envisager une réflexion quant à des espaces de cuisine accessibles pour les personnes en situation de grande précarité, auquel cas ces individus, dépourvus de moyens pour cuisiner, pourraient se retrouver exclus de fait de l'initiative. Ces espaces de cuisine permettraient de transformer un obstacle en opportunité d'inclusion, en rendant les aliments de bonne qualité dans les faits accessibles à tous, indépendamment des conditions matérielles. De plus, cette approche s'inscrirait dans une logique d'autonomisation alimentaire, où les bénéficiaires ne sont plus simplement des bénéficiaires passifs des aides alimentaires, et leur violence symbolique associée (Bonzi, *op. cit.*), mais des acteurs engagés dans leur propre parcours alimentaire et social.

En conclusion et réponse à cette deuxième hypothèse, nous pouvons affirmer que la participation à une caisse alimentaire est motivée par la volonté de dépasser les divisions socio-économiques traditionnelles, en cherchant à instaurer une alimentation commune qui transcende les distinctions entre l'aide alimentaire, les circuits classiques, et les réseaux alternatifs souvent réservés à une élite. Les participants souhaitent ainsi créer des espaces de consommation inclusifs et solidaires, favorisant le rapprochement des différents cercles sociaux et la sortie de « l'entre-soi ». Aussi, les participants s'engagent dans une caisse alimentaire pour exercer leur agentivité, en souhaitant définir eux-mêmes les critères de leur consommation par la reprise en main leur système alimentaire. Cet engagement s'inscrit dans une démarche politique visant à incarner et à promouvoir des valeurs telles que la durabilité écologique, la justice sociale, et la solidarité. Par ce biais, ils cherchent à avoir un impact tangible sur la société, en alignant leurs pratiques alimentaires avec leurs convictions éthiques. Enfin, l'adhésion à la caisse alimentaire est bien perçue comme une opportunité de garantir un accès à une alimentation de meilleure qualité bien que cela ne concernera dans les faits qu'une frange des actuels participants.

3. COMMENT ?

Après avoir exploré les profils des individus ainsi que leurs motivations à participer, examinons maintenant comment leur participation se manifeste, comment elle est vécue, et les implications qu'elle entraîne. Nous commencerons par passer en revue les décisions relatives au conventionnement des produits, dans le but de définir ce que pourrait constituer une alimentation commune. Cela nous permettra d'aborder à la fois les décisions qui ont fait consensus et celles qui ont nécessité un débat. Ensuite, nous explorerons les perceptions des participants concernant le processus décisionnel. Enfin, nous relèverons les enjeux individuels qu'implique la liberté d'une auto-évaluation de la cotisation.

Encadré rappel hypothèse 3 :

La diversité au sein d'un groupe est un outil de construction de la pensée collective et de mécanismes adaptatifs pour aller vers une alimentation commune satisfaisante et juste pour tous les participants.

Que nous avons détaillée en sous-hypothèses suivantes :

- **Sous-hypothèse 3.1** : Dans un groupe socialement diversifié, il est inévitable qu'il y ait des accords et des désaccords quant à la façon d'imaginer une alimentation commune.
- **Sous-hypothèse 3.2** : Compte-tenu des potentielles différences de connaissances entre les participants, des déséquilibres peuvent survenir dans la prise de parole et la prise de décision.
- **Sous-hypothèse 3.3** : Grâce à la création d'une échelle de cotisation auto-déterminée, les participants favorisent un décloisonnement des conditions de ressources de chacun.

3.1 Définir une alimentation commune

La problématique posée ici est de comprendre les dynamiques de formation d'une communauté autour d'une alimentation partagée et de la définition d'une nouvelle norme alimentaire commune. Cela implique d'examiner les processus par lesquels les membres d'un groupe s'accordent sur certains aliments et en débattent, pour éventuellement parvenir à un consensus. L'enjeu est de savoir dans quelle mesure il est possible de concilier différentes perceptions et préférences alimentaires pour établir une base commune. Le processus d'accord sur les aliments révèle les valeurs partagées au sein du groupe ainsi que les divergences qui nécessitent une négociation collective ou de s'appuyer sur des formations complémentaires. Dans un premier temps, commençons par examiner la liste des aliments qui ont trouvé un consensus pour définir cette alimentation commune. Nous approfondirons ensuite les discussions autour des aliments qui ont suscité des débats, en explorant les enjeux et les questions soulevés par ces divergences.

3.1.1 Les aliments qui ont trouvé consensus : le « socle alimentaire »

Le Larousse définit le consensus comme un « accord et consentement du plus grand nombre, de l'opinion publique » ou comme une procédure qui consiste à dégager un accord sans procéder à un vote formel, ce qui évite de faire apparaître les objections et les abstentions. »⁴¹

La caisse Est est encore en cours de définition de ses critères, certains, notamment ceux concernant la viande et l'alcool, restent encore à débattre, les autres s'alignant globalement sur ceux des caisses Nord et Sud. En revanche, la caisse Ouest n'a pas encore établi de critères, car elle n'est pas au même stade de développement.

Les caisses Nord et Sud partagent des critères similaires, sans même s'être concertés. Les aliments qui n'ont pas suscité de débats et qui sont jugés conventionnables incluent globalement tous les aliments bruts, à l'exception de ceux mentionnés dans la prochaine section, ainsi que les aliments peu transformés. Les produits non-conventionnables sont principalement les aliments ultra-transformés, suremballés, et ceux provenant de la pêche industrielle.

⁴¹ [Site internet du Larousse](#) consulté le 08/08/2024

Les choix sont résumés dans le tableau suivant :

CAISSE NORD	
Aliments conventionnables	
<u>« tout ce qui est brut »</u> - Fruits et légumes frais de saison - Légumineuses - Fruits oléagineux, graines - Herbes et aromates - Céréales (riz, blé, sarrasin, millet, ...) - Viandes - Poissons de pêche de saison et artisanale - Poissons d'élevage labélisés bio - Lait	<u>« transformé simple »</u> - Produits laitiers - Pâtes - Pain en magasin bio ou d'artisans boulanger - Boissons - Conserves - Huiles première pression à froid (vierges et vierges extra) - Huiles vierges première pression à froid désodorisée
Produits importés : Café, chocolat, thé	
Aliments non conventionnables :	
- Aliments ultra transformés et contenant des marqueurs d'ultra-transformation (groupe 4 sur l'échelle NOVA)	- Aliments suremballés - Pêches industrielles - Pâtisserie en boulangerie

CAISSE SUD	
Aliments conventionnables	
<u>« produits alimentaires bruts »</u> Fruits et légumes frais de saison : - Fruits et légumes secs - Fruits secs - Céréales - Légumineuses - Graines - Oléagineux Produits animaux : - Lait - Miel - Viandes - Poissons - Oeufs	<u>« produits peu transformés artisanaux »</u> Fruits et légumes : - Compotes - Purée de tomate Féculents : - Pain au levain - Pâtes Boissons : jus 100% fruits, bière sans alcool, lait végétaux, sirop Produits animaux : - Poissons : sardine, maquereaux en boites - Produits laitiers - Purée oléagineux (amande, noisettes...) Autres : - Produits lactofermentés - Condiments : vinaigre, moutarde, huiles 1er pression à froid et cuisson, sel - Plantes médicinales - Plats traiteurs
Produits exotiques :	
- Fruits : avocats, bananes, agrumes	
- Condiments : épices	
- Plaisir : chocolat, sucre roux, purée de cacahuètes	
- Boisson : café, thé	
Aliments non conventionnables :	
- Produits ultra transformés	
- Alcool	

Tableau 6 : Socle alimentaire par type d'aliments

3.1.2 Les aliments qui font débats : idéalisation versus pragmatisme

Des divergences entre les membres ont révélé une tension entre les idéaux d'alimentation saine, éthique et durable et les réalités culturelles et pratiques du temps et des ressources disponibles. Les débats mettent en lumière la nécessité de reconnaître et d'accommoder la diversité des situations individuelles pour favoriser l'inclusivité et la diversité dans une telle initiative collective. Parmi les sujets mis en tension figurent la consommation de viande, les aliments transformés, l'alimentation biologique, l'origine des produits (localité et produits d'importation) et la consommation d'alcool. Chacun de ces aspects soulève des questions complexes et parfois conflictuelles qui nécessitent une réflexion approfondie pour trouver un équilibre entre idéaux et pratiques quotidiennes.

3.1.2.1 *La viande : entre inclusivité et source de tension*

Un des grands sujets revenus sous différents angles et dans chacune des quatre caisses est celui du conventionnement des aliments carnés, notamment celui de la viande, et dans une moindre mesure celui du poisson et assimilés. Il a longuement été interrogé la question du végétarisme et véganisme, du bien-être animal, de l'impact sur la santé, de la place du Hallal et a souligné de manière plus générale la question de l'inclusion et de la responsabilité individuelle.

Une première confrontation au sujet s'est déroulée lors d'un débat contradictoire organisé par la Caissalim durant la phase d'appropriation des connaissances. Ce débat interrogeait la place de l'élevage dans le système alimentaire de demain et mettait en discussion une défenseuse de l'association L214, un agronome contributeur du scénario Afterres 2050 et un agriculteur-éleveur de bovins en bio. A l'issue de ce débat, il a été l'occasion pour moi d'échanger avec un bénévole de L214 intéressé par le sujet de la SSA. Il s'est présenté comme étant végan et a refusé d'intégrer le dispositif de la caisse s'il s'agissait de conventionner les produits d'origine animale. Les convictions profondes et l'engagement militant de cette personne mettent en évidence un processus d'auto-exclusion basée sur des valeurs éthique fondamentales où le compromis n'est pas acceptable pour rester en cohérence avec des actions et valeurs personnelles. D'autres personnes préfèrent se positionner dans la nuance :

« On ne peut pas être totalitariste ou extrémiste. Un conventionnement de la viande ou de poisson est intéressant si on va chez le producteur, si on connaît la réalité de production et des conditions de traitement de l'animal, de ce qu'il lui est donné à manger. [...] Ça c'est mon point de vue. Avec des petites fermes, pas de l'agriculture intensive ou de l'élevage hors sol. » (COF1)

En prônant une consommation modérée et éclairée par des critères éthiques, cette membre se met en opposition à une approche qu'elle qualifie d'extrême et cherche à éviter la polarisation en favorisant une approche plus nuancée et réaliste.

« Il y a eu des débats sur la viande, moi j'y étais pas, mais il y en a qui ne voulaient pas conventionner la viande, c'est pas qu'ils sont contre la viande mais ils disaient qu'on avait pas besoin de soutenir la consommation de viande. [...] Moi j'ai quand même en arrière-plan l'idée qu'il faut qu'on arrive à convaincre des personnes d'adhérer et que si on est trop restrictif on va rester encore une fois entre nous, entre personnes végétariennes, et c'est ce que je ne voudrais pas... » (CSF5)

Cette membre d'une autre caisse reconnaît ici l'existence de débats au sujet de la viande mais met en lumière les tensions entre idéalisme végétarien et pragmatisme des mouvements collectifs, craignant que des restrictions trop sévères ne fasse pas l'apanage du plus grand nombre et crée au final un groupe trop homogène.

« Il y avait des pro-viande et des anti-viande, mais avec ce système de décision ça a été un sujet qui n'a pas été un sujet. On a conventionné la viande sans heurt alors que je m'attendais à ce que ce soit compliqué de la conventionner. » (CNF4)

Malgré des attentes de conflits, cette autre membre met en évidence l'importance des processus décisionnels inclusifs dans le groupe et illustre une dynamique de groupe fonctionnelle en capacité d'atteindre des consensus sans conflit.

Dans un autre registre, le sujet de la viande a également soulevé la place de la religion dans l'alimentation. Ce verbatim décrit une scène qui s'est a priori déroulée lors d'une réunion de caisse et porte le propos sur la viande hallal et casher :

« C'est un point qui a soulevé la foudre. Il y avait des points de vue qui disaient pourquoi ne pas orienter les conventionnements du point de vue de la culture [...] Le groupe n'était pas d'accord, il y en avait qui étaient contre et d'autres qui étaient pour. Et que ça posait la question des conditions de production aussi. C'est un point sensible car ça soulève l'accueil de la différence et jusqu'où est-on en capacité d'accueillir la différence. [...] C'est des questions qui peuvent être vite très à vif. » (COF1)

La proposition d'orienter les conventionnements selon des perspectives culturelles et identitaires, incluant ici des pratiques alimentaires religieuses, a provoqué de vives réactions au sein de ce groupe. Les conditions de production qui impliquent des méthodes spécifiques d'abattage peuvent être perçues différemment selon les

sensibilités culturelles et éthiques des membres du groupe, remettant alors en question la capacité de celui-ci à accueillir la différence et met en évidence la complexité de la gestion de la diversité dans des collectifs. La remise en question de ces symboles alimentaires identitaires illustre comment les choix alimentaires sont souvent politisés. Cela fait écho à l'ouvrage de Pierre Birnbaum, intitulé *la République et le Cochon*, dans lequel il montre comment les choix alimentaires ne sont pas de simples préférences personnelles mais des déclarations culturelles et politiques pouvant devenir des symboles de valeurs républicaines dont les nourritures halal et casher sont montrées du doigt. « Faut-il manger les mêmes plats à la même table pour être de bons citoyens ? » (Birnbaum, 2013). Cette aptitude à équilibrer l'accueil de la différence rappelle l'incessante controverse sur l'introduction de la viande halal dans les cantines scolaires, révélant des tensions comparables autour de la laïcité, de l'inclusivité et de la cohésion sociale. Pour apaiser les tensions au sein du groupe, il a dans un premier temps été choisi de ne pas du tout conventionner la viande, excluant alors la problématique religieuse.

Le dernier sujet intégrant la viande aux débats ici abordé est celui de la responsabilité collective en matière de santé. Le lien entre santé et la réduction de la consommation de la viande, notamment la viande rouge et la charcuterie, suscite des questions sur le rôle de la caisse en tant que garde-fou face à des consommations jugées excessives par certains membres. Dans le cadre de la caisse, certains ont proposé que le collectif puisse jouer un rôle éducatif et régulateur en matière de prévention de santé. En guidant vers des pratiques alimentaires bénéfiques pour la santé, la caisse est alors ici vue comme un potentiel instrument de santé publique à petite échelle. Cependant, ce rôle de régulation a suscité des réactions au sein du groupe, certains membres percevant ces mesures comme une forme de paternalisme restreignant la liberté de choix. Il a été décidé que ce type de restrictions relevait de la responsabilité individuelle.

Ces verbatim et descriptions d'échanges autour de la viande révèlent les complexités des dynamiques sociales au sein d'un groupe tentant de définir des pratiques alimentaires éthiques, durables et de santé.

3.1.2.2 **Les aliments transformés : retour aux fourneaux !**

Un autre sujet ayant suscité des débats est celui des aliments transformés. Selon les classifications Nova et Siga, ces aliments sont répartis en différents niveaux de transformation, allant des produits bruts aux aliments ultra-transformés (AUT), nuancé de degrés intermédiaires de transformation.

Là où il s'est avéré assez évident d'exclure du conventionnement les AUT pour plusieurs des caisses, cet entre-deux de transformation des produits alimentaires (entre bruts et AUT) a ouvert les discussions. Par exemple, dans la saynète suivante se déroulant lors d'une réunion de l'une des caisses, une proposition d'atelier pour comprendre les étiquettes des aliments suscite une vive réaction et un débat sur les pratiques alimentaires.

Encadré : description d'une saynète⁴², la place des aliments transformés

Une membre d'une caisse propose que soit organisé un atelier qui permette d'apprendre à décrypter et comprendre les étiquettes des aliments emballés. En réaction à cette proposition, une autre membre s'exclame être contre cet atelier car cela sous entendrait la possibilité d'acheter des produits transformés et par extension de pouvoir faire ces achats en grandes surfaces. Elle refuse catégoriquement que ces derniers et ce type d'aliments soient potentiellement conventionnés. Elle soutient que tout le monde doit cuisiner des aliments bruts et qu'il faut « *retourner à la cuisine* » pour consacrer plus de temps au travail de ces aliments. Une autre rétorque dans l'ironie : « *Et pourquoi pas faire retourner les femmes aux fourneaux !* ». Une autre encore souligne ensuite que « *les gens n'ont pas toujours le temps de cuisiner* » et qu'il faudrait pouvoir laisser le choix d'acheter des aliments (un peu) transformés pour permettre au dispositif de la caisse d'être inclusif avec des personnes qui disposent de moins de temps pour cuisiner. La première est contrariée et sort de la pièce pour fumer une cigarette disant « *[qu'elle n'est] pas venue dans le projet de la caisse pour ça* ».

Cette saynète illustre deux autres problématiques liées aux AUT : la question du rôle des femmes en tant que pourvoyeuses de nourriture, et le risque de non adhésion de nouveaux membres si le choix est limité aux aliments bruts.

« Aujourd'hui, l'alimentation, faire les repas, ça repose comme beaucoup de tâches intrafamiliales majoritairement sur les femmes uniquement. Heureusement, les choses évoluent, mais quand même, c'est la mère qui nourrit. » (COF6)

⁴² Description d'une saynète déroulée le 18/03/2024 lors d'une réunion

Ce verbatim met en lumière la remarque teintée d'ironie de la saynète quant à la répartition des tâches domestiques, en particulier celles liées à l'alimentation, au sein des familles contemporaines. Elle souligne la persistance de la division genrée du travail domestique, malgré certaines évolutions, et la prise en charge majoritaire par les femmes des activités autour de l'alimentation, notamment de la préparation des repas (Gojard et Hebel, 2010), mais également de la charge mentale induite, allant de la liste de course jusqu'au rangement du lave-vaisselle.

Selon la sociologue Rebecca Som Castellano, les réseaux alimentaires alternatifs prescrivent des pratiques qui pourraient élargir le travail d'approvisionnement alimentaire des femmes à ce qu'elle qualifie de « third shift » (Som Castellano, 2016). Cette notion fait référence aux efforts et au temps que les individus, souvent les femmes, investissent dans des pratiques alimentaires plus durables, en plus de leur travail rémunéré (first shift) et de leur travail domestique (second shift).

Les féministes critiques ont examiné la division du tâches ménagères pour dénoncer le caractère gratuit du travail domestique assuré par les femmes, et en particulier, certains auteurs soutiennent que le travail culinaire constitue une forme d'oppression sociale des femmes (DeVault, 1991).

La proposition de l'atelier sur les étiquettes des aliments visait à donner aux membres des outils pour faire des choix éclairés, ce qui pourrait venir en réponse à un besoin d'émancipation de l'alimentation dominante proposée par le système alimentaire actuel. Insister sur le fait que tout le monde doit cuisiner des aliments bruts peut, sans le vouloir, renforcer ces inégalités de genre, de disponibilité temporelle voire matérielle pour les profils plus précaires.

3.1.2.3 Bio ou pas bio ? Local ou pas local ?

« Je mange à 75% bio, de saison. » (CNF5)

La réglementation de l'agriculture biologique⁴³ encadre le mode de production, engageant le producteur dans une obligation de moyens mais pas de résultats. La satisfaction des attentes du bio par les consommateurs se traduit le plus souvent en terme de réduction des incertitudes en écho à une inquiétude environnementale (« pour la planète ») mais aussi sanitaire et en opposition à une agriculture intensive et par extension les OGM (Lamine, *op. cit.*).

⁴³ Les textes réglementaires - Agence Bio

« Se nourrir mal avec les produits de mauvaise qualité, des pesticides, on sait aujourd'hui que ça donne beaucoup de maladies. Et se nourrir correctement avec du bio, des produits de qualité, sans pesticides, on a plus de chance de ne pas avoir du cancer. » (CEF3)

Le besoin de garantie des consommateurs est une notion qui naît dans un contexte d'incertitude sanitaire dans les années 1990 suite à la crise de la « vache folle » qui a permis de voir accroître la consommation du bio, perçu comme une assurance sanitaire. Par extension, et bien que la littérature scientifique étudiant les liens entre santé humaine et alimentation biologique reste de nos jours encore parcellaire, les aliments bio sont également perçus par les consommateurs comme potentiellement plus sains au sens de propriétés sanitaires mais aussi diététiques voire targués de qualités gustatives.

Perçu comme gage de confiance par les membres des caisses, c'est donc par une entrée juridique et son cahier des charges que le choix est alors confié au label Bio, mais également à la mention Nature et Progrès qui va plus loin que la bio traditionnelle. Le « progrès » incarnant un passage vers des valeurs écologiques, éthiques et solidaire comme un projet de société et qui dépasserait alors le simple cadre strict de la bio.

Cependant, on observe une controverse basée sur la méfiance au sein du groupe de la caisse Est à propos du label Bio.

« Avec l'atmosphère qui est polluée ici, c'est pourquoi je dis ici il y a pas de bio, ici, en Europe, parce que tout ce qui est pollué dans l'air ça se déverse dessus. Même s'ils mettent pas de produit, moi je trouve pas ça bio en fait. » (CEF7)

Pour cette membre originaire et ayant vécu en Côte d'Ivoire, les phénomènes de pollution sont tellement généralisés en Europe par opposition à la situation qu'elle connaît dans son pays d'origine, que la labellisation biologique n'est pas une garantie de bonne qualité, malgré les contrôles qui peuvent être effectués.

Aussi, lors d'un atelier, une seconde membre de la caisse Est, ancrant son propos dans une expérience professionnelle en tant que main d'œuvre agricole, explique qu'elle a constaté un décalage entre les garanties allouées par la réglementation et les pratiques du maraîcher bio chez qui elle travaillait, remettant en doute les pratiques agricoles sous le prisme de la fraude possible, ceci n'excluant pas la confusion entre la labellisation biologique et des pratiques sans aucun traitement.

« Alors ce n'est pas bio mais au moins je sais d'où ça vient. Je ne suis pas une inconditionnelle du bio. Par exemple dans notre AMAP, [le producteur] n'est pas labélisé bio mais il a tout le processus » (COF6)

Finalement utilisé comme facilitateur de démarche réflexive pour le conventionnement dans certaines caisses, deux autres critères attendus des citoyens sont la confiance et la transparence quant aux pratiques de production et de distribution. Des analyses de chartes des épiceries ainsi qu'une grille d'entretien a été rédigée par ceux-ci permettant d'ouvrir le conventionnement à des pratiques non bio mais dont le processus répondrait aux critères décidés collectivement : conditions de travail, bien-être animal, gestion de l'eau, des déchets, etc.

Egalement associé à un système soutenant une alimentation plus durable, le critère de localité de production semblait être un point essentiel au départ des réflexions mais dont le périmètre s'est avéré moins évident à définir que prévu. Il n'existe en effet pas de définition officielle pour désigner un produit comme local. De plus, selon le socioéconomiste Nicolas Bricas, il s'avère que les impacts environnementaux en matière de dépenses énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre sont trop faibles pour justifier une relocalisation⁴⁴. Le besoin d'un critère de localité peut s'interpréter en une réponse à la distanciation apportée par notre alimentation contemporaine et les rapports entretenus avec elle. Cette distanciation relève de multiples dimensions : géographique (éloignement des lieux de production), économique (accroissement du nombre d'intermédiaires), cognitive (perte de savoir sur les origines), sociale et politique (perte de prise sur le système alimentaire). « La demande de relocalisation permet de restaurer des liens de confiance entre producteurs et consommateurs » (Bricas et Conaré, 2021).

Comme ce critère reste subjectif et porté par nombreuses discussions, il a finalement été choisi, pour la caisse Sud par exemple, de donner priorité à la proximité de façon simple et croissante : Haute-Garonne, puis départements limitrophes, puis Occitanie, puis France, puis monde en dernière intention.

⁴⁴ [Le tout local est-il un piège ? \(agrobiosciences.org\)](http://agrobiosciences.org)

3.1.2.4 *Les produits d'importation*

En reprenant la notion de Bruno Latour, N. Bricas et D. Conaré proposent de plutôt parler de « territoires de subsistance » pour définir ce que pourrait être le local : « Dites-moi de quoi vous vivez et je vous dirai jusqu'où s'étend votre terrain de vie » (*ibid*). Et si ce terrain de vie s'étendait au monde ?

*« La culture de l'avocat assassine les gens, je ne comprendrais pas qu'on conventionne une production qui arrive du Pérou, ça me ferait partir de la caisse »
COF1*

Le rejet de conventionner des avocats venant du Pérou illustre une critique de la globalisation et de ses effets destructeurs sur les populations locales et l'environnement. L'utilisation du terme « assassine » est particulièrement forte et souligne le refus de soutenir la production de masse pour l'exportation qui implique des coûts humains et écologiques. Cette critique s'ancre dans une perspective éthique et le fait d'annoncer un départ de la caisse si ces avocats venaient à être conventionnés peut être vu comme un acte de résistance contre ce système de production.

Bien que certains soient contre l'idée de conventionner d'autres produits d'importation comme le chocolat, le café ou les bananes, la réalité de leur consommation culturellement ancrée dans les habitudes occidentales pousse à adopter une approche pragmatique. A la question « faut-il alors conventionner le chocolat », cette même membre répond :

« Dans l'absolu non, dans la réalité les gens vont continuer à acheter leurs chocolats des multinationales, il vaut mieux conventionner un chocolat et un café équitable, plutôt que de ne pas le faire du tout » COF1

Le choix de conventionner du chocolat et du café équitables plutôt que de laisser les consommateurs se tourner vers des produits de multinationales moins éthiques reflète une forme de compromis. Cette position pragmatique montre une tentative d'équilibrer les idéaux éthiques avec les comportements de consommation réels. Les groupes des caisses Nord et Sud ont fait le choix de conventionner ces produits qui portent un label tel que Fairtrade associé au label Bio. Ainsi, en acceptant de conventionner des produits équitables, le groupe tente de minimiser l'impact négatif tout en répondant aux besoins des membres.

A la caisse Est s'est posé la question de conventionner les produits d'importation tels que le manioc, l'igname, l'attiéké, le gombo. C'est en effet la caisse qui présente

le plus de membres d'origine africaine et dont les recettes traditionnelles intègrent ces aliments. Ceux-ci étaient d'ailleurs présents dans les recettes partagées lors de l'atelier « récits-recettes », exprimant un récit de vie au travers d'une recette, ainsi que lors du repas de la fête de la Caissalim organisé par les membres de cette caisse (repas notamment cuisiné par les femmes d'origine africaine). Pourtant, il a été choisi que ces produits d'importation ne seraient pas conventionnés car il est difficile d'en connaître les origines et donc leur durabilité. Le propos qui suit est celui d'une membre née en Guinée et ayant vécu au Gabon à partir de ses 17 ans :

« En fait moi je me dis que pour conventionner les produits importés, ça serait un peu difficile, parce qu'on ne sait pas réellement d'où vient ce produit et comment ils sont faits surtout. Parce que même chez le Guinéen là-bas ou les magasins africains, [...] des fois il connaît d'où ça vient, des fois il ne sait pas. Donc du coup [...] je pense que c'est mieux de choisir les produits locaux, parce que là au moins on connaît d'où ça vient, et comment ils font pour le produire aussi. » CEF1

La difficulté à connaître l'origine et les conditions de production des produits importés renforce la préférence pour les produits locaux, dont la traçabilité est plus assurée. Cette préférence s'inscrit dans une logique de durabilité et de sécurité alimentaire garanti par la connaissance et la transparence des chaînes d'approvisionnement locales.

Pourtant, une tension est apparue au sein de cette même caisse entre le désir de privilégier des aliments locaux et durables et la nécessité d'inclure une diversité de cultures alimentaires pour intégrer des traditions culinaires étrangères. Ce besoin d'inclusion est exprimé par une membre d'origine française, ce qui reflète une prise de conscience de l'importance de la diversité culturelle dans les choix communs de la caisse. En interrogeant alors les concernés sur ce sujet, cette même membre ayant vécu au Gabon déclare que :

« Moi j'ai remarqué que la nourriture que je mangeais au Gabon, c'est pas beaucoup différent d'ici. Donc du coup je peux faire un mois sans manger la nourriture de la Guinée. Peut-être c'est en passant quand je sens que j'ai envie de manger les feuilles de manioc, je pars à la boutique, je paye ça. Mais quand je fais ça, ça ne veut pas dire que je mange ça tout le temps. C'est une fois en passant. » CEF1

Cette membre souligne que la nourriture consommée au Gabon n'est pas très différente de celle disponible localement et mentionne qu'elle ne ressent pas le besoin de consommer régulièrement des aliments spécifiques à sa culture d'origine

(Guinée). La consommation de produits traditionnels, comme les feuilles de manioc, se fait de manière occasionnelle et non systématique. Cette approche montre une forme de pragmatisme culturel, où les individus choisissent de consommer leurs aliments traditionnels de manière sporadique, tout en intégrant les pratiques alimentaires locales. Cela soulève également une question importante sur les véritables besoins et désirs des membres des minorités culturelles au sein de ces initiatives alimentaires. Il est crucial de consulter et de donner directement la parole aux concernées pour comprendre leurs attentes.

3.1.2.5 L'alcool : un sujet moral

Un dernier sujet portant à débat, et non des moindres, a été celui de l'alcool. Dans la continuité de l'idée que la caisse adopte un rôle de régulateur en matière de responsabilité sanitaire, plusieurs membres ont mis en avant qu'il serait incohérent que les cotisations financent à la fois le maintien de la santé et les produits qui la nuisent.

« [...] bien qu'il y ait des artisans qui travaillent mieux que d'autres et qu'on a envie de soutenir [...] [mais] conventionner le vin c'est comme conventionner la cigarette. » CSF5

Cette comparaison avec le tabagisme place le vin, souvent perçu comme un produit culturellement valorisé et socialement acceptable, au même niveau que la cigarette, généralement vue comme un produit nocif et indésirable, et suggère une équivalence symbolique entre ces deux produits en termes de santé publique et de moralité. Le soutien aux artisans souligne l'importance de valoriser le savoir-faire et, par extension, l'économie locale, d'autant plus que le vin occupe une place culturelle significative, notamment en France. Cependant, ce désir de soutien entre en conflit avec les préoccupations de santé publique associées à la consommation de vin. Comparer le vin à la cigarette pourrait cependant être perçu comme une remise en question de cette valeur culturelle et économique face à des enjeux de santé publique et de régulation éthique.

En conclusion, les divergences entre les membres ont révélé un contraste entre les aspirations pour une alimentation idéalisée et les réalités culturelles et pratiques. Ces discussions mettent en évidence la nécessité de prendre en compte et d'intégrer la diversité des situations individuelles pour réussir à définir une alimentation commune qui soit à la fois inclusive et représentative.

3.2 Appréciation de la prise de décisions communes

Explorons maintenant la manière dont un groupe évalue les processus décisionnels au sein de son collectif, avec un accent particulier sur les attitudes et les émotions des membres envers ces processus.

3.2.1 Des décisions considérées comme justes, bien que...

Tous les témoignages montrent une grande cohérence dans l'appréciation des décisions prises collectivement. Les membres du groupe perçoivent ces décisions comme justes, qu'elles aient été le fruit d'un consensus ou d'un débat, comme précédemment cités. Cela indique une forte adhésion aux processus décisionnels et une perception positive de la justice et de l'équité au sein du groupe. Beaucoup sont même enthousiastes de la façon dont a été construite la charte de fonctionnement qui permet alors une réponse harmonieuse avec la charte des valeurs.

Une participante admet que « *on vit une intelligence collective* » (CNF3), ce qui suggère que le groupe valorise la collaboration et la capacité à résoudre des problèmes ensemble de manière efficace. Cela souligne un sentiment de satisfaction dans le processus collaboratif.

« *On arrive à avancer en s'écoutant et en acceptant l'opinion de l'autre.* » (CNF4)
Cette membre met en avant l'importance de l'écoute et de l'acceptation des opinions des autres. Ce témoignage reflète une culture du dialogue ouvert et du respect mutuel, essentiels pour la construction de solutions acceptables pour tous.

« Moi j'adore les compromis, je trouve ça passionnant en fait. Pour moi un compromis c'est joyeux, ça veut dire qu'on a réussi à faire chacun un pas vers l'autre et qu'on est tous contents. Il n'y a pas quelqu'un qui a dû céder, qui a dû renoncer dans un compromis et ça m'émerveille toujours dans le collectif quand je vois qu'au départ on a chacun une envie et qu'on arrive quand même à bricoler quelque chose où tout le monde trouve satisfaction. » (CSF5)

Cette autre citoyenne considère le compromis comme un signe de réussite collective. La perception du compromis comme quelque chose de « joyeux » suggère une vision positive du débat et de l'adaptation mutuelle. Cela indique une satisfaction en la capacité du groupe à trouver des solutions qui intègrent les intérêts de tous.

« Ce n'est pas tant la finalité qui est importante, c'est la façon dont on le fait »
(CSH2)

Enfin, cet habitant souligne que, pour eux, la façon dont les décisions sont prises est plus importante que les résultats eux-mêmes. Cette perspective met en avant la valeur du processus démocratique et participatif, où les méthodes de prise de décision sont autant, voire plus, valorisées que les décisions finales.

En somme, le groupe semble fortement valoriser les processus de prise de décision participatifs et collaboratifs. Les membres apprécient non seulement les résultats des décisions mais aussi la manière dont ils sont atteints. L'aspect émotionnel, tel que le plaisir de voir des compromis réussis, renforce le sentiment de satisfaction et d'appartenance au groupe.

Toutefois, certains participants estiment que les critères définis sont parfois ambitieux, voire trop idéaux, et qu'il sera difficile de tous les vérifier dans la pratique, comme par exemple dans le cas de l'analyse des comptes d'une exploitation agricole.⁴⁵ Ils expriment également des inquiétudes concernant le possible « côté *inquisiteur* » envers les producteurs, ainsi qu'un risque de jugement hâtif sur les types de producteurs à privilégier pour les conventions.

« Mais je trouve que le niveau est très exigeant. Et moi, ça me gênerait presque d'aller voir un paysan lui disant qu'est-ce que vous faites pour l'eau ? [...] Je serais mal à l'aise d'arriver avec mon savoir et d'aller interroger un producteur sur ces choses-là de façon si fouillée. C'est un intrusif. » (CSF4)

Un membre de la caisse Est estime que l'appropriation des enjeux a parfois manqué de discours de contradiction et donc de débat, notamment en termes de remise en question des idées reçues et de correction de certaines affirmations incorrectes sur le plan scientifique. Il cite l'exemple d'une critique des AOP, qu'il considère comme un gage de qualité apprécié par les producteurs. Selon lui, certains propos n'ont pas été rectifiés, ce qui pourrait induire en erreur en laissant croire qu'ils reflètent la vérité, ce qui n'est pas le cas. Il constate que « *tout le monde est dans le même mood* », et qu'il faudrait parfois nuancer avec d'autres points de vue.⁴⁶

Dans certains entretiens, on note alors un frein à l'expression lors des prises de décision. Certains participants choisissent de ne pas intervenir par crainte de dominer la discussion et de ne pas laisser suffisamment de place aux autres, moins expérimentés, afin de maintenir une atmosphère conviviale. D'autres s'abstiennent

⁴⁵ Notes de Lucie Dubois, doctorante ayant réalisé deux entretiens pour la caisse Est

⁴⁶ idem

de s'exprimer par manque de confiance en leur légitimité, ce qui reflète une disparité dans les compétences personnelles et professionnelles au sein du groupe.

En résumé, le groupe montre une forte adhésion aux processus décisionnels participatifs, valorisant autant les résultats que les méthodes employées. Cependant, des préoccupations émergent concernant la faisabilité des critères établis et font face à des différences de légitimité d'expression, révélant un défi d'équilibre entre la quête de justice et les applications pratiques.

3.2.2 Le temps comme point saillant dans la dynamique collective

Le thème du temps est récurrent dans les discussions et les témoignages des participants au projet Caissalim. Il illustre une dichotomie entre les contraintes organisationnelles et les aspirations individuelles : « ça va trop vite » mais en même temps « on veut que ça avance ». Cette dualité temporelle met en lumière plusieurs aspects pouvant mettre en difficultés certains membres.

« Je trouve qu'on prend les décisions vraiment hyper rapidement et que j'aurais besoin d'avoir beaucoup plus de temps. Ça, c'est vraiment quelque chose qui me gêne. » (CSF4)

« Parce qu'on est un peu peut-être dans une urgence [...] J'ai un peu ce sentiment qu'à chaque atelier on doit aller vite. » (CSH2)

En effet, La perception de l'urgence est fréquemment exprimée par les participants. Cela révèle une pression ressentie pour avancer rapidement, souvent due à des contraintes externes, telles que des calendriers prédéfinis ou des objectifs de projet à atteindre.

« Il n'y a pas d'opposition parce qu'il n'y a pas vraiment le temps... » (CNF2)

Ce propos souligne le manque de temps comme une justification à l'absence de débats approfondis. Cette pression temporelle peut de fait générer des sentiments de frustration :

« C'est toujours un peu une frustration quand je rentre chez moi, mais d'un autre côté, il y a cette volonté d'avancer, ce que je comprends, et qui est nécessaire aussi si on veut respecter un calendrier. [...] Mais oui, si on veut lancer un jour la caisse, on est obligé d'avancer sur certaines étapes. » (CSH2)

La frustration provient de la nécessité de concilier la rapidité d'exécution avec la qualité de la réflexion et de la prise de décision. Les participants se retrouvent

souvent tiraillés entre l'envie de bien faire les choses et le besoin d'avancer rapidement pour respecter les échéances.

Pour certains, le temps est un besoin dont l'absence peut affecter leur participation. CNF3 avoue : « *Je suis lente, j'ai du mal à faire une synthèse* », tandis que CNF5 note : « *au bout d'un moment je décroche.* » en parlant des réunions parfois chargées. Ces témoignages marquent les disparités individuelles face à la gestion du temps et la capacité à suivre le rythme imposé par le groupe. Cela peut également révéler des inégalités potentielles en termes de ressources personnelles pour s'adapter à ces exigences temporelles.

Malgré ces défis, certains participants s'accommodent de la contrainte temporelle en faisant confiance au groupe et à la coordination. La confiance dans le collectif et dans la capacité de la coordination à guider efficacement le projet est essentiel pour maintenir la cohésion et l'engagement des membres.

La gestion du temps est donc à la fois une source de tension et un moteur de progression. Cela souligne l'importance d'une coordination attentive pour équilibrer ces tensions et maintenir une dynamique inclusive.

Car en effet et à l'inverse, d'autres participants sont désireux de voir le projet se concrétiser et attendent avec impatience le "lancement de la caisse". Cette impatience reflète une tension entre le processus démocratique, souvent long et délibératif, et le besoin d'efficacité et de résultats tangibles.

« La démocratie c'est bien mais au bout d'un moment il faut qu'il y ait des gens qui écrivent et décident des trucs » (CSH4)

Ce propos souligne le besoin d'action concrète après les phases de formation et de discussion. De même, cette participante montre également le désir de passer de la théorie à la pratique :

« Les débats théoriques c'est chouette, j'adore, mais ça ajoute encore des réunions » (CSF5)

Figuré dans un autre contexte, la complexité du temps est ici mise en scène lors d'un théâtre-forum organisé par le groupe Ouest. L'encadré qui suit décrit cette scène.

Encadré : description d'une saynète⁴⁷, l'inclusion de personne ayant une barrière de la langue

Ce récit se déroule lors d'une mise en scène jouée pendant un atelier de théâtre forum organisé par le groupe Ouest (CAPP), 3 personnes jouent la scène.

On se retrouve plongé au sein d'une réunion de la CAPP : il y a une salariée, une membre historique et une nouvelle arrivante ne parlant pas bien le Français. Tout le monde est au départ en cercle. La réunion démarre et on comprend que personne ne s'attendait à ce qu'il y ait une nouvelle. Une pause dans la réunion a donc lieu pour savoir qui est cette personne, elle ne connaît pas bien le projet mais semble intéressée par celui-ci. La salariée propose de faire un résumé du projet pour la nouvelle mais la membre historique dit que cela fait prendre du temps sur le déroulé de l'ordre du jour déjà serré. Les deux continuent à discuter sur le temps pris pour le montage du projet et celui d'inclure sans cesse de nouvelles personnes. La nouvelle, à la fois gênée et exclue se recule, jusqu'à ce que la membre historique lui tourne le dos pour faire face à la salariée et que le cercle disparaisse. Fin de la scène.

Cette mise en scène a soulevé plusieurs questions de la part du groupe :

Comment faire pour accueillir une nouvelle arrivée dans un collectif déjà constitué sans que cela ne retarde le projet ? Comment accompagner la barrière de la langue ?

Cette scène met en évidence les tensions entre l'efficacité organisationnelle et l'intégration de nouveaux membres, révélant les défis de maintenir l'élan d'un projet tout en étant inclusif, particulièrement lorsqu'il s'agit de surmonter des barrières linguistiques. Elle montre comment ces tensions peuvent entrer en conflit avec les valeurs de solidarité et d'accessibilité.

Ces situations délicates de gestion du temps vues dans toutes les caisses pointent les défis inhérents aux processus participatifs où la recherche de consensus et l'inclusivité peuvent parfois ralentir la mise en œuvre des actions, créant une dynamique complexe entre démocratie participative et efficacité organisationnelle.

⁴⁷ Description d'une saynète déroulée le 25/05/2024 lors d'un atelier théâtre-forum

3.3 Cotisation auto-déterminée : l'exercice de se placer « selon ses moyens »

Encadré : grilles de cotisation Nord et Sud

Les caisses Nord et Sud ont consacré plusieurs séances à élaborer une grille indicative de cotisation, considérée comme un outil d'aide à la décision plutôt qu'une obligation. Chacun est libre de choisir le montant qui lui semble approprié en fonction de sa situation personnelle. Cet outil repose sur la confiance mutuelle et l'auto-détermination. Les deux caisses se sont inspirées du travail déjà réalisé par la Caisse Commune de Montpellier. L'une a décidé de proposer plusieurs critères d'aide à la décision, permettant de choisir une cotisation basée sur le revenu, le reste à vivre par personne, ou le budget alimentaire. L'autre caisse a opté uniquement pour une cotisation basée sur le reste à vivre par personne, avec un ajustement pour ceux se considérant en situation de précarité alimentaire. Les guides d'auto-détermination sont disponibles en annexe.

Il est à noter que les caisses Est et Ouest ne sont pas concernées à ce stade de l'observation, car elles ne sont pas aussi avancées dans leur développement et n'ont pas atteint cette phase de réflexion. Seules les caisses Nord et Sud ont été interrogées à ce sujet lors des entretiens, où le guide proposait la question : « Avez-vous pu facilement vous placer sur la grille de cotisations ? »

Pour certains, cet exercice d'auto-détermination s'est avéré assez simple, comme l'illustre ce témoignage : « *T'as un budget, t'as un nombre de personnes. C'est très simple. Oui, c'était facile* » (CNF4). En revanche, d'autres ont trouvé cet exercice moins confortable : « *Pour moi c'est du chinois, c'est des chiffres* » (CSF3).

Enfin, cela a permis de soulever des questions de solidarité et de geste politique pour quelques uns, parfois en cherchant à éviter de se positionner en tant que bénéficiaire, tandis que d'autres ont assumé ce rôle. Enfin, certains ont perçu cet exercice comme un rappel inconfortable des codes de l'aide alimentaire.

3.3.1 Un geste solidaire et politique

Pour certains membres, notamment ici de la caisse Sud, la cotisation est abordée en déterminant d'abord combien ils peuvent contribuer avant de consulter la grille de cotisation.

« Moi, je prends le problème complètement à l'envers. En fait, je m'en suis rendu compte il y a peu de temps que c'est ce que font beaucoup de la Calim'pote, ils vont se demander combien ils peuvent mettre et après, ils se passent sur la grille. Donc, il y en a par exemple qui veulent soutenir. » (CSF5)

Cette approche flexible et proactive témoigne d'une adaptation des individus au besoin du projet tout en tenant compte de leurs capacités financières. Cela reflète également une volonté de soutien actif, où les membres cherchent à maximiser leur apport selon leurs moyens.

Aussi, certains abordent leur participation sous une dimension de solidarité :

« Je sais que je vais mettre de l'argent, mais je vais récupérer beaucoup moins. Je sais que j'y participe par solidarité. Je vais donner de l'argent. [...] oui, par solidarité, parce que c'est un projet que je trouve extraordinaire. Franchement, extraordinaire. Quand j'ai découvert ce projet-là, waouh ! » (CSH4)

Ce participant est conscient qu'il contribuera financièrement plus qu'il ne bénéficiera matériellement. Son engagement est motivé par un fort sentiment de solidarité envers le projet qu'il considère comme « extraordinaire ». Cette attitude reflète une volonté de redistribuer les ressources au sein du collectif, soulignant l'importance des mécanismes de solidarité qui dépassent la simple transaction économique.

Cette autre membre décrit son acte de donner davantage comme un « geste politique » :

« Je pense que je donnerais plus. [Par geste politique ?] Oui, politique. Parce que de toute façon, il faut qu'il y ait des gens qui donnent plus pour que ça marche. » (CSF4)

Elle reconnaît la nécessité d'une contribution plus élevée de certains membres pour assurer le succès du projet. Cet engagement révèle une conscience de la dimension politique des actions quotidiennes, où les individus agissent pour influencer positivement leur environnement social.

Enfin, malgré ses faibles revenus, ce dernier exprime une disposition à contribuer plus que ce qu'il reçoit pour soutenir le projet collectif, montrant ainsi un engagement solidaire similaire à un don associatif :

« Si je prenais en compte mon revenu, je ne cotiserais pas beaucoup [...] Mais moi j'ai pas beaucoup de charges, enfin je vie au coloc et tout ça, donc je suis prêt, mais comme je dis, c'est un projet qui me tient à cœur. Au même titre que je pourrais donner une association ou quoi, je serais prêt à mettre un peu plus pour permettre à des gens qui peuvent mettre un peu moins d'équilibrer la caisse. Donc, je serais plus dans cette optique-là de mettre un peu plus que ce que je reçois à la fin. » (CSH2)

3.3.2 Vouloir être neutre

Les témoignages suivants révèlent des attitudes envers la cotisation qui sont fortement influencées par des perceptions de justice et de responsabilité individuelle, et centrées sur le désir de neutralité financière.

« Je m'étais dit, il faut quand même que je cotise quelque chose. Je suis pas là pour profiter du système, mais trouver quelque chose qui soit juste. Et c'est le truc médian, donc c'est parfait. » (CNF3)

Son approche de la cotisation comme un acte juste et équilibré (« le truc médian ») indique une volonté d'atteindre une contribution perçue comme équitable vis à vis du groupe. Elle veut éviter de « profiter du système », ce qui reflète une certaine conscience morale. On retrouve un souci de moralité similaire à la caisse Sud :

« J'ai regardé vaguement la grille, on a un taux de cotisation qui est faible et moi ça me semblerait un peu injuste qu'on cotise si peu. [...] Dans le sens où de toute façon c'est un budget qu'on passe chaque mois donc pourquoi on dépenserait moins. » (CSF7)

Arguant qu'il serait injuste de cotiser moins que ce qu'elle dépense habituellement, cette participante montre un souci de neutralité en voulant maintenir ses contributions alignées avec son budget mensuel.

Malgré une situation personnelle qui pourrait la qualifier de bénéficiaire, cette autre membre de la caisse Sud préfère contribuer à hauteur de ce qu'elle reçoit pour « ne pas coûter à la caisse » :

« Moi, j'ai dit que je n'ai pas de rémunération, en vrai, je pourrais être bénéficiaire. Après, à la maison, je ne me sens pas en difficulté financière, on vit correctement avec un seul revenu. J'ai quand même envie que le projet marche, donc je vais à minima être à l'équilibre. J'ai discuté avec mon compagnon, il m'a dit que c'est une préoccupation pour moi de ne pas coûter. [...] Comme le projet, il faut qu'il démarre et qu'il dure, donc au minimum, je serai à l'équilibre, je mettrai 100 euros [...] et je recevrai 100 euros. [...] Je ne veux pas que ça coûte à la caisse parce qu'on ne sait déjà pas s'il va être équilibré. Au minimum, si je cotise à 100 euros et que j'en reçois à 100 euros, ce sera neutre pour moi. Ce sera comme avant la caisse. Ça ne changera rien. Mais après, on va voir quel effort on fait. » (CSF5)

Son souci de neutralité (« être à l'équilibre ») est renforcé par les discussions et le soutien financier quotidien de son compagnon. Ce désir de ne pas coûter révèle une forte préoccupation au sein de son foyer mais aussi pour le maintien à l'équilibre financier de la caisse.

3.3.3 Endosser le rôle de bénéficiaire : l'affirmer et l'éprouver

Dans les caisses Nord et Sud, quand ils n'expriment pas une position solidaire, politique ou neutre, peu de participants ont déclaré lors des entretiens qu'ils se situeraient en dessous du seuil de cotisation de 100 €, considéré comme l'équilibre. Leurs réponses sont souvent vagues ou indirectes, ou bien se soldent par un « je ne sais pas, je n'ai pas évalué mon budget ». Un seul entretien contient une affirmation claire à ce sujet :

« Moins de 100 euros, ça c'est sûr. Moins de 100 euros, ouais. » (CNF6)

La réticence à se positionner sous le seuil de cotisation de 100 € peut être interprétée comme une forme de résistance à endosser le rôle de bénéficiaire, souvent perçu négativement dans les structures solidaires. Cette attitude pourrait révéler une tension entre le besoin d'aide et le désir de contribuer positivement au collectif. La pudeur à déclarer explicitement une cotisation inférieure à 100 € peut indiquer que certains participants, malgré leurs besoins, ressentent une gêne à se positionner en bénéficiaires visibles et préfèrent une certaine discrétion dans leur engagement. D'autres, ayant des revenus bas, craignent, par mécompréhension du projet, que le dispositif ne leur coûte de l'argent. Il est donc crucial de questionner et de rester vigilant quant au vocabulaire employé. Personne ne se considère comme bénéficiaire du régime général de la Sécurité Sociale lorsqu'il consulte son médecin ou reçoit sa pension de retraite, après tout. Ceci met en lumière des dynamiques sociales et psychologiques complexes au sein de ce type d'initiatives solidaires et peut révéler une volonté de maintenir une image de dignité et alignée avec leurs valeurs malgré des besoins réels. La comparaison avec le régime général de la Sécurité Sociale souligne l'importance de normaliser et de déstigmatiser pour encourager une participation plus ouverte. Une réflexion et sensibilisation à l'utilisation d'un vocabulaire plus inclusif serait important pour instaurer la confiance, écartier l'étiquette de la vulnérabilité et promouvoir un changement de paradigme de l'aide alimentaire.

En repensant à un questionnaire, élaboré par une conseillère en économie sociale et familiale, qui avait circulé en décembre dernier pour évaluer le budget alimentaire, nécessaire à la construction de la grille de cotisation, ainsi que les habitudes alimentaires, une membre a établi un parallèle avec des codes lui rappelant ceux

de l'aide alimentaire qu'elle avait connus, ravivant des expériences stigmatisantes passées :

« Et bien moi ça m'a vraiment fait l'effet, des questions et la forme qui est posée, de tout le parcours des travailleurs social pour aller dans les épiceries sociales, c'est les mêmes questions qu'on te pose, en plus avec une dimension budgétaire plus appuyée. Et moi j'ai pas trouvé ça hyper chouette [...] il y avait ce rapport un peu culpabilisant, les questions du protocole était vraiment datées, d'une forme d'habitation, de recherche gustative, d'équilibre alimentaire datées, ça m'a un peu saoulée, j'étais énervée à la plupart des questions. » (CNF1)

Il convient de mentionner que la plupart des participants n'ont pas rencontré de difficultés de stigmatisation face à ce questionnaire. Il n'y a donc pas de généralisation à faire concernant cette stigmatisation, mais il est important de rester vigilant pour ces minorités. Le fait d'examiner leur budget alimentaire a même pu aider certains à changer leurs habitudes alimentaires. Toutefois il est également intéressant de noter que la majorité des participants ne se sont pas prêtés à l'exercice du budget alimentaire.

En somme, cette diversité de réactions à l'exercice d'auto-détermination met en évidence les différentes façons dont les individus naviguent et interprètent les structures de soutien communautaire. Cela reflète non seulement des différences pratiques et cognitives, mais aussi des considérations plus profondes liées à l'identité, à la dignité et à la solidarité.

3.3.4 La liberté par la contrainte : pouvoir dépenser sa cotisation

Pour certains, il sera aisé de dépenser l'intégralité des 100€ perçus, car, comme mentionné précédemment, leurs habitudes de consommation sont déjà orientées vers une alimentation qu'ils jugent comme étant de qualité, et dont leurs lieux d'achat habituels sont déjà conventionnés. Il leur suffira simplement de changer leur moyen de paiement.

Pour d'autres, dont les habitudes durables sont également en cours de bifurcation ou déjà ancrées, il s'agira de changer de lieux d'approvisionnement, car leurs lieux habituels ne sont peut-être pas conventionnés en raison de leur nombre restreint ou de leur éloignement du quartier de la caisse fréquentée ou du lieu conventionné.

Enfin, pour une minorité, il s'agira d'introduire des habitudes alimentaires plus durables, ce qui pourrait limiter la dépense intégrale des 100€.

Un point de vigilance important est de garantir la diversité des lieux proposés afin que chacun puisse s'identifier aux lieux d'achat et ainsi dépenser la somme perçue. En effet, en parlant de Biocoop, une membre me fait part de son impression quant à cette enseigne qui « *ne fait pas sincère, ça fait grande surface pour les riches. Ça ne me ressemble pas.* » (CNF4)

Il a également été décidé collectivement de conventionner des magasins pour leur accessibilité aux personnes handicapées. De plus, pour gagner du temps, un point d'attention a été porté à la convention d'au moins un magasin offrant un large choix afin de permettre de concentrer les achats en un seul lieu, favorisant ainsi l'inclusion des personnes ne pouvant pas multiplier leurs achats en différents endroits.

CONCLUSION DES RÉSULTATS :

L'analyse des résultats obtenus à partir des hypothèses formulées a permis de mieux comprendre les dynamiques des caisses, ainsi que l'engagement des participants. Les hypothèses principales ont été explorées et, pour la plupart, confirmées, bien qu'avec certaines nuances.

L'idée que les caisses alimentaires attirent une diversité de participants aux profils variés se vérifie en grande partie. Les données révèlent effectivement une pluralité en termes d'origine socio-économique et d'âge. Cependant, cette diversité est tempérée par une surreprésentation des individus ayant un niveau de diplôme supérieur à la moyenne nationale et par une dominante féminine marquée dans la participation. Cela soulève des questions sur les profils qui s'intègrent naturellement à ce type de projet.

La présence de participants en situation de précarité économique est confirmée, bien que cette précarité soit plutôt représentée dans certains quartiers. Ce constat souligne la complexité de certaines situations et la nécessité de s'adapter en fonction des réalités locales. Par ailleurs, une proportion significative des participants est déjà sensibilisée aux enjeux écologiques en lien avec l'alimentation et est déjà engagée dans des pratiques de consommation alimentaire durable. Ce profil contribue donc facilement à orienter les débats et les décisions vers une alimentation alternative, en opposition aux pratiques alimentaires dominantes. L'idée que les participants choisissent de s'engager dans les caisses alimentaires pour s'émanciper du système alimentaire dominant est donc partiellement validée bien qu'ils cherchent effectivement à surmonter des divisions socio-économiques traditionnelles.

Les participants cherchent également à exercer activement leur pouvoir décisionnel, incarnant des valeurs de justice sociale, de durabilité écologique et de solidarité. Cet engagement montre donc que les caisses sont perçues comme de espaces de transformation sociale. Néanmoins, les résultats indiquent que l'impact attendu de cette participation pour favoriser un accès à une alimentation de meilleure qualité varie : pour certains, il est neutre, tandis que pour d'autres, il est positivement transformateur.

Il est également à retenir que la diversité au sein des caisses est effectivement un levier pour la construction de pratiques alimentaires collectives où tout le monde peut s'y retrouver. Les accords et désaccords observés quant à la définition d'une alimentation commune confirment cette dynamique qui restera néanmoins à travailler pour l'adhésion de nouveaux adhérents aux profils répondant actuellement absents. Les débats autour de la viande, des produits transformés ou biologiques illustrent bien les tensions entre une alimentation idéalisée et un pragmatisme sociétal. Ces discussions sont essentielles pour comprendre les compromis nécessaires à l'établissement d'une alimentation commune. Aussi, des déséquilibres dans la prise de parole et la prise de décision ont également été observés, souvent liés aux différences de connaissances et d'expériences entre les participants.

Cette analyse des résultats met en lumière les défis et les opportunités liés à l'organisation des caisses alimentaires comme espaces de participation citoyenne et de transformation sociale. La prochaine partie du mémoire proposera une synthèse à travers une typologie des participants (idéaux-types) et des monographies basées sur ces résultats. Nous avancerons également en ouverture une proposition pour poursuivre les recherches sur l'initiative de la Caissalim.

Partie 4 – Discussion

1. Synthèse typologique et monographique

1.1 Typologie de participants

Le développement présenté dans ce chapitre fait le prolongement des analyses présentées précédemment. Il s'agit de proposer une typologie de profils de participants au projet global de Caissalim, regroupant un profil plus général que j'ai nommé « le citoyen-bâisseur ». Je me suis longuement interrogée sur l'utilité d'un tel exercice, ainsi qu'au risque d'être caricaturale. L'approche typologique permet pourtant de mettre en avant la diversité des profils de participants et de faciliter la synthèse de l'enquête menée en reliant les caractéristiques sociales des enquêtés aux caractéristiques propres à leur motivation à construire un tel projet.

Les motivations à participer peuvent se regrouper autour de quatre idéaux-types :

- « le citoyen-solidaire »,
- « l' éco-militant »,
- « le mangeur-frugal »,
- « le socio-explorateur ».

Ils n'ont pas la volonté d'être réducteurs ni exhaustifs, des différences peuvent à échelle individuelle être bien sûr notées, ce qui en fait la singularité de chacun des participants, mais des motivations communes permettent de faire le lit d'un collectif motivé à poursuivre le projet. Une matrice de ces typologies est présentée à la suite de la description de chacun de ces profils et forme le lien entre les valeurs socio-écologiques (axe valeurs) et la possibilité d'accéder à une alimentation durable (axe choix).

1.1.1 Le « citoyen-solidaire » à la recherche d'une sortie de l'entre-soi

Ce profil se situe dans le cadran Nord-Nord de la matrice des typologies. Il s'agit d'une personne ayant déjà un accès établi à une alimentation choisie, souvent alternative, et non subie. Appartenant aux « écolo-convaincus », cette personne possède des connaissances solides sur l'écologie et l'alimentation durable. Elle ne participe pas aux initiatives pour acquérir de nouvelles compétences, mais plutôt pour contribuer à une avancée collective, tout en prenant soin d'inclure les moins informés dans un cadre communicationnel convivial. Le citoyen-solidaire privilégie les interactions sociales à travers des repas partagés et adhère à des modes alimentaires alternatifs (circuits courts, bio, végétarisme) depuis plusieurs années,

voire des décennies. Ce type de participant est souvent issu des mouvements altermondialistes, sensible aux rencontres interculturelles et impliqué dans des causes humanitaires ou caritatives, telles que l'aide alimentaire ou au logement. Bien qu'il soit souvent âgé, avec un capital culturel élevé, ses revenus peuvent être très variés. Ce citoyen vit dans des quartiers plutôt aisés au paysage alimentaire alternatif fourni. Il est déjà intégré dans des réseaux sociaux qui lui permettent un accès privilégié à une alimentation alternative via des groupements d'achat notamment. Ses motivations pour participer à des projets comme la Caissalim incluent le travail sur les liens entre producteurs et consommateurs, ainsi que la promotion de la mixité sociale. Il s'intéresse également à la précarité alimentaire et exprime un désir de "sortir de l'entre-soi" en faveur de la justice sociale pour garantir un accès universel à une alimentation de qualité. L'inclusion et l'accessibilité sont des termes-clés dans son discours.

1.1.2 L'« éco-militant » en quête de reprise de pouvoir

Positionné dans le cadran Nord-Est de la matrice, ce profil correspond également à une personne qui a déjà un accès à une alimentation choisie et alternative. Souvent de formation supérieure, avec un profil urbain et un niveau de diplôme élevé (de type ingénieur ou bac+5), l'éco-militant souhaite sortir de l'attentisme pour provoquer des changements concrets dans le système agri-alimentaire. Ce type de participant se distingue par sa volonté de reprendre le pouvoir en main, en insistant sur l'importance de l'engagement citoyen pour être à l'initiative de changements sociétaux majeurs. Il cherche à influencer non seulement son environnement immédiat mais surtout à avoir une répercussion sur l'ensemble du système agricole et alimentaire à l'échelle nationale. Cet éco-militant appartient aux « écolo-convaincus », avec une sensibilité particulière pour les conditions de vie des agriculteurs, le bien-être animal et une forte inclination pour les pratiques écologiques. Il est souvent soit déjà ancré ou en cours de bifurcation vers des modes de vie plus respectueux de l'environnement, dont fait partie l'alimentation. Sa consommation est déjà orientée vers les circuits courts, le bio, le végétarisme, voire des pratiques plus radicales comme le freeganisme. Il se déplace principalement en mobilité douce, comme le vélo. Ce profil maîtrise les codes de communication de la sphère militante, valorise le respect de la répartition égale de la parole et l'écoute bienveillante. Son capital culturel élevé facilite sa prise de parole

dans les débats et lui permet, en s'appuyant sur des faits scientifiques pour étayer ses arguments, de participer activement aux discussions sur les réformes nécessaires du système agri-alimentaire.

1.1.3 Le « mangeur-frugal » à la volonté d'accéder à une alimentation de meilleure qualité

Ce troisième profil se situe dans le cadran Sud-Sud de la matrice, dans un espace où se mêlent désir de lien social, valeurs écologiques et féministes, et une difficulté financière et spatiale à accéder à une alimentation de qualité. Contrairement aux deux premiers profils, le mangeur-frugal est souvent contraint dans ses choix alimentaires, qui sont majoritairement subis plutôt que choisis. Il ne fait pas partie des réseaux d'achats groupés alimentaires alternatifs, faute de capital culturel pour y accéder et réalise principalement ses courses dans la grande distribution. Ce participant cherche principalement à améliorer la qualité nutritionnelle de son alimentation, avec un intérêt naissant ou déjà acquis pour l'environnement. Bien qu'il soit ancré dans des cercles communautaires marqués par l'entraide, voire qu'il en soit le moteur, le mangeur-frugal reste dépendant du paysage alimentaire qui lui est imposé. Il est prêt à consacrer du temps à des déplacements en transport en commun pour trouver des produits alimentaires de meilleure qualité économiquement plus accessible, souvent en dehors de son quartier. L'aspect économique est crucial pour lui, tout comme le souhait d'une plus grande diversité d'accès à des denrées dans son environnement proche. Ses connaissances en écologie sont moins marquées, souvent simplifiées au bio, mais il montre un fort intérêt pour le lien entre alimentation et santé, notamment en se basant sur des outils tels que le Nutri-Score pour guider ses achats.

1.1.4 Le « socio-explorateur » en désir de convivialité et d'apprentissage

Ce dernier profil, situé dans le cadran Sud-Ouest de la matrice, est celui d'une personne cherchant principalement à s'intégrer socialement, à rencontrer d'autres individus et à acquérir des connaissances sur l'alimentation. Ce participant valorise fortement la commensalité et le partage ; pour lui, manger et cuisiner dépassent largement l'acte de consommation pour devenir des moments privilégiés de tissage de liens sociaux et de découverte culturelle. Il peut entretenir un potager, davantage pour le plaisir que pour des motivations strictement nourricières. Ses connaissances

écologiques sont souvent vagues, mais il se méfie de l'alimentation conventionnelle et s'informe principalement par le bouche-à-oreille. On note une certaine méfiance quant au label bio. Ce profil est en quête d'informations et d'apprentissages sur le système agro-alimentaire actuel et sur la nutrition. Peu confiant, il se positionne souvent en retrait des débats, se fiant à l'avis du groupe. Il éprouve un besoin de temps pour s'appropriier les enjeux complexes auxquels il est confronté, et peut parfois se sentir dépassé par la technicité de certains ateliers. Ce participant vit principalement dans des quartiers très urbanisés, voire dans des zones prioritaires de la ville, a un capital économique peu élevé et un niveau de diplôme allant jusqu'au bac+2.

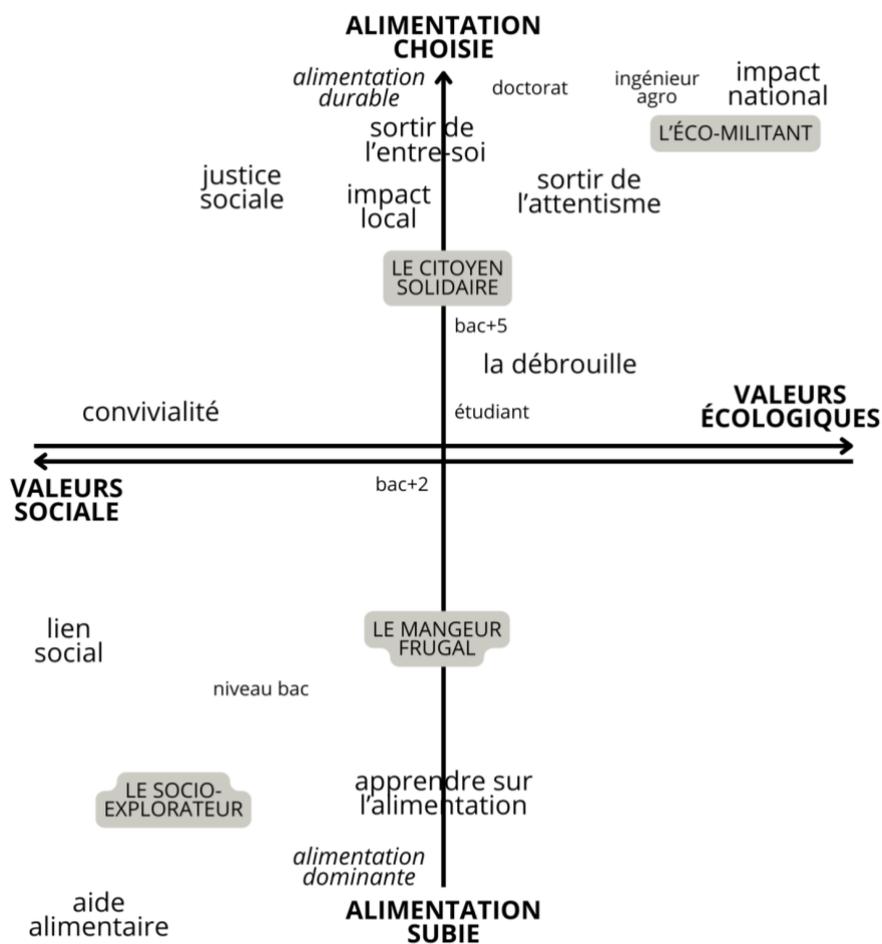


Figure 8 : Matrice des typologies de citoyens-bâtisseurs⁴⁸

⁴⁸ Réalisation Marjorie Rousselle

Ces quatre idéaux-types de participants offrent une grille d'analyse des dynamiques sociales au sein du projet Caissalim. Chacun d'eux révèle des motivations et des trajectoires diverses, allant de l'engagement militant à la recherche de justice sociale, jusqu'à la quête de convivialité et d'apprentissage. Ces profils permettent de mieux comprendre les interactions entre les participants eux-mêmes et les dynamiques induites de co-construction d'une culture commune basée sur la démocratie. Ils permettent ainsi de soulever les défis et les leviers d'action pour une transition vers une alimentation durable. Cette typologie met en lumière la diversité des pratiques alimentaires et des capitaux sociaux et culturels mobilisés, tout en soulignant l'importance de l'inclusion, de la mixité sociale et du partage des savoirs.

1.2 Monographies par caisse

Pour cette analyse monographique par caisse, nous avons suivi un fil conducteur structuré autour des questions qui ont guidé notre enquête, depuis la conception du guide d'entretien jusqu'à l'analyse des résultats : "qui" sont les participants, "pourquoi" participent-ils, et "comment" participent-ils ? Ces monographies d'analyse de l'expérience éclairent les phénomènes de participation, permettent d'effectuer des comparaisons, et structurent une critique des enjeux qui en découlent, tant à l'échelle locale que pour l'articulation future des quatre caisses entre elles.

Il semble en effet important de mener ce travail d'analyse sociologique par une approche de la participation en fonction des territoires d'expérimentation. Celle-ci permet de comparer les rapports à l'alimentation en fonction du lieu de résidence et des ressources alimentaires disponibles, en lien avec les profils de participants. Elle éclaire également l'impact de ces facteurs sur la dynamique de groupe, l'avancement du projet et les effets attendus.

Cette co-observation permettra d'anticiper les modes de gouvernance à adopter dans la gestion de la caisse intercommunale, afin de favoriser l'intégration de chaque profil et de maintenir une dynamique participative collective.

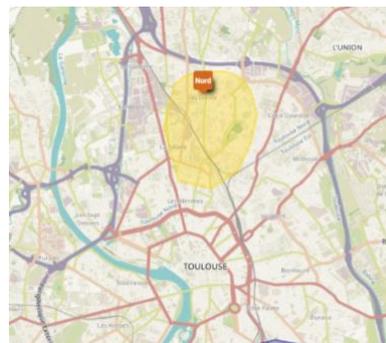
1.2.1 La Caisse Nord

Territoire couvert :

Izards – Trois Cocus, Borderouge, La Vache,
Lalande, Aucamville et Launaget

Structure porteuse :

EDENN



Contextualisation : présentation de la structure porteuse et du territoire

EDENN est un espace de coopération et d'expérimentation dédié à l'agriculture urbaine, à l'alimentation responsable et à l'économie circulaire au Nord de Toulouse, historiquement quartier maraîcher. Les motivations à participer au projet sont le souhait de contribuer à répondre à des problématiques de précarité et d'accessibilité alimentaire sur le quartier, ainsi qu'à celle de la juste rémunération des paysans. La structure fait le lien avec les habitants du quartier, les professionnels et la Métropole. Du temps salarié est dédié à la coordination du projet sur le territoire Nord (communication, organisation des réunions, liens avec les acteurs du quartier).

La structure s'appuie sur des acteurs sociaux et institutionnels partenaires du territoire pour faire connaître le projet et ainsi mobiliser des citoyens à participer.

Les acteurs sociaux sont :

- Izards Attitude : association engagée sur le quartier des Izards dans le développement du lien social, l'ouverture culturelle l'éducation ;
- Tactikollectif : acteur historique du quartier, notamment engagé auprès des communautés immigrées ;
- La Cantine des Izards : restaurant accessible à tout habitant du quartier, dont les produits sont issus de fournisseurs locaux, en circuit courts et de qualité.

Les acteurs institutionnels sont le Centre Social des Izards et Toulouse Métropole.

Le taux de précarité sur le quartier est élevé et estimé à 42%.

Concernant l'état du système alimentaire du quartier, on constate une majorité de supermarchés et de fast-food, l'accès à des produits sains et de qualité est limité à un marché de plein vent, un primeur, la ferme de « Borde Bio », un point de distribution de l'association VRAC et des Paniers solidaires de Cocagne.

Frise temporelle : historique et principales étapes

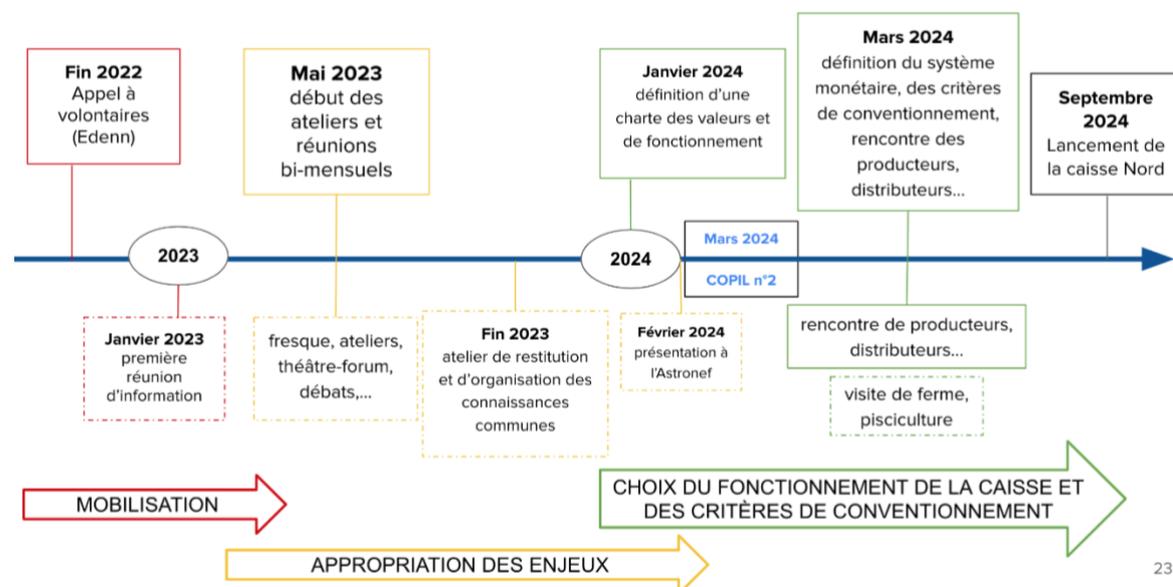


Figure 9 : Frise des principales étapes de la Caisse Nord, réalisation Marjorie Rousselle pour le CS (2024)

Synthèse des participations : qui, pourquoi, comment ?

QUI	POURQUOI	COMMENT
		Coordination par l'INRAE
Diversité des niveaux de connaissance initiale bien que discours alternatif omniprésent	Peu de projection sur des changements d'habitude alimentaire	Charte des valeurs établie avant la phase de conventionnement
Quelques disparités entre les aspirations et les pratiques possibles	Bourbiers alimentaires : Projection sur des changements de lieu d'approvisionnement, ouverture à d'autres quartiers	Charte de fonctionnement basée sur des codes communicationnels d'associations militantes
Précarité alimentaire ressentie	Vision plus ou moins politisée du projet	Vote, consensus, consentement
Revenus plutôt de moyenne basse, peu de disparité	Volonté de convivialité très ancrée et de tisser des liens	Prise de paroles des plus discrets assurée par la coordinatrice
Diversité culturelle peu représentative	Volonté de plus de diversité culturelle représentative du quartier	Sentiment de manque de temps pour la prise de décisions
Diversité d'âge, tendance au genre plutôt féminin	En réponse à des valeurs socio-écologiques	Décisions considérées comme justes

Tableau 7 : Synthèse des participations Caisse Nord

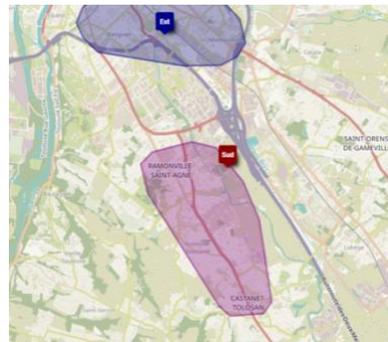
1.2.2 La Caisse Sud

Territoire couvert :

Ramonville, Castanet Tolosan, Auzeville Tolosan

Structure porteuse :

Caracole



Contextualisation : présentation de la structure porteuse et du territoire

Caracole est une association citoyenne créée en 2002 qui œuvre dans les domaines de la promotion du lien social entre communautés, de la solidarité entre les peuples et la sensibilisation au développement durable et équitable. Les activités s'organisent autour de distributions de producteurs, jardins partagés, vide-grenier, ateliers de réparation, de voyages, chorale...

La 4C (Commission Circuits Courts Caracole) a été créée début 2016 pour réfléchir à une meilleure organisation des circuits courts, ce qui a donné naissance au Cabas, qui organise des distributions bimestrielles par les producteurs de produits précommandés sur internet par les adhérents de Caracole. L'objectif étant de permettre aux adhérents de favoriser un contact direct avec les producteurs et de les soutenir en assurant des commandes régulières.

Les motivations de Caracole à participer au projet Caissalim sont de travailler le lien entre producteurs et mangeurs et la nécessité de favoriser une mixité sociale, mettant en avant une réflexion sur la question de la précarité alimentaire et de l'accès à tous à une alimentation de qualité. C'est ainsi qu'a été créé le groupe Calimpotes.

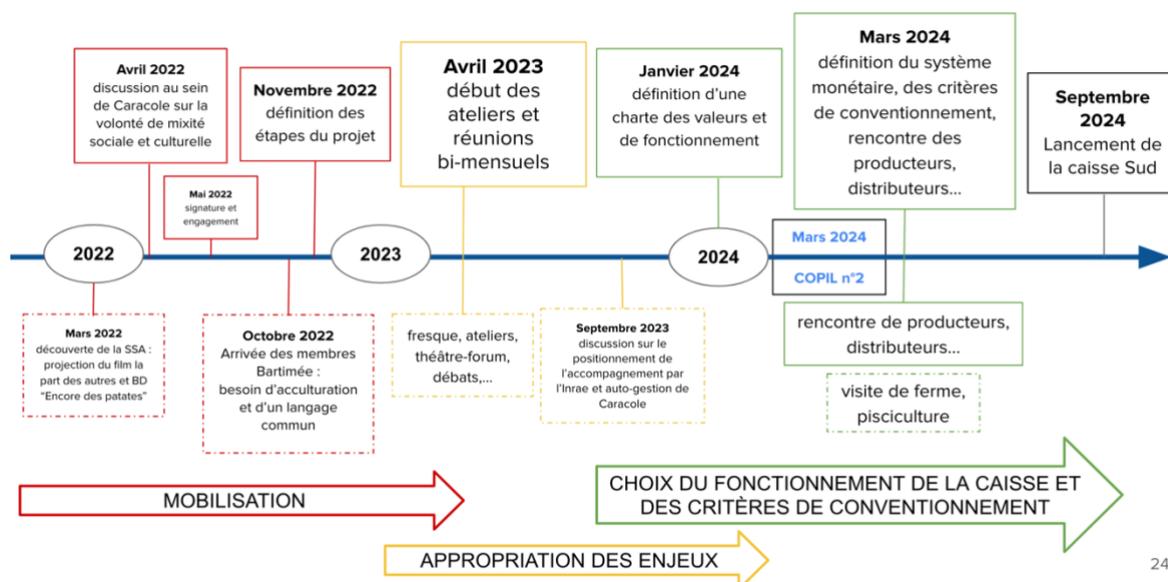
Le groupe s'appuie sur des acteurs sociaux et institutionnels partenaires du territoire. Les acteurs sociaux sont notamment :

- Le collectif La Maison : pour la gestion du local associatif ;
- Le Secours Populaire ;
- Famille Bartimée : groupe rattaché à la paroisse dont le but est l'aide aux personnes en difficultés financière et/ou physique et/ou psychique.

Les acteurs institutionnels sont le Sicoval et la municipalité de Castanet.

Le taux de précarité sur le territoire est estimé entre 10 et 14%.

Frise temporelle : historique et principales étapes



24

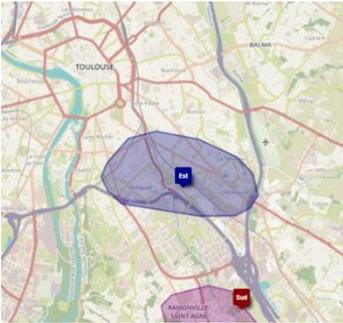
Figure 10 : Frise des principales étapes de la Caisse Sud, réalisation Marjorie Rousselle pour le CS (2024)

Synthèse des participants par caisse : qui, pourquoi, comment ?

QUI	POURQUOI	COMMENT
		Coordination par l'INRAe
Discours et pratiques alternatifs à l'alimentation dominante instaurés	Impact neutre de la caisse sur les futurs lieux de dépenses	Charte des valeurs établie avant la phase de conventionnement
Profils engagés voire militants avec opinions politiques marqués	Peu de projection sur des changements d'habitude d'approvisionnement prévu	Charte de fonctionnement basée sur des codes communicationnels d'associations militantes
Pas de précarité alimentaire ressentie	En réponse à des valeurs écologiques et de justice sociale	Prises de paroles fluidifiées par la coordinatrice
Grande disparité de revenus, tendance haute	Vision très politisée du projet	Vote, consensus, consentement
Pas de diversité culturelle	Volonté d'un impact nationale et d'essaimage	Report des votes sur trois séances
Grande disparité d'âge mais tendance aux profils de 60 ans et plus	Forte ambition d'une sortie de l'entre-soi	Sentiment de manque de temps (d'urgence) pour la prise de décisions
	Convivialité et sociabilité	Décisions considérées comme justes

Tableau 8 : Synthèse des participations Caisse Sud

1.2.3 La Caisse Est

<p>Territoire couvert : Pont des Demoiselles, Saint-Exupéry, Montaudran, Saouzelong, Ranguueil</p> <p>Structure porteuse : Mama Saint-Ex</p>		
--	---	---

Contextualisation : présentation de la structure porteuse et du territoire

Mama St-Ex est une association créée en 2019 par un collectif d'ingénieurs et d'étudiants de l'EANC, à la suite d'un essaimage du marché de producteurs de Caracole. Elle a développé un groupement d'achat en circuit court bimestriel basé sur le principe de la commande auprès des producteurs. Elle organise également des activités autour de la thématique de l'alimentation visant à développer le lien social et la solidarité : ateliers de cuisine, ciné-débat, cueillettes.

Tout comme Caracole, dont Mama est l'extension du Cabas, les motivations à participer sont de favoriser une mixité sociale, de tenir une réflexion sur la question de la précarité alimentaire et de l'accès à tous à une alimentation de qualité.

Le paysage alimentaire de l'ensemble des quartiers est plutôt bien fourni en produits de qualité. Il comporte des supermarchés, petites épiceries bio et commerces de proximité, Biocoop, marchés de plein vents proposant des produits de qualité, AMAP et Ruche qui Dit Oui et groupement d'achat (le MAMA). Il n'y a pas de parcelle agricole ce qui classe le quartier en dépendance alimentaire à 100%.

L'association le Mama St-Ex n'a pas d'appui d'acteurs sociaux ou institutionnels, hormis la régie de quartier pour le local, et présente un faible nombre d'adhérents. On note cependant la présence du centre social Jean Rieux. La mobilisation des citoyens a de fait pris plus de temps que les Caisses Nord et Sud, les ateliers n'ont pu débuter qu'à partir de septembre 2023. La mobilisation des participants a pu se faire autour de ciné-débat, d'ateliers cuisine de rue ou d'événements comme « la plus grande table du monde ». Le groupe continue d'accueillir de nouveaux citoyens au fil de l'eau pour atteindre une base de participants suffisante et qui se maintient dans le temps. Le quartier compte peu de mixité socio-professionnelle et financière.

Frise temporelle : historique et principales étapes

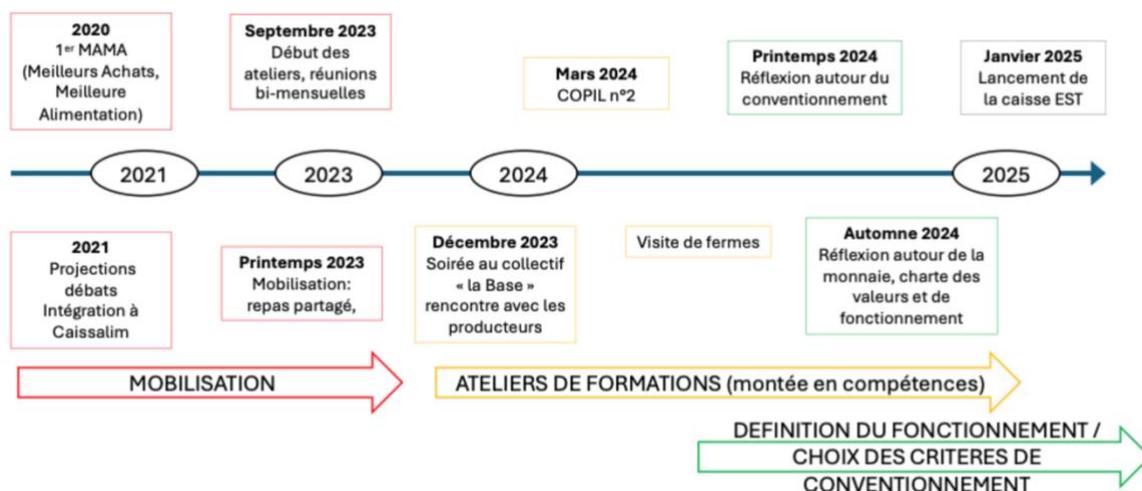


Figure 11 : Frise des principales étapes de la Caisse Est, réalisation Chloé Martin pour le CS (2024)

Synthèse des participants par caisse : qui, pourquoi, comment ?

QUI	POURQUOI	COMMENT
Discours et pratiques alternatifs à l'alimentation dominante instaurés pour quelques participants	Projection sur un accès à une alimentation de qualité pour quelqu'un	Coordination par l'INRAe
Disparités entre les aspirations et les pratiques possibles	Volonté d'apprentissage de notions d'alimentation durable et culturelle	Pas de charte de valeurs
Précarité alimentaire ressentie	Lieu d'entre-aide, de partage et de convivialité	Pas de charte de fonctionnement
Grande disparité de revenus, avec des extrêmes marqués	Volonté de « faire du lien autrement »	Prises de décisions au consensus
Forte diversité culturelle	Volonté d'être « utile » par engagement associatif	Prise de paroles des plus discrets assurée par la coordinatrice et le groupe
Diversité d'âge, tendance au genre plutôt féminin	Vision politisée très variée d'un individu à l'autre	
Forte disparité des diplômes	En réponse à des valeurs socio-écologiques	
	Volonté citoyenne de sortir de l'attentisme	

Tableau 9 : Synthèse des participations Caisse Est

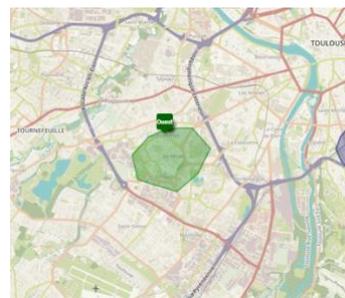
1.2.4 La Caisse Ouest

Territoire couvert :

Pradettes, Lardenne, Bordeblanche, Mirail

Structure porteuse :

La CAPP



Contextualisation : présentation de la structure porteuse et du territoire

Initialement, le projet de caisse alimentaire était porté par l'association N.A.T.U.R.E.S Pradettes, acronyme de Nouvelles Agricultures en Territoire Urbain pour le Rassemblement et l'Emancipation Solidaire, créée en 2020 et dont l'objectif est d'aménager un espace agricole au cœur du quartier des Pradettes pour amener un îlot de verdure dans le quartier et d'entreprendre une transition alimentaire vers une alimentation saine et accessible à tous. Des tensions avec la municipalité quant à la préemption du terrain destiné à ce projet agro-urbain ont amené à ce que l'association N.A.T.U.R.E.S s'extrait du projet de caisse alimentaire. Une nouvelle association est en cours de création, la CAPP, pour Caisse d'Alimentation Participative et Partagée. Les statuts sont en cours de définition.

En septembre 2021, des paniers solidaires ont été mis en place en partenariat avec Cocagne Alimen'Terre, le Pavé, le Secours Catholique. Ses paniers solidaires se sont enrichis d'une caisse de solidarité qui recueille des contributions financières ou idées, basé sur un critère d'universalité et de fonctionnement démocratique, et serait donc le point de départ de la caisse d'alimentation du quartier des Pradettes.

Le quartier est classé en QPV et présente de nombreux acteurs sociaux et un tissu associatif assez développé, un projet de création de centre social est en cours. Pourtant la CAPP peine à mobiliser autour d'une mixité socio-culturelle. Au niveau de son paysage alimentaire, le quartier présente un marché de plein vent, des commerces de proximité, une AMAP, une épicerie solidaire et des fast-food.

Le groupe a souhaité s'émanciper du calendrier du projet Caissalim coordonné par l'INRAe, avec la volonté de garder son propre rythme. Il est en décalé avec les autres caisses et débute actuellement les ateliers en parallèle de la phase de mobilisation.

Frise temporelle : historique et principales étapes

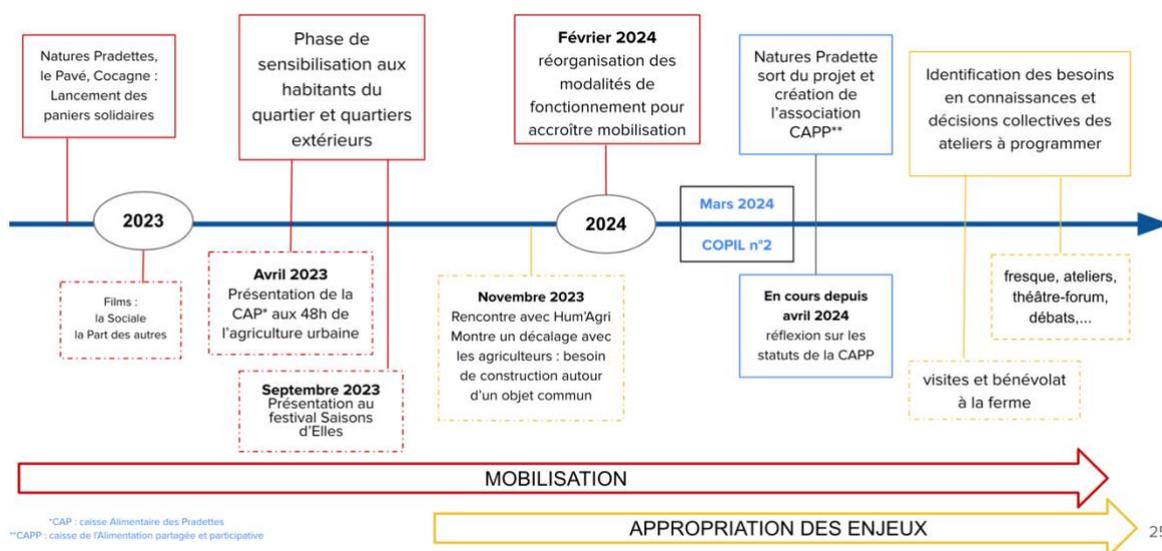


Figure 12 : Frise des principales étapes de la Caisse Ouest, réalisation Marjorie Rousselle pour le CS (2024)

Synthèse des participants par caisse : qui, pourquoi, comment ?

QUI	POURQUOI	COMMENT
Discours et pratiques alternatifs à l'alimentation dominante instaurés	Impact neutre de la caisse sur les futurs lieux de dépenses	Organisation auto-gérée non pilotée par l'INRAe
Profils engagés localement dans le tissu associatif du quartier	Peu de projection sur des changement d'habitude d'approvisionnement prévu	Volonté d'un rythme propre aux décisions du groupe
Pas ou très peu de précarité alimentaire ressentie	En réponse à des valeurs fortes de écologiques et écologiques	Charte des valeurs rédigée pour les statuts de l'association
Revenus plutôt médians, pas de disparité	Volonté d'un impact à échelle locale et nationale	Mise en place progressive d'un environnement communicationnel satisfaisant de tous
Pas de diversité culturelle	Vision politisée du projet	Vote, consensus mais non défini
Forte représentativité des femmes	Volonté de reprise en main citoyenne	Participation au CoPil
Profils principalement de 60 ans et plus	Volonté de plus de diversité culturelle représentative du quartier	

Tableau 10 : Synthèse des participations Caisse Ouest

2. Ouverture

2.1 Propositions pour la poursuite des recherches

2.1.1 Évaluation de l'émancipation des mangeurs

Les premières enquêtes et analyses ont révélé les singularités des caisses ainsi que les différents profils de participants, leurs motivations et leur manière de s'impliquer dans la construction de la caisse. Pour approfondir les recherches, il serait pertinent d'examiner l'effet émancipateur sur les membres déjà actifs, ainsi que sur les futurs adhérents qui rejoindront la caisse d'ici octobre prochain. Ces effets émancipateurs peuvent se manifester sous plusieurs formes, nécessitant une analyse des différentes évolutions des pratiques et des discours :

- des pratiques alimentaires
- des pratiques d'achats
- des discours en lien avec l'alimentation durable
- des discours autour de l'implication citoyenne

Aussi, dans le cas d'une précarité alimentaire déclarée et identifiée, il serait également intéressant d'analyser les effets d'une sortie de cette précarité sous l'angle de l'accessibilité :

- financière et matérielle (impact sur le budget alimentaire, l'équipement, émancipation de l'aide alimentaire)
- pratique et physique (mobilité et environnement alimentaire)
- via l'information (éducation alimentaire et mise en avant du savoir-faire)
- des relations, de la vie sociale et culturelle (développement du réseau social et respect des pratiques culturelles individuelles et collectives)

Il conviendra ainsi d'interroger deux catégories de participants : d'une part, les premiers enquêtés ayant contribué à la création de la caisse depuis 2023 (désignés comme « citoyens-bâisseurs » dans ce mémoire), et d'autre part, les nouveaux adhérents qui rejoindront la caisse à son lancement en octobre 2024. Il s'agirait de mener des entretiens qualitatifs et quantitatifs à différents temps clés :

- **T0** : pour ceux qui se sont intéressés au projet mais ne s'y sont pas engagés ;
- **T1** : pour ceux qui ont participé au montage de la caisse (réalisé pendant ce stage, période d'enquête de mars à juin 2024) ;

- **T2** : pour les nouveaux adhérents, en se concentrant uniquement sur leur profil, leurs pratiques alimentaires, et les raisons de leur participation (pas de pratiques démocratiques à évaluer). Il s'agirait également d'évaluer les dépenses des T1 et T2, à partir de fin 2024 (questionnaires sur le budget, la proportion des produits bio, en circuits courts, etc.)
- **T3** : pour tous les participants, afin d'interroger les effets émancipateurs du dispositif : évolution des pratiques alimentaires et d'achats, impact sur les discours citoyens et alimentaires, et effets sur la précarité alimentaire, à partir de mi-2025.

	2023		2024		2025		2026		2027	
	juillet à décembre	janvier à juin								
T0										
T1			actuel							
T2										
T3									focus group	

Tableau 11 : Diagramme de Gantt propositions suite des recherches

Proposition d'échantillonnage :

- **T2** : échantillon de 30 individus (10 par caisse hors caisse Ouest), analyses qualitatives par entretiens + échantillon de 180 individus (60 par caisse hors caisse Ouest), analyses quantitatives par questionnaires auto-administrés
- **T3** : échantillon de 30 individus identifiés en précarité alimentaire, analyses qualitatives par entretiens + échantillon de 180 individus du T2, analyses quantitatives par questionnaires auto-administrés + 3 *focus group*

Des logiciels comme SPSS et IRaMuTeq pourront être mobilisés pour effectuer des analyses statistiques sur les corpus de textes et questionnaires. Il serait également pertinent de s'inspirer des questionnaires développés dans le cadre du dispositif Passerelle Plus pour évaluer l'impact du projet sur la précarité alimentaire. Aussi, pour mesurer l'évolution des pratiques alimentaires et d'achats, il pourrait être judicieux de s'harmoniser avec l'enquête qualitative déployée en Gironde sur le dispositif de SSA, qui s'appuie sur un logiciel d'auto-remplissage des données par les participants. Toutefois, il convient de noter que ce dispositif peut être lourd, complexe et probablement coûteux.

2.1.2 Typologie des nouveaux participants et analyse des absences

Grâce aux nouvelles propositions d'analyse, il sera possible de dégager de nouveaux types de profils parmi les participants, offrant ainsi un éclairage sur la capacité du projet Caissalim à toucher un public plus large et diversifié. Ce projet, à terme, devrait permettre d'intégrer non seulement une plus grande diversité culturelle, mais aussi d'inclure davantage de personnes en situation de précarité alimentaire. Il pourrait aussi attirer des profils qui, jusqu'ici, sont moins familiers avec les codes et normes d'appropriation de l'alimentation durable, de l'engagement militant et associatif, répondant ainsi à un besoin d'inclusivité au sein du dispositif.

En outre, une attention particulière devrait être accordée à ceux qui ne participent pas, identifiés comme les profils à T0, en procédant à une analyse approfondie de ces absences. Ce travail d'analyse pourrait être renforcé par une collaboration avec les centres sociaux présents sur le territoire, ainsi qu'avec les grandes entreprises où se trouvent des profils socio-économiques plus aisés, qui pourraient également être intéressés par le projet. Cette approche permettrait de comprendre les obstacles à la participation, qu'ils soient d'ordre culturel, économique, ou liés à une méconnaissance du projet et de ses enjeux.

Par ailleurs, il serait également crucial d'interroger les acteurs de la solidarité ainsi que les responsables des politiques locales, incluant à la fois les élus et les techniciens, pour mieux cerner leur perception du projet Caissalim et leur vision de son impact potentiel. Cette démarche pourrait aider à identifier des leviers d'action pour renforcer la mobilisation et l'engagement autour du projet, tout en favorisant une meilleure articulation avec les initiatives existantes sur le territoire.

Enfin, cette analyse pourrait ouvrir des perspectives pour des adaptations futures du projet, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des différents publics et de maximiser son impact sur le territoire, mais aussi de favoriser son essaimage en analysant les conditions de répliquabilité possibles.

2.1.3 Conditions de répliquabilité et préconisation pour favoriser l'essaimage

Pour interroger les conditions de répliquabilité et établir des préconisations pour favoriser l'essaimage, plusieurs points clés ont émergé des analyses et échanges avec des collègues chercheurs, nécessitant une attention particulière.

Tout d'abord, la gestion du temps a été récurrente dans les discours des personnes interrogées. Le temps semblerait en effet être un point délicat notamment en ce qui concerne l'établissement d'une démocratie inclusive. Certains souhaitent que « ça avance » tandis que d'autres trouvent que « ça va trop vite ». Cela souligne l'importance de trouver un équilibre temporel adapté à l'inclusivité, permettant à chacun de participer activement et efficacement, tout en évitant les abandons de participation. Cette question de temporalité est cruciale pour éviter que les processus décisionnels ne soient perçus comme exclusifs ou inaccessibles.

Ensuite, le format des réunions a été identifié comme un obstacle potentiel pour certains. Des difficultés liées à la concentration, à la compréhension des discours techniques, et à l'attraction de personnes peu familières avec des formats descendants ont été soulignées. Le cadre de réunions où les participants sont assis autour d'une table, prennent des notes, ou utilisent des ordinateurs semble inadapté pour certains, comme a pu l'exprimer une des participantes (COF6) : « *mais faut pas se mettre autour de la table [...] Ou alors autour de la table d'un repas. Mais pas avec un papier et un crayon ou un ordinateur.* » Cette remarque met en lumière la nécessité de repenser les formats de réunion pour les rendre plus inclusifs et accessibles, favorisant ainsi une participation plus conviviale et diversifiée.

Aussi, il est essentiel de diversifier les recrutements, notamment sur le plan culturel et religieux, afin que la création d'une alimentation commune basée sur les nouvelles normes d'alimentation durable soit réellement inclusive. Selon la définition de la FAO, les régimes alimentaires durables doivent être « culturellement acceptables ». Cette diversité est fondamentale pour encourager des changements de comportements individuels, comme le précise la théorie des installations de Saadi Lahlou, qui postule que les comportements sont encadrés par des installations certes matérielles, économiques et cognitives, mais aussi de

conformité sociale (Lahlou, 2017). En effet, les normes sociales commencent à évoluer lorsque 30% des individus changent leurs comportements⁴⁹.

Par ailleurs, il est essentiel de fédérer les innovations sociales et de penser à un changement d'échelle pour construire une force politique. Cela pourrait se concrétiser par la mutualisation des expériences à l'échelle nationale, comme le propose le CIVAM⁵⁰, lauréat de l'appel à projet 2023-2024 du Programme National pour l'Alimentation (PNA)⁵¹. Ce projet vise à « animer un dialogue technique et citoyen entre les caisses communes de l'alimentation et construire et partager un retour d'expérience ».

Enfin, il apparaît indispensable de constituer une alliance entre la recherche et le monde de la Santé pour soutenir et légitimer ces initiatives avec des partenariats stratégiques.

En somme, pour favoriser l'essaimage et la répliquabilité des initiatives, il est essentiel d'adapter les processus à la diversité des participants en intégrant pleinement les dimensions culturelles et sociales. La collaboration entre recherche, santé et innovations sociales apparaît également indispensable pour ancrer ces projets dans une dynamique durable.

2.2 Interrogations des enquêtés et autres données non traitées

Nous concluons ce mémoire et son ouverture finale en abordant certaines données qui n'ont pas pu être analysées en profondeur, ainsi que quelques interrogations soulevées par les enquêtés, lesquelles mériteraient des études dédiées pour de futures recherches.

2.2.1 Surreprésentation des femmes

Dans l'analyse des résultats, j'avais déjà souligné la question de la représentativité des femmes, observant que le taux de participation féminine, avoisinant les 60 %, n'était pas si surprenant au regard de secteur social, caritatif et humanitaire. Cependant, cela n'explique pas la prépondérance quasi exclusive des femmes dans

⁴⁹ BRICAS Nicolas, 2023, « cours de socio-économie »

⁵⁰ Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

⁵¹ <https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation-les-64-laureats-de-lappel-projets-2023-2024>, consulté le 08/03/2024

la caisse Ouest. Ce phénomène mérite d'être exploré, notamment en ce qui concerne la dynamique d'un collectif et, plus largement, son impact sur la participation citoyenne et politique locale.

La question de l'exercice de la citoyenneté par les femmes soulève un paradoxe. Melissa Wrights introduit le concept de « femmes privé/publiques » (Giraud, 2014), qui rappelle que la présence des femmes dans l'espace public est souvent perçue et interprétée à travers le prisme de l'association – voire de l'assignation – des femmes à la sphère privée et domestique (notamment en ce qui concerne l'alimentation), tandis que les hommes sont associés à la sphère publique et politique.

Dès lors, la prédominance féminine au sein de Caissalim pourrait-elle être vue comme un renversement des codes traditionnels de participation des femmes dans la sphère citoyenne et politique ? Ce questionnement s'impose surtout lorsque l'alimentation, traditionnellement liée à la sphère privée, se politise et intègre la sphère publique.

2.2.2 Sous-représentation des jeunes

Concernant les jeunes, les analyses précédentes révèlent un taux de participation relativement faible (10%). Ces résultats peuvent être mis en relation avec les observations faites lors de l'étude menée dans le cadre du colloque de la chaire Unesco Alimentation du Monde en février 2024, par les étudiants des masters IPAD (Montpellier) et SSAA (Toulouse). Il en ressort que l'intérêt des jeunes se concentre principalement sur les questions de santé, notamment la prévention des maladies chroniques, tandis que les préoccupations environnementales restent secondaires. Les sociologues Olivier Galland et Marc Lazar regroupent sous le terme de « désengagés » une portion de la jeunesse (26%) qui n'a pas d'opinion politique, est peu impliquée dans les associations et demeure absente du débat public⁵². Bien que les messages sanitaires soient bien intégrés, leur mise en pratique reste limitée, principalement en raison de ce que Camille Peugny, sociologue, décrit comme une

⁵² Source : *Les jeunes et l'alimentation : quoi de neuf docteur ?* <https://revue-sesame-inrae.fr/18-2/>

« marée montante de la précarité » comme étant leur priorité⁵³. Cela souligne l'importance d'intégrer la santé préventive dans le projet de SSA.

Il est également pertinent de noter qu'un dispositif de SSA⁵⁴ a été mis en place à destination des étudiants de l'université de Bordeaux au cours de l'année scolaire passée par le CREPAQ⁵⁴. Croiser les données récoltées durant cette enquête avec celles sur l'engagement des jeunes envers l'alimentation durable pourrait offrir des perspectives intéressantes pour mieux comprendre leur positionnement et adapter les stratégies d'intervention.

2.2.3 Caissalim comme outils d'éducation au système alimentaire

Plusieurs participants ont exprimé l'idée que les caisses locales de l'alimentation pourraient endosser un rôle clé en servant de relais pour promouvoir une meilleure compréhension des enjeux agricoles et alimentaires, plutôt méconnus du grand public. Ces caisses pourraient se transformer en véritables outils pédagogiques et en nouveaux espaces d'éducation sur le système alimentaire, tant sur la filière de production et de distribution, que sur la nutrition. Les ateliers organisés par la nutritionniste, qui ont suscité un fort engouement, illustrent bien ce potentiel. En effet, l'accès aux connaissances en la matière reste souvent limité à une partie de la population relativement diplômée et familière du sujet. On note une réelle méconnaissance du système agroalimentaire, en grande partie due à la distanciation croissante entre les lieux de production et les achats effectués dans la grande distribution. En facilitant l'accès à l'information pour les populations moins familières avec ces sujets, ces initiatives contribueraient à décloisonner les savoirs et à rendre l'éducation sur l'alimentation durable accessible à tous.

2.2.4 Rémunération des bénévoles

Pour encourager le bénévolat, un participant a suggéré la possibilité d'une rémunération, ce qui ouvre un débat important sur les implications des absences au sein des initiatives bénévoles. En effet, cet investissement en temps, non rémunéré, limite la participation à certaines catégories de la population, principalement les retraités, les personnes sans emploi ou celles sans responsabilités familiales. Cette observation met en lumière une inégalité d'accès au bénévolat, où les contraintes

⁵³ Propos tenus lors du colloque de la Chaire Unesco Alimentation du Monde tenu le 02/02/2024

⁵⁴ <https://www.crepaq.org/ssa%C3%A9tudiante>

temporelles et économiques peuvent décourager ou même empêcher l'engagement de personnes actives professionnellement ou de celles ayant des charges familiales importantes. Ainsi, la question de la compensation financière ou d'autres formes de reconnaissance pour les bénévoles mérite une réflexion approfondie afin de rendre le bénévolat accessible à un public plus diversifié.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre problématique était la suivante :

Est-ce possible de définir et organiser une alimentation commune basée sur la démocratie alimentaire sachant que les choix et les pratiques alimentaires sont socialement déterminées ?

Pour répondre à cette question et vérifier les hypothèses posées, nous nous sommes intéressés à la figure du « citoyen-bâisseur » investi dans la construction de la Caisse Alimentaire, en identifiant ses différents profils, ses motivations à participer, et en analysant comment le principe de démocratie alimentaire a été mis en œuvre pour définir une alimentation commune.

Plusieurs profils-types ont émergé, illustrant alors la diversité globale des participations. Nous avons identifié le « citoyen-solidaire », motivé principalement par la volonté de sortir de l'entre-soi, et l'« éco-militant », qui se distingue par son désir de reprendre le pouvoir en insistant sur l'importance de l'engagement citoyen. Nous avons également fait la rencontre du « mangeur-frugal » qui, quant à lui, subit ses choix alimentaires et participe d'abord pour militer en faveur d'un accès à une alimentation de meilleure qualité. Enfin, le « socio-explorateur » est principalement en quête de convivialité, cherchant à s'intégrer socialement mais également d'informations et d'apprentissage sur les thèmes de la nutrition et du fonctionnement du système alimentaire.

Ces différents profils n'ont pas été représentés de manière uniforme entre les différentes caisses. Pour cette raison, des monographies par caisse ont été réalisées, mettant en évidence une composition des participants propre à chaque territoire, en fonction des paysages alimentaires et de la précarité qui y sont représentés différemment, ainsi que des modes de recrutement des participants. Cela a parfois conduit à une homogénéité des profils, que l'articulation future des quatre caisses pourrait atténuer.

Les observations ont été réalisées lors de la phase de conventionnement, où des choix ont été faits concernant les critères de production, transformation et distribution des aliments à conventionner. Cette phase a soulevé à la fois des

consensus et des tensions, non pas en termes de mésentente, mais plutôt en raison des points de vue initiaux propres à chacun ayant mis en lumière des accords et désaccords. Il en est ressorti que le système démocratique instauré, favorisé par des outils de construction de la pensée collective tels que les débats et la place accordée à chacun pour s'exprimer, permet d'aboutir à des consensus et de prendre des décisions finalement jugées justes par les participants. La définition d'une alimentation commune de qualité a ainsi pu être élaborée (ou est encore en cours d'élaboration). Il est également apparu que le temps est un élément clé dans le processus de décision, soulignant les défis inhérents au processus participatif où la recherche de consensus et d'inclusivité peut parfois ralentir la mise en œuvre d'actions concrètes.

Pour conclure, notre travail a permis de répondre à certaines questions, de valider la plupart des hypothèses et intuitions, tout en apportant des nuances inattendues. Cette étude a apporté certains éléments de réponse à la problématique, mais y répond partiellement en raison de la faible diversité culturelle observée. Il serait pertinent d'analyser les absences, c'est-à-dire de s'intéresser à ceux qui ne participent pas. Quelles en sont les raisons ? Sont-elles temporelles, sociales, culturelles ? De plus, l'intégration de nouveaux adhérents après la phase de lancement à l'automne prochain pourrait permettre d'identifier de nouveaux profils. Permettent-ils de compléter cette diversité, et pourquoi y adhèrent-ils ? Des questions se poseront alors quant à l'émancipation permise par le dispositif, tant en termes d'émancipation citoyenne que d'émancipation vis-à-vis du système alimentaire dominant.

Enfin, une dernière proposition de recherche concerne une ouverture plus large, axée sur un changement d'échelle. Il s'agirait d'étudier l'articulation de ce dispositif avec d'autres initiatives régionales ou nationales pour explorer la question de l'essaimage et des conditions de répliquabilité. Par exemple, un travail collaboratif à l'échelle de la région Occitanie pourrait s'appuyer sur les dynamiques toulousaine, montpelliéraine, ariégeoise et audoise, et compléter le futur travail d'un post-doctorat dédié à l'évaluation des évolutions du système alimentaire, en posant une interrogation quant à l'émancipation à la fois dans des territoires urbains mais aussi ruraux.

BIBLIOGRAPHIE

ARIÈS Paul, 2016, *Une histoire politique de l'alimentation. Du paléolithique à nos jours*, éditions Max Milo, 448p.

ARBORIO Anne-Marie, FOURNIER Pierre, 2021, *L'observation directe*, Armand Colin, 5e édition, 123p.

BARBIER René, 1996, *La recherche-action*, Economica, 112p.

BECKER Howard, 2002, *Les ficelles du métier, comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Grands repères, Paris, La Découverte, 253p.

BIRNBAUM Pierre, 2013, *La République et le Cochon*, Le seuil, 208p.

BLANC Nathalie, 2021, *Récits-recettes*, La Table et le Territoire, 260p.

BRESSON Maryse, 2020, *Sociologie de la précarité*, Malakoff, Armand Colin, 192 p.

BONZI Bénédicte, 2019, *Faim de droits, le don à l'épreuve des violences alimentaires*, Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, EHESS, Paris, 336p.

BOURDIEU Pierre, 1979, *La distinction, critique sociale du jugement*, Le Sens Commun, Les éditions de Minuit, 672p.

BRICAS Nicolas, 2012, « Sécurité alimentaire » dans Jean-Pierre Poulain (ed.), *Dictionnaire des cultures alimentaires*, 2^e édition augmentée, Paris, Presses Universitaires de France, p. 1313-1317.

BRICAS Nicolas, CONARÉ Damien, WALSER Marie, 2021, *Une écologie de l'alimentation*, Versailles, Ed. Quae, 299p.

BROCARD Charlie, « Éclairage sociologique des pratiques alimentaires durables », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 2024/1 (N° 79), p. 18-19.

BROCARD Charlie, SAUJOT Mathieu, BRIMONT Laura, 2022, *Pratiques alimentaires durables : un autre regard sur et avec les personnes modestes*, IDDRI.

BOURG Dominique, WHITESIDE Kerry, 2010, *Vers une démocratie écologique, le citoyen, le savant et le politique*, Seuil, 112p.

CARREL Marion, NEVEU Catherine, ION Jacques, 2009, *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, L'Harmattan, 314p.

CARDON Philippe, DEPECKER Thomas, PLESSZ Marie, 2023, *Sociologie de L'Alimentation*. 2e édition ed., Armand Colin, 2023, 251p.

CASTEL Robert, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 490 p.

CEFAI Daniel, 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La Découverte, 727p.

CHIFFOLEAU Yuna, *Les circuits courts alimentaires, entre marché et innovation sociale*, Sociologie économique, éditions Éres, 2019, 176p.

CHIFFOLEAU Yuna, PATUREL Dominique, BIENABE Estelle, MILLET-AMRANI Sarah, AKERMANN, Grégory, *La construction sociale de la démocratie alimentaire : quels enjeux pour la recherche ?*, in NEVEU Catherine, *Expérimentations démocratiques : Pratiques, institutions, imaginaires*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2022, pp. 135-148

CHIFFOLEAU Yuna, AKERMANN Grégori, PATUREL Dominique et NOËL Julien, 2023, *Des circuits courts à la sécurité sociale de l'alimentation : économies concrètes et récit politique pour la solidarité alimentaire*, Lien social et Politiques, Numéro 90, 2023, pp. 310-329.

COLOMBI Denis, 2020, *Où va l'argent des pauvres*, Paris, Payot, 352 p.

COMBESSIE Jean-Claude, 1996, *La méthode en sociologie*, 2007, Repères, Éditions La Découverte, 126 p.

CORBEAU Jean-Pierre, POULAIN Jean-Pierre, 2002, *Penser l'alimentation. Entre imaginaire et rationalité*, Privat, 210 p.

COULANGEON Philippe, DEMOLI Yoann, GINSBURGER Maël, PETEV Ivaylo, 2023, *La conversion écologique des Français contradictions et clivages*, PUF, 228p.

COUTURIER Christian, AUBERT Pierre-Marie, DURU Michel, 2021, *Quels systèmes alimentaires durables demain ? Analyse de 16 scénarios du « secteur des terres » avec l'objectif de neutralité climatique*, IDDRI, 71p.

CNA (Conseil National de L'Alimentation), 2022, *Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire*, avis n° 91, 114 p.

DASGUPTA Anindita, ZIRARI Hayat, BRICAS Nicolas, WALSER Marie, SOULA Audrey, 2021, *Réinvestir la cuisine et le « fait maison » ?*, in Bricas Nicolas (ed.), Conaré Damien (ed.), Walser Marie (ed.). *Une écologie de l'alimentation*. Versailles : Ed. Quae, pp.215-224.

DEVERRE Christian, LAMINE Claire, 2012, *Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales*, *Économie rurale*, n° 317. p. 57-73.

- DUBUISSON-QUELLIER Sophie, 2018, *La consommation engagée*, Contester, Paris, les presses SciencesPo, 2^e édition, 154p.
- EAT-Lancet, 2019, *Food in the Anthropocene: the EAT–Lancet Commission on healthy diets from sustainable food systems*.
- EL KARMOUNI Hajar, PREVOT-CARPENTIER Muriel, 2016, *L'idéal Coopératif dans une organisation contemporaine*, RECMA, n°340, pp. 78-92.
- FALS BORDA, Orlando, 2021, « Origines universelles et défis actuels de la recherche-action participative (RAP) », *Espaces et sociétés*, vol. 183, no. 2, 2021, pp. 165-188.
- FAO et OMS, 2020, *Régimes alimentaires sains et durables. Principes directeurs*, Rome, 44p.
- FERRAND-BECHMANN Dan, 2004, *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autres sociologies ?*, L'Harmattan, 322p.
- FISCHLER Claude, 1990, *L'Homnivore*, Paris, Odile Jacob, 448 p.
- FOUILLEUX Eve, MICHEL Laura (dir.), *Respublica, quand l'alimentation se fait politique(s)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, 349 p.
- FRIEDMAN Monroe, 1996, A positive approach to organized consumer action: The "buycott" as an alternative to the boycott. *Journal of Consumer Policy*, 19(4) : 439-451.
- GIRAUD Isabelle, 2014, « Féminisme, participation politique des femmes et « publics contestataires » : dépasser la dichotomie privé-public et penser les liens du local au global », *Participations*, 2014/2 N°9, pp. 263-276.
- GOJARD Séverine, HEBEL Pascale, 2010, « Consommations et pratiques alimentaires » dans ETIEVANT P., BELLISLE F. DALLONGEVILLE J., ETILE F., GUICHARD E., PADILLA M., ROMON-ROUSSEAU M. (dir.), *Les comportements alimentaires. Quels en sont les déterminants ? Quelles actions, pour quels effets ?*, Paris, INRA, p.9-24.
- GOLD Raymond, 2003, « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », in Cefaï D. (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, p. 340-349.
- GOODMAN David, 2003, The quality 'turn' and alternative food practices : reflections and agenda, *Journal of Rural Studies*, 19, pp. 1–7. Elsevier Science.
- GRIGNON Christiane, GRIGNON Claude, 1980, « Styles d'alimentation et goûts populaires », *Revue Française de Sociologie*, vol 21, n°4, p. 531-569.
- GUTHMAN Julie, 2008, « Bringing good food to others : investigating the subjects of alternative food practice », *Cultural Geographies*, vol.15, n°4, p. 431-447.
- HALBWACHS Maurice, 1930, *Les causes du suicide*, Paris, Alcan.

- HASSANEIN Neva, 2003, «Practicing Food Democracy : A Pragmatic Politics of Transformation », *Journal of Rural Studies*, 19, 1: 77-86
- HUDDART KENNEDY Emily, GIVENS Jennifer, 2019, « Eco-habitus or Eco-powerlessness ? Examining Environmental Concern across Social Class », *Sociological Perspectives*, n°5, p. 646-667.
- JOHNSTON Josée, RODNEY Alexandra et SZABO Michelle, 2011 « Les gens bien mangent bien : comprendre le répertoire culturel de l'alimentation éthique », *The Journal of Consumer Culture*, vol. 11, n° 3, November 2011, p. 293-318.
- KLEIN Juan-Luis, CAMUS Annie, JETTE Christian, ROY Matthieu, 2016, *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 494p.
- LABARRE Justine, NÉEL Claire, PERRIN Coline, 2022, « Une approche territoriale des facteurs de précarité alimentaire utilisant des données en libre accès », *So what?*, n° 24, 4 p.
- LAHLOU Saadi, *Installation Theory. The societal construction and regulation of behavior*, Cambridge University Press, 2017, 510 p.
- LAMINE Claire, 2008, *Les intermittents du bio. Pour une sociologie pragmatique des choix alimentaires émergents*, Quae, 341 p.
- LAMINE Claire, 2008, *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?*, Yves Michel, 163p.
- LANG Tim, 1998, *Towards food democracy*, in S. Griffiths et J. Wallace. *Consuming passions : Food in the age of anxiety*, Manchester University Press, pp. 13-23.
- LE CROM Jean-Pierre, RETIÈRE Jean-Noël, 2018, *Une solidarité en miettes. Socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 313 p.
- LEPILLER Olivier, 2012, *Critiques de l'alimentation industrielle et valorisation du naturel : sociologie historique d'une « digestion » difficile (1968-2010)*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Toulouse 2, 713p.
- LEPILLER Olivier, YOUNT-ANDRÉ Chelsie, 2020, *Quand la défiance frémit : une assiette qui se politise à petit feu ?* in Fouilleux, Eve, Michel, Laura (dir.), *Quand l'alimentation se fait politique(s)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- LOISEL Manon, RIO Nicolas, 2024, *Pour en finir avec la démocratie participative*, éditions Textuel, 184p.
- MALASSIS Louis, 1999, *Naissance et développement d'une nouvelle discipline économique : l'économie agro-alimentaire*, *Economia agro alimentare*, vol.4, n°1, 1999/5, pp.79-97.

MAUSS Marcel, 2012 (1925), *Essai sur le don forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, PUF, 2e édition ed., 242p.

MORIZOT Baptiste, 2020, *Manières d'être vivant, enquêtes sur la vie à travers nous*, Actes Sud, 324p.

NATIONS UNIES, 2020, Rapport sur les objectifs de développement durable, Nations Unies.

OUEDRAOGO Arouna, *Crise sociale, crise de goût : le végétarisme comme issue. Une étude de cas dans la région parisienne*, INRAe Sciences Sociales, vol. 2005, pages 1-4, Décembre, 2005.

PATUREL Dominique, 2018, « Insécurité alimentaire et/ou précarité alimentaire, démocratie alimentaire... de quoi parle-t-on ? », *Journal Résolis*, n° 19, p. 13-14.

PATUREL Dominique, 2022, « Insécurité ou précarité : Épithètes de la faim », *Revue Projet*, n° 388, no 3, p. 20-23.

PATUREL Dominique, NDIAYE Patrice, 2020, *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*, Champ social, 242p.

PAUGAM Serge, 2009, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, 256 p.

PEUGNY Camille, 2022, *Pour Une Politique de La Jeunesse*, La République des idées, Seuil, 128p.

PIERRET Régis, 2013, « Qu'est-ce que la précarité ? », *Socio*, no 2, p. 307-330.

POULAIN Jean-Pierre, TIBERE Laurence, 2008, « Alimentation et précarité. Considérer la pluralité des situations », *Anthropology of Food*, octobre 2008.

POULAIN Jean-Pierre, 2016, « Manger sain, injonction contemporaine », *Grands Dossiers des Sciences Humaines*, n°44, p. 80-81.

PRATT Jeff, LUETCHFORD Peter, 2014, *Food for change : the politics and values of social movements*, London, Pluto Presse/macmillan, 240p.

RAMEL Magali, 2022, *Le droit à l'alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire en France*, thèse de doctorat en droit public, Tours, Université de Tours, 563 p.

RAMEL Magali, PELSUY Huguette Boissonnat, SIBUE de CAIGNY Chantal, 2016, *Se nourrir lorsqu'on est pauvre : analyse et ressenti de personnes en situation de précarité*, Montreuil, Éditions Quart Monde, 187p.

RESOLIS, « Systèmes alimentaires territorialisés en France, 100 initiatives locales pour une alimentation responsable et durable », *journal Résolis*, n°4, 2015

ROUDET Bernard, 2012, « Qu'est-ce que la jeunesse ? », *Après-demain*, vol. 24,nf, no. 4, 2012, pp. 3-4.

ROUSSELLE Marjorie, 2023, *Alimentation durable : un enjeu pour la précarité*, Mémoire de Master 1 SSAA, Université Toulouse II Jean Jaurès, Toulouse, 91p.

RUMPALA Yannick, 2008, *Le développement durable appelle-t-il davantage de démocratie ? Quand le développement durable rencontre la gouvernance*, VertigO, volume 8, n°2, Université du Québec de Montréal.

SCHNEIDER Carla Adriane, 2023, Master 2 SSAA, *Préparations culinaires des familles en situation de précarité alimentaire*, Mémoire de Master 2 SSAA, Université Toulouse II Jean Jaurès, Toulouse, 165p.

SCRINIS Gyorgy, 2013, *Nutritionism : the science and politics of dietary advice*, New York, Columbia University Press, 368 p.

SOM CASTELLANO, Rebecca, 2016, Alternative food networks and the labor of food provisioning : a third shift, *Rural Sociology*.

SIRIEIX Lucie, DANIEL Maud, 2012, Les pratiques durables. Une forme de résistance ordinaire. *Décisions Marketing*, 68, p11-24.

VONTHRON Simon, PERRIN Coline, SOULARD Christophe-Toussaint, 2020, *Foodscape : A Scoping Review and a Research Agenda for Food Security-Related Studies*. PLOS ONE, 15 (5)

VONTHRON Simon, 2024, *Déserts, marécages et bourbiers alimentaires : de quoi parle-t-on ?*, Réseau CIVAM.

ZIEGLER Jean, 2003, *Le droit à l'alimentation*, éditions Mille et une nuits, 228 p.

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Initiatives locales de SSA, extrait de document réalisé pour le PAT du Sicoval (stage de Master 1).....	145
Annexe 2 : Flyers Caissalim Toulouse.....	146
Annexe 3 : Guides de cotisation Caisses Sud et Nord.....	147
Annexe 4 : Charte de fonctionnement démocratique de la Caisse Nord.....	148
Annexe 5 : Grille d'observation des pratiques démocratiques dans les caisses .	150
Annexe 6 : Guide d'entretien.....	152
Annexe 7 : Extrait du tableau d'analyses interprétatives.....	156

ANNEXES

Annexe 1 : Initiatives locales de SSA, extrait de document réalisé pour le PAT du Sicoval (stage de Master 1)

4. Initiatives impliquant des collectivités locales

A celle de Toulouse, s'ajoutent deux initiatives pilotes d'expérimentation de Caisses Alimentaires, l'une à l'échelle d'une ville, Montpellier, l'autre à l'échelle d'un département, la Gironde. D'autres départements sont également en cours de réflexion, notamment l'Ariège, proche de Toulouse et du Sicoval.

4.1. Montpellier

C'est dans le cadre du programme national Territoires à Vivres (TàV) que 25 organisations du territoire montpellierain se sont regroupées en comité local pour concevoir une expérimentation visant à favoriser l'accès à une alimentation de qualité à tous et établie sur la base de la démocratie alimentaire. Le programme TàV est porté nationalement par 5 réseaux associatifs : VRAC, Réseau Cocagne, CIVAM, Secours Catholique, UGESS. Suite à un travail de réflexion qui s'est déroulé de juillet 2021 à février 2022, ces partenaires ont décidé d'expérimenter la mise en place d'une caisse alimentaire commune, inspirée du principe de Sécurité Sociale de l'Alimentation. Une MONnaie Alimentaire (MONA) a été créée, en partenariat avec la monnaie locale et complémentaire déjà existante (La Graine). C'est une monnaie numérique utilisée dans le cadre de la caisse commune et dépensée dans les circuits de distribution conventionnés.

L'expérimentation est suivie et évaluée dans une logique de recherche-action et basée sur l'observation de pratiques participatives et d'intelligence collective. Le comité de suivi est composé d'acteurs de la recherche, de différentes institutions et de collectivités, dont Montpellier Méditerranée Métropole (regroupement urbain et périurbain de 31 communes) et la ville de Montpellier en sont membres. Ce comité favorise les espaces d'échange autour du processus d'expérimentation et de réflexion inter-institutionnelles sur les possibles transformations de l'action publique en termes de lutte contre la précarité alimentaire, associé au développement d'un système alimentaire plus durable sur le territoire.

La métropole et la ville de Montpellier participent aux assemblées citoyennes sur le sujet de la caisse alimentaire, accompagnent le copil et le comité citoyen, participent aux groupes de travail sur les possibilités et lieux d'essaimage, favorisent les aides financières par le Plan Pauvreté et plan Pacte des Solidarités. Ils participent et accompagnent également le projet TerrAsol qui vise à améliorer la gouvernance pour développer de solidarités alimentaires et agricoles durables.

Cette dynamique de recherche participative préfigure la mise en place d'un « Laboratoire citoyen » questionnant le droit à l'alimentation durable.

4.3. Ariège

Nous porterons également notre attention sur le territoire de l'Ariège, fort de son soutien depuis de nombreuses années à des projets portant sur l'accessibilité alimentaire, notamment celui de la Sécurité Sociale de l'Alimentation.

Bien avant que ce projet de SSA naisse, plusieurs initiatives et projets ont été mis en place. Parmi eux ACCESSIBLE¹⁵ (2015-2020), un projet de recherche-action animé par le réseau CIVAM dont la démarche s'intéressait aux personnes les plus éloignées de l'accès à une alimentation de qualité et durable, en interrogeant la durabilité de l'agriculture et ses conditions d'accès. Elle visait à expérimenter de nouvelles formes de partenariat entre agriculteurs et citoyens et diffuser et alimenter le débat public sur l'accès à l'alimentation.

On retrouve également le défi FAAP¹⁶ (Foyers A Alimentation Positive) du PÉTR de l'Ariège animé par Bio Ariège-Garonne, récemment clos, dont l'objectif est d'encourager l'évolution des habitudes alimentaires vers l'augmentation de la consommation de produits bio et locaux sans augmenter son budget alimentaire et de manière conviviale. Le programme s'articulait autour de la mobilisation de citoyens à d'ateliers (cuisine, jardinage, anti-gaspillage,...) de visite de ferme et de relevé des achats alimentaires.

Dans la même dynamique de favoriser l'accès à une alimentation de qualité, la Biocoop de St Girons fut à l'initiative de la construction d'une caisse commune abondée par un système de cotisation indirecte générée par un surcoût de 5 à 10 centimes des produits les plus vendus. Un partenariat a également été passé avec la Croix Rouge à qui sont cédés les surplus alimentaires.

Les prémices de cette solidarité alimentaire ont fait le lit d'une réflexion sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation.

Le collectif « Couserans en Transition » en est à l'initiative. Il mobilise des personnes du tissu associatif local, de syndicats enseignants, de producteurs. L'atout fort de celui-ci est justement la forte représentativité par les producteurs agricoles. Cette dynamique de SSA est co-portée par le collectif Couserans en Transition, Bio Ariège-Garonne (compétence d'ingénierie), la CAF, le Secours Catholique, le tiers-lieu Orris (Organisation RuRale des Initiatives Sociétales) et la SCOP Aux Ateliers de la Liberté.

4.2. Territoire girondin

Le projet, en cours de construction, est réparti sur les territoires de Bègles, Bordeaux, Pays Foyen et Sud-Gironde. La phase d'expérimentation devrait débuter à l'horizon mars 2024 avec un collectif d'une quarantaine de citoyens.

Le projet a été insufflé par le collectif de recherche-action Acclimat'Action qui agit depuis plusieurs années dans les quartiers populaires de Bordeaux pour faciliter l'accès à tous à une alimentation durable et de qualité, notamment via des groupements d'achats, bistrot solidaire, cuisine de rue, supermarché coopératif comme le Local'Attitude qui soutient ce dispositif SSA.

Le projet de SSA a vu son récent lancement fin mai 2023 grâce à un partenariat entre le collectif Acclimat'Action, la ville de Bordeaux, son CCAS et le département de la Gironde. Une charte de valeur tripartite a été rédigée.

Ils composent le comité stratégique et ont pour rôle de décider des grandes orientations stratégiques du projet, de proposer et valider des scénarios de mise en œuvre pour l'expérimentation de 2024. Le projet est également soutenu par l'ADEME, la région Nouvelle Aquitaine, la Fondation Carasso, la Fondation Européenne pour le Climat et Bordeaux Métropole.

Une thèse débutant au sein du CCAS de Bordeaux d'ici janvier 2024 sera à suivre sur ces prochaines années et permettra d'éclairer cette expérimentation de SSA en Gironde. Il s'agira d'étudier les effets de ce dispositif innovant de protection sociale sur l'accès à l'alimentation des usagers (en termes de budget, approvisionnement, de transformation des pratiques, de rapport du symbolique à l'alimentation) et également d'étudier de rôle des collectivités locales et des collectifs citoyens dans l'élaboration de cette nouvelle forme de solidarité.

Aussi, une expérimentation de SSA étudiante sur le campus bordelais devrait être engagée à la rentrée de septembre 2023 et fera l'objet d'un suivi scientifique pour évaluer ses effets auprès des différents participants et bénéficiaires. Le CREPAQ (Centre Ressource d'Ecologie Pédagogique de Nouvelle Aquitaine) et la Gemme (monnaie locale girondine) sont à l'initiative de cette expérimentation dont l'objectif est de verser à des étudiants volontaires un montant mensuel en monnaie locale à dépenser dans des lieux d'achat d'aliments de qualité et rémunérateur pour les paysans.

5.1. Fiche action 2.8.

Objectif : Développer les circuits de distribution solidaire de qualité pour un accès au plus grand nombre

Fiche action 2.8.

Evaluer la faisabilité et expérimenter un système de sécurité sociale de l'alimentation (SSA)

DESCRIPTION DE L'ACTION

Pourquoi cette action ?

De nombreuses personnes n'ont pas accès à des produits locaux et durables à des prix abordables. Un système de SSA permet de sortir des dispositifs d'aide alimentaire classique, souvent fondé sur les surplus de la grande distribution, pour instaurer l'alimentation comme un droit commun fondamental, sortir l'alimentation du marché spéculatif, préserver la santé et défendre la démocratie alimentaire.

Démarche :

- Etude de la faisabilité d'une caisse mutuelle, dans laquelle les producteurs, transformateurs et commerçants seraient conventionnés
- Elaboration d'un modèle économique viable
- Mobilisation de collectifs d'acteurs pour contribuer au projet, en s'appuyant sur les actions d'animation menées par Cocagne Aliment'aire

PILOTAGE

Pilote(s) de l'action et leur rôle :

Sicoval : coordination / animation du groupe de travail

Services Sicoval :

Pilote : Service CAE
Associé : DDOIS

Acteurs à impliquer :

Réseau de producteurs locaux, collectif de consommateurs, INRAE (recherche-action), Acteurs de la solidarité, Collectif SSA, Bio Ariège Garonne, FRCAVAM

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Moyens nécessaires :

(financier, communication, moyens humains...)

- Temps d'animation
- Denrées alimentaires

Financiers possibles :

Système de cotisation, Donateurs, Recherche-action, Département, Fondations

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Premiers éléments de réflexion et de faisabilité d'ici 2025, expérimentation d'ici 2027

ECHELLE DE L'ACTION

Sicoval, éventuellement ciblé sur quelques communes

Axe 2 Favoriser une alimentation saine, locale et durable accessible à tous



Annexe 2 : Flyers Caissalim Toulouse

Rejoignez nous !

Caissalim Toulouse s'inspire de la **Sécurité sociale de l'alimentation (SSA)**.
La **Sécurité sociale de l'alimentation**, qu'est-ce que c'est ?

Elle repose sur **3 piliers** :



Universalité



Conventionnement démocratique



Cotisation sociale

Quels sont les objectifs de la SSA ?

Au niveau national, l'objectif consiste à **créer une nouvelle branche de la Sécurité Sociale pour y intégrer l'alimentation** et ainsi assurer :

- Le **droit à une alimentation saine**, choisie, accessible pour toutes et tous
- Une **remunération juste** des travailleurs du système alimentaire
- Le **respect de l'environnement et du climat**

CAISSALIM EN PRATIQUE

Au sein de la caisse
Les adhérent-e-s financent le système en cotisant auprès de leur caisse. Le conventionnement des producteur-ice-s est décidé démocratiquement. Les adhérent-e-s peuvent participer à des ateliers sur les enjeux de l'alimentation.

Les adhérent-e-s
Reçoivent un budget alimentaire de 100 € par mois pour leur foyer. Peuvent dépenser cette somme pour acheter les produits conventionnés.

Les producteur-ice-s, artisan-e-s et points de ventes
Fournissent les produits. Répondent aux critères définis pour être conventionnés.

 caissalim-toulouse.org
 contact@caissalim-toulouse.org

Les étapes clés

Pour répondre aux valeurs, enjeux et objectifs de la SSA, l'expérimentation Caissalim Toulouse se déploie en plusieurs étapes :

- 1 Mobilisation et constitution d'un collectif citoyen diversifié
- 2 Formation des membres du collectif citoyen aux enjeux du système alimentaire (santé, environnement, climat, travailleurs...)
- 3 Choix des critères de conventionnement, du système monétaire, des grilles de cotisations et de la gouvernance de la caisse
- 4 Identification et contractualisation des professionnel.le.s répondant aux critères de conventionnement
- 5 Ouverture des adhésions aux caisses d'alimentation pour les nouveaux membres tirés au sort
- 6 Lancement des caisses d'alimentation de Toulouse Nord et Sud (Caissalim Nord et Calimpotes)



Ce projet vous ressemble ? Rejoignez-nous !

Pour être tiré au sort et adhérer à Caissalim, répondez au sondage sur www.caissalim-toulouse.org avant le 7 juillet 2024 (inclus)

Professionnels du système alimentaire REJOIGNEZ-NOUS !

- 1 **Caissalim : qu'est-ce que c'est ?**
Une **caisse citoyenne d'alimentation** financée par des habitants, soutenue par des partenaires, alimentée par des paysans, producteurs, artisans, magasins et restaurants engagés pour permettre à chacun de mieux manger !
- 2 **Vous proposez :**
Des **aliments sains**, labellisés ou non, locaux, en circuit court ?
Le lien de **confiance** avec vos clients est votre priorité ?
Votre **démarche** de production, distribution est **durable** au niveau écologique et social ?
Caissalim est fait pour vous !
- 3 **Caissalim : ce que cela m'apporte ?**
Une nouvelle **clientèle de proximité** et engagée qui connaît vos contraintes
Un **système monétaire simple** à mettre en place : il vous suffit d'un téléphone mobile et d'une connexion wi-fi
Un **soutien supplémentaire** de votre engagement dans des pratiques durables pour la transition des systèmes alimentaires

Ce projet vous ressemble ? Alors contactez-nous !

 caissalim-toulouse.org
 contact@caissalim-toulouse.org

6 ETAPES POUR NOUS REJOINDRE

Après une rencontre avec les membres de la caisse

- 1 Vous rejoignez notre réseau de professionnels conventionnés
- 2 Les membres de la Caissalim vous achètent les produits conventionnés
- 3 Ils vous règlent leurs achats soit par : Carte Vitalim ou Ticket Caissalim
- 4 Vous scannez le QR code avec votre mobile et votre cagnotte est créditée
- 5 Quand vous le souhaitez, recevez votre cagnotte en euros sur votre compte
- 6 Vous êtes satisfait de faire partie d'un système vertueux : CaissAlim !

Participez au changement du système alimentaire !

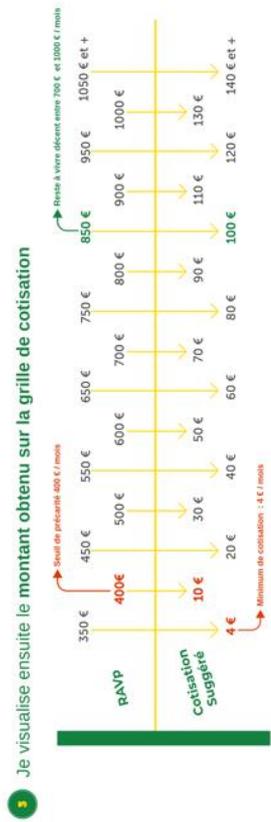
 **CONTACTEZ NOUS !**

 caissalim-toulouse.org
 contact@caissalim-toulouse.org



CALCUL DE MA COTISATION EN 4 ÉTAPES

- Je calcule le reste à vivre de mon foyer
Le **reste à vivre** est la somme d'argent qu'il reste par mois pour financer les achats d'alimentation, d'hygiène, d'habillement et de loisirs de mon foyer.
Pour le calculer : **ajoutons les ressources mensuelles de mon foyer** : salaires, retraites, allocations, revenus mobiliers et immobiliers dont je soustraies toutes les charges fixes : loyer, impôts, factures d'électricité, de gaz, assurances, transports, téléphone, internet et mensualités de crédit.
- Je détermine le reste à vivre par personne (RAVp) de mon foyer
Pour cela, je divise le reste à vivre calculé par le nombre de personnes qui compose mon foyer, sachant qu'un adulte compte pour 1 et un enfant de moins de 14 ans compte pour 0,5.



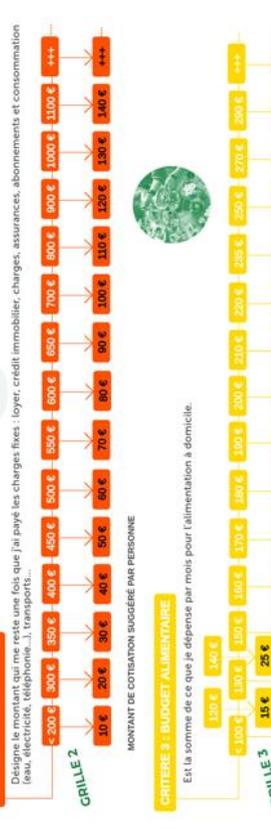
- Je coche la case qui correspond à la situation actuelle de mon foyer, puis je retire 5 € ou 10 € à la cotisation suggérée
- Il m'arrive souvent de ne pas avoir assez à manger...
 - Il m'arrive parfois de ne pas avoir assez à manger...
 - J'ai assez à manger mais pas toujours les aliments que je souhaiterais.....
 - Je peux manger tous les aliments que je souhaite.....
- J'ai un RAVp de 40€, j'ai coché la case 1, 2 ou 3 alors je retire 5 € à la cotisation suggérée.
A partir d'un RAVp de 450 €, j'ai coché la case 1 ou 2 alors je retire 10 € à la cotisation suggérée.
J'ai coché la case 3, je retire 5 € à la cotisation suggérée.

Un exemple concret pour s'approprier la grille de cotisation :
Une famille de 4 personnes composée de 3 adultes et de 1 enfant de moins de 14 ans souhaite rejoindre la Caissalim.
Les étapes à suivre pour connaître le montant de leur cotisation sont :
Étape 1 : calcul du reste à vivre par personne pour ce foyer, ressources mensuelles 3950 € - charges fixes 1963 € = 1987 €
Étape 2 : calcul du RAVp par personne pour ce foyer, reste à vivre calculé 1987 € par le nombre de personnes composant le foyer 3,5 = 568 €
Étape 3 : visualisation du montant obtenu sur la grille de cotisation, dans ce cas, 568 € de RAVp équivalent à une cotisation de 45 € par mois
par mois la case 3 a été cochée, je retire 5 € au montant de la cotisation suggérée, soit une cotisation de 40 € pour le foyer pour obtenir le budget alimentaire de 100 €. Si un second adulte, du même foyer souhaite cotiser, chaque adulte met 40 € et reçoit un budget alimentaire de 100 € soit 200 € pour le foyer.



CALCUL DE MA COTISATION EN 3 ÉTAPES

- J'évalue ma situation économique selon un des trois critères proposés
Grâce à une des grilles suivantes, je visualise ma situation économique.
CRITERE 1 : RESSOURCE MENSUELLE NETTE
Correspond au revenu mensuel et se compose du revenu du travail (y compris commissions, bonus et pourboires), de prestation de retraite, de rente d'indemnité de remplacement de revenu, de pension alimentaire accordée en justice, de prestation sociale, de prestation d'objectif emploi ou d'allocation de solidarité sociale.
MONTANT DE COTISATION SUGGÉRÉE PAR PERSONNE



Règles de fonctionnement de la Caissalim Nord

Version amendée du 15.02.2024

Les règles de fonctionnement définissent les procédés, rôles et mécanismes utiles au fonctionnement organisationnel de la caisse, pour cadrer et légitimer les prises de décisions de la Caissalim Nord.

1. **Démocratie directe**
La Caissalim Nord fonctionne selon un principe de démocratie directe. Il n'y a pas de représentant.e. Chacun.e peut exercer pleinement son droit à décider.

2. **Modalités de prises de décision**

Contexte et définitions :

- **le vote à 50% ou à 75% :** la décision dépend du nombre de personnes "pour". Si on vote à la majorité (50%), il faut que plus de la moitié des personnes soient "pour". Si on vote à 75%, il faut que plus que les trois quarts des personnes soient "pour".

- **Le consentement :** personne n'écopoc; est contre, autrement dit, il n'écopoc; y a pas d'écopoc; objection.

Le consentement est un processus : on part d'écopoc; une proposition de décision qui va évoluer en fonction du positionnement de chacun. Si des personnes sont "contre" cette proposition de décision, on va la modifier, jusqu'à ce que plus personne de soit "contre".

- **le consensus :** tout le monde est "pour", il peut y avoir des abstentions.

- **l'écopoc; unanimité :** tout le monde est "pour", sans abstentions.

2.1 – **Importance des sujets :**

En amont de la réunion, chaque membre de la caisse se prononce sur l'importance que revêt chaque décision à ses yeux, selon un code couleur déterminé.

Cette étape a plusieurs objectifs :

- Distinguer les sujets importants des moins importants et déterminer le processus de décision qui lui sera appliqué ;
- Distinguer, parmi les sujets importants, lequel est plus ou moins vital que les autres, outil utile au facilitateur qui pourra déterminer combien de temps passer à essayer de faire valider une décision au consentement ou à l'inverse la soumettre rapidement au vote à 75% ;
- Auto-responsabiliser les membres de la caisse sur l'aspect vital ou non de leurs objections.

2.2 – **Modalités de prise de décision :**

Une fois l'importance des sujets déterminée, la Caissalim Nord se dote de deux modalités de prises de décisions :

- Pour les décisions dites importantes - portant sur les valeurs ou sur les critères de conventionnement - seront prises selon le processus suivant :
 1. Consensus ;
 2. Si le consensus n'est pas atteint, la décision est passée au processus de consentement avec l'ensemble des membres de la caisse. Le consentement est un processus : s'il y a des objections, on essaie de faire évoluer la proposition pour que ces objections soient levées. . . ;
 3. Si les modifications de la proposition ne permettent pas de lever ces objections, la décision est passée au vote à 75%.
- Pour les décisions de moindre importance - portant sur le choix d'un professionnel par exemple - seront prises par vote avec les personnes présentes avec approbation à 75%.

Dans les deux cas, les décisions seront prises de nouveau, selon la même modalité, à la réunion suivante pour permettre :

- À celles et ceux qui n'étaient pas présents d'y prendre part. Si le membre est à nouveau absent, il peut faire la démarche de voter par correspondance après s'être renseigné auprès d'un.e membre présent.e à la précédente réunion ;
- À celles et ceux qui étaient présents et d'avoir un temps de digestion de la décision et de pouvoir changer d'avis



Charte de la Caissalim Nord

Version du 15.02.2024

La charte de valeurs définit les grands principes et objectifs que se donnent la Caissalim Nord. Ce sont les valeurs qui pèsent dans les débats devant aboutir à des prises de décision.

La Caissalim Nord a été créée dans le but de :

Permettre à toutes et à tous d'avoir accès à une alimentation choisie, variée, de qualité et saine ;

Participer à l'amélioration de la condition de travailleurs du système alimentaire : juste rémunération et bonnes conditions de travail (travail varié, épanouissant, prise en compte de la pénibilité de certaines tâches,...) ;

Encourager sur toute la chaîne de valeur de l'alimentation des pratiques préservant les conditions de vie sur Terre (sols, biodiversité, climat, gaspillage alimentaire, pollution de l'air, etc.), de soutenir les initiatives locales et engagées et de défendre l'autonomie alimentaire des territoires ;

Lutter contre les inégalités territoriales en matière d'accès à l'alimentation, et prendre en compte les spécificités alimentaires et socio-économiques des territoires ;

Se réapproprié collectivement l'alimentation en faisant de l'alimentation un bien commun, et en augmentant la capacité de chacune.e d'agir sur son alimentation ;

Elle a pour objectif de promouvoir et de contribuer à l'instauration d'une Sécurité sociale de l'alimentation.

NB de JB : pour moi la question de la parité hommes/femmes est à cheval entre valeurs et fonctionnement, je n'ai pas réussi à l'intégrer ici au même niveau que les autres.

Dans le cas où la décision est prise en consentement, c'est celle prise à l'issue de la deuxième réunion qui prévaut.

Dans le cas où la décision est prise par vote à 75%, on compte les nouveaux votes et les changements de votes par rapport à la première réunion.

2.3 – Retour sur une décision :

Il est possible de réouvrir une décision si 75% des membres le décident.

2.4 – A l'issue du vote :

A chaque prise de décision, il est possible d'exprimer son ressenti sur la décision et la modalité de prise de décision qui a été employée. Cela donne des indications intéressantes sur les modes de décisions qui ont été établis ci-dessus.

2.5 – Vote par visioconférence :

Le vote par visioconférence n'est pas autorisé.

3. Environnement communicationnel

3.1 - Respect des valeurs du groupe inscrites dans la Charte des valeurs

3.2 - Usage des langages silencieux :

Certains langages silencieux peuvent être utilisés dans les cas suivants :

- Demander le silence ;
- Montrer son désaccord (avec augmentation en suivant) : *les 2 bras croisés en croix* ;
- « J'ai la réponse » : *2 crochets avec les doigts* ;
- Demande de clarification : *en faisant un O avec les doigts d'une main* ;
- Demande de parole : *en levant la main* ;
- « Peux-tu parler plus fort ? » : *en tapant sur la table*.

3.3 - Postures :

Vulnérabilité des personnes
Discours moralisateurs
Respect de la parole, écoute
Signes d'agacement, conflit, colère, impatience, etc.
Posture de sachant.e
Prendre en compte et prendre soin de tous.les

4. Partage du pouvoir et participation

4.1 - Rôles tournants :

Pour l'animation des réunions, des rôles tournants, pouvant être tenus par une seule personne en fonction du contexte, sont attribués de manière volontaire en début de réunion :

- une.e garant.e du temps et du respect de l'ordre du jour ;
- une.e distributeur.rice de parole qui prend soin de donner la parole à chacun.e ;
- un binôme d'observateur.rice.s dont le rôle est d'avoir un regard d'analyse sur le fonctionnement des réunions en suivant la grille d'observation en annexe, et de constater ou non des dysfonctionnements dans les échanges ou le déroulé.

Les rôles de scribe et de facilitateur.rice seront tenus par le binôme de coordination de la caisse.

En fin de séance, quinze minutes sont dédiées au binôme d'observateur.rice.s afin de restituer leurs potentielles observations importantes quant au déroulé et au contenu de la réunion.

4.2 - Partage de l'information :

Quelques éléments qui étaient ressortis des échanges :
Comment on partage l'information ou redonne l'information avant une décision ?
Donner clairement l'objectif de la réunion et le temps impartis, mise en contexte des fondamentaux
Redonner les éléments saillants qui permettront à chacun de participer à la discussion

4.3 – Accueil de nouveaux membres :

Les nouvelles personnes qui intègrent le groupe doivent être accueillies par un binôme de membres qui se chargeront de transmettre les chartes de fonctionnement et de valeur ainsi que l'accès à toutes les informations nécessaires. L'accueil doit être physique et non distanciel.

5. Gestion des conflits et des tensions

Dans une situation de conflit ou de tensions entre membres de la Caisse, un groupe de médiation peut être saisi par une des personnes concernées, et qui en ressent le besoin. Le médiateur.rice doit être sélectionné parmi les personnes volontaires pour jouer ce rôle.

Annexe : Grille d'observation participante

5.1 Analyse des comportements :

Observer :

- Des potentiels malaises parmi les participants ;
- Les postures d'agacement, de personnes qui soufflent, les jugements, les interprétations ;
 - Si les personnes se coupent la parole ;
 - Si les personnes répètent des choses déjà dites ;
- La fatigue des participants ;
- Si les personnes arrivent à communiquer, même après un désaccord ;
- Si les personnes se donnent et acceptent les remarques : est-ce qu'on arrive à évoluer, à accepter les critiques constructives ;
- Si les gens parlent avec le sourire et sont contents de la réunion ;
- Si les personnes osent poser des questions et donner leur ressenti ;

5.2 Analyse du cadre et du déroulé de la réunion :

- Les horaires de la réunion ont-ils été respectés ? ;
- Réussit-on à être proches de la parité hommes/femmes dans la composition des membres présents à la réunion ?
- L'objectif de la réunion a-t-il été atteint ? ;
- Qui est-ce qui a permis que le groupe ait réussi ou non à atteindre l'objectif ? ;
- Est-ce que le facilitateur.rice a réussi à cadrer la discussion et la rediriger pour atteindre l'objectif ?

Annexe 5 : Grille d'observation des pratiques démocratiques dans les caisses

Grille des pratiques démocratiques dans les caisses

Version modifiée suite au 1er comité scientifique

PHASES 1 et 2: Mobilisation et formation aux enjeux	Thèmes servant à caractériser les pratiques de la caisse	Modalités possibles des pratiques
Intégration des participants dans les collectifs de citoyens et/ou dans les caisses d'alimentation	Actions de mobilisations auprès de l'ensemble des habitants	Habitants, personnes membres de la caisse, de la liste de diffusion
	Insertion et mécanismes d'intégration	Mobilités, profils des participants (fleur d'auto-évaluation/mixité sociale, part de l'alimentation dans leur budget, recours à l'aide alimentaire), type d'engagement, motivations à participer
	Partage d'informations et d'expertises des adhérents de la caisse ou des collectifs de citoyens	Présence aux réunions, formes d'évènements (débats, ...), rédaction de synthèses, ...
	Mise à jour et institutionnalisation de l'éducation et de la formation à la démocratie alimentaire	Niveau de co-construction de la trame de formation, type de séances, à l'initiative de qui (coordinatrices, partenaires, autres), nombre et profils des participants, perception de la formation par les participants

PHASES 3, 4 et 5 : Mise en place de la démocratie/caisse	Thèmes servant à caractériser les pratiques de la caisse	Modalités possibles des pratiques
Participation à la caisse d'alimentation : processus décisionnels démocratiques	Forme de démocratie (directe/indirecte)	Sociocratie, cercles de décisions, auto organisation, bureau, GT, qui anime, légitimité
	Modalités des prises de décision	Majorité, consensus, consentement, délibérations
	Environnement communicationnel de la prise de décision	Conflits, CNV, tensions, verticalité, horizontalité, dialogue, collaboration
	Participation de l'ensemble des pp : conditions et nature de la participation	Implication, sens et engagement partagés, inclusion des publics vulnérables, producteurs, événements informels hors réunions (repas partagé, ...), entrée/sortie de personnes,
	Forme du pouvoir et profil des personnes qui ont le pouvoir	Distribué, tournant, élection sans candidat, sur quelques personnes clés, observation de qui prend le pouvoir (partenaires, personnes en situations de précarité), légitimité, ...
	Des décisions justes	Redistribution, reconnaissance, des intérêts contradictoires révélés et préservés

IMPACTS	Thèmes servant à caractériser les pratiques de l'initiative démocratique	Modalités possibles des pratiques
Effets de la participation à la caisse : émancipation et capacité d'agir des participants	Discours alternatifs au modèle agro industriel sur l'alimentation et l'agriculture	Qualification d'une alimentation de qualité, répartition de la valeur, durabilité, modèles économiques souhaitables, modèles agronomiques souhaitables
	Discours alternatifs sur la gestion par rapport à un modèle dominant (performance économique, compétences des dirigeants)	Horizontalité, égalité, émancipation, solidarité sur la gouvernance, monnaie et circuits financiers, fonctionnement
	Autonomie et changement de pratiques alimentaires	Lieux d'approvisionnement alimentaire, changement depuis la caisse, niveau de satisfaction évolution part aide alimentaire
	Transformation sociale passant par des apprentissages des participants	Sur les pratiques agricoles, sur les pratiques alimentaires (lieux d'approvisionnement, aide alimentaire, %) et les pratiques organisationnelles (charte de fonctionnement et cahier des charges)
	Créer des liens avec les mouvements sociaux porteurs des mêmes valeurs et idéaux (à l'échelle organisationnelle et/ou individuelle)	Idéal communautaire, réseau alternatif, qui est en lien avec qui (partenaires seulement, habitants, ...) Quel écosystème ça a permis de créer, consolider, transformer ? Quelle diffusion des caisses ? Des idées portées par la caisse ?
	Actions de plaidoyer sur la SSA	Evènements co-organisés, lien au collectif national SSA, divergence de discours entre socle et appropriation par partenaires, habitants, ... Les gens sont-ils porteurs d'un discours sur la démocratie alimentaire au-delà de la caisse ?

<p>GUIDE D'ENTRETIEN (1h30 à 2h) Enquête qualitative auprès des participants à l'expérimentation de la Caissalim de Toulouse Phase de co-construction des 4 caisses Passation des entretiens de fin avril à mi-juin 2024</p>
--

Lancement de l'enregistrement puis dire « confirmez-vous avoir préalablement accepté d'être enregistré ? »

Grandes thématiques et sous-thèmes	Question principale et relances	Remarques
INTRODUCTION A L'ENTRETIEN (~5min)		
<i>> objectif : création d'un cadre de confiance</i>		
Rappel de l'intérêt du projet de recherche	<i>Cadre de recherche-action Caissalim, production de connaissances scientifiques</i>	
Rappel des droits RGPD	<i>Droit de retrait, de relecture, de rectification, confidentialité des données, contexte de diffusion,...</i>	
Présentation de l'enquêtrice	<i>Afficher la double casquette : participantes dans une autre caisse, ce à quoi on contribue dans le projet de recherche</i>	

1. RECIT DE VIE ET TRAJECTOIRE D'ENGAGEMENT A LA CAISSE (~10-15min)		
<i>> objectif : comprendre les motivations à participer à la Caissalim</i>		
Présentation de l'enquêté	Et vous, est-ce que vous pouvez vous présenter ?	<i>Permettre une prise de posture narrative</i>
Mobilisation à la Caissalim	Comment êtes-vous arrivé dans le projet de la Caissalim ? Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre part au projet ? Celui-ci répond-il à des valeurs personnelles ? Qu'est-ce qui vous a motivé à rester ? (<i>Question miroir pour ceux qui ne sont pas restés</i>) : pour quelles(s) raisons n'êtes-vous pas resté ? Est-ce que les conditions vous semblent réunies pour favoriser votre participation au projet ? (horaires, fréquence, lieux de rdv, accueil des enfants...)	<i>Motivations à participer</i> <i>Capter si positionnement solidaire et/ou politique et/ou bénéficiaire dans la caisse ?</i>
Engagement à d'autres associations, vie collective, politique	Participez-vous ou avez-vous participé à d'autres projets associatifs ou collectifs ?	<i>Capter si profil militant/engagé</i>

2. PRATIQUES ALIMENTAIRES (~30-40min)	
<p>> objectif °1 de compréhension des profils de participants à la Caissalim et capter les éventuelles difficultés</p> <p>> objectif °2 de comparabilité à de futurs travaux d'enquête quant aux impacts sur l'émancipation et la capacité d'agir des participants</p>	
<p>Question générale du rapport à l'alimentation</p>	<p>Comment décrivez-vous votre alimentation actuelle ?</p> <p>Questionner les modes d'approvisionnement (où, qui, quoi), de cuisine (temps, fréquence, qui), de prise des repas (lieux, commensalité)</p> <p>Et vous en pensez quoi de votre alimentation ? OU</p> <p>Quelle importance accordez-vous à votre alimentation ?</p>
<p>État des lieux des critères et besoins alimentaires</p>	<p>Quels sont vos principaux critères de choix pour les produits alimentaires ?</p> <p>Y a-t-il des choses qui vous préoccupent par rapport à votre alimentation ?</p> <p>Y a-t-il des choses que vous aimeriez pouvoir changer dans vos pratiques ? (lieux d'achat, qualité, temps alloué à la cuisine...)</p> <p>Votre alimentation a-t-elle changée depuis le début de votre participation à la caisse ?</p> <p>Rencontrez-vous des difficultés à vous nourrir d'une manière qui vous convienne ?</p> <p>Questionnaire ATD ¼ monde :</p> <ul style="list-style-type: none"> > <i>Il vous arrive souvent de ne pas avoir assez à manger ?</i> > <i>Il vous arrive parfois de ne pas avoir assez à manger ?</i> > <i>Vous avez assez à manger mais pas toujours les aliments que vous souhaiteriez ?</i> > <i>Vous pouvez manger tous les aliments que vous souhaitez ?</i>
<p>Formes de précarités alimentaires</p>	<p>Avez-vous le matériel/moyen nécessaire pour vous approvisionner aisément ou pour cuisiner ? (voiture, transports en commun, paysage alimentaire du quartier de résidence, distance des commerces, équipement ménager, espace, temps...)</p> <p>Avez-vous déjà identifié des solutions pour parer à ces difficultés ?</p> <p><i>Si bénéficiaires d'aides alimentaires (épicerie solidaire, paniers solidaires...):</i></p> <p>Est-ce que les dispositifs existants vous conviennent ?</p>
<p>+ Question de transition</p>	<p>Selon vous, qui et comment devrait se saisir des enjeux de l'alimentation durable ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - enjeux de la précarité alimentaire - sur le système alimentaire - rôle des pouvoirs publics
	<p>Posture critique face à son alimentation</p>
	<p>Positionnement vis-à-vis des critères de durabilité</p>
	<p>Poids des contraintes économique sur l'alimentation</p> <p>Est-ce que la personne se considère comme précaire ?</p> <p>Saisir l'environnement matériel et possibilités d'approvisionnement</p> <p>Questionner les formes de précarités autres que financières</p>
	<p>Légitimité du citoyen de se saisir des enjeux</p> <p>Relation à l'institution</p>

3. EXPERIENCE DE DEMOCRATIE ALIMENTAIRE (~40-55min)		
> objectif : comprendre les effets et les différentes émotions liées à la participation à la caisse		
Question générale sur l'expérience démocratique	<p>Comment vivez-vous votre participation à la Caissalim ?</p> <p>Qu'appréciez-vous particulièrement, en un ou deux exemples, et à l'inverse sur quels éléments êtes-vous le moins enthousiaste ?</p>	Intérêt de rentrer par un évènement concret
Participation aux ateliers de formation aux enjeux	<p>Qu'avez-vous pensé de la phase de formation aux enjeux sur l'alimentation ?</p> <p>Lors des formations sur les enjeux (du système alimentaire), quel est le ou les ateliers qui vous ont le plus marqués ou le plus plu ?</p> <p>Est-ce que ceux-ci vous ont permis d'apprendre des choses ?</p> <p>Les ateliers ont-ils changés votre perception sur les dimensions de l'alimentation ? (système alimentaire, enjeux précarité)</p> <p>Le programme d'appropriation des enjeux vous a-t-il semblé adapté ? Sa durée suffisante ? Avez-vous proposé des ateliers ou thème d'atelier ? (co-construction des ateliers)</p> <p>Manque-t-il selon vous des éléments qui n'auraient pas été abordés ?</p> <p>Le lien entre les ateliers d'appropriation des enjeux et les ateliers de conventionnement est-il chose facile pour vous ?</p>	<p>Note sur la restitution des informations :</p> <p>Est-ce que les outils de partage d'information sont consultés (CR, Nextcloud, mails) ?</p>
Participation au processus de décisions démocratiques	<p>Vous sentez-vous à l'aise pour participer aux échanges, débats, prises de décisions ?</p> <p>Les décisions prises vous semblent-elles justes ?</p> <p>5 thèmes de relance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modalité <p>Que pensez-vous de la charte des valeurs ? Etes-vous satisfait de la façon dont sont prises les décisions ? (consentement, consensus, vote)</p> <p>Caisses Est / Ouest : Comment prenez-vous les décisions ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sentiments de pouvoir agir, d'être écouté <p>La prise de parole est-elle chose aisée pour vous ? Avez-vous le sentiment d'être entendu ? Avez-vous le sentiment d'avoir un pouvoir de décision ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps dans les prises de décisions <p>Avez-vous eu suffisamment de temps à la réflexion ou au débat avant de prendre une décision collective ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'expression des désaccords <p>Y a-t-il de décisions pour lesquelles vous n'étiez pas d'accord ? Avez-vous déjà eu l'occasion d'exprimer un désaccord ? Comment avez-vous accepté la décision qui a été prise ?</p>	<p>> Environnement communicationnel, participation de l'ensemble des membres, répartition du temps de parole, prise de parole en public, forme de pouvoir, profil des personnes qui ont le pouvoir, rapport de domination, de genre, horizontalité, légitimité, reconnaissance</p> <p>Note Caisse Est/Ouest : il n'y a pas de charte des valeurs ni de modalité de prise de décisions</p>

	<p>- Satisfaction des décisions prises Les critères de conventionnement choisis collectivement répondent-ils à vos besoins ou attentes de la caisse ? Avez-vous pu facilement vous placer sur la grille de cotisations ? Dans les faits, pensez-vous pouvoir dépenser le montant choisi de 100€ ?</p> <p>De par votre participation au projet, avez-vous le sentiment de faire partie d'un groupe ? Avez-vous créé du lien avec d'autres membres de la caisse ?</p>	<p>> <i>Sentiment d'appartenance</i> > <i>Lien social et moments informels</i></p>
<p>Impacts par niveaux : - individuel - organisationnel - sociétal</p>	<p>Avez-vous des espérances particulières quant au lancement de la caisse ? Des remarques quant à l'état d'avancée du projet et la façon dont il se développe ?</p> <p>Niveau individuel Pensez-vous pouvoir manger mieux grâce à la Caisse ?</p> <p>Niveau organisationnel (à l'échelle de la caisse) Trouvez-vous que la caisse parvienne à atteindre ses objectifs (valeurs) ?</p> <p>Niveau sociétal ? Parlez-vous de démocratie alimentaire autour de vous ?</p>	<p><i>Note : sentiments de violences alimentaires symboliques en lien avec la précarité induites par le questionnaire CESF</i></p>
<p>CONCLUSION (~5-10min)</p>		
<p>Remarques finales</p>	<p>Selon vous, y a-t-il une ou plusieurs questions que je ne vous ai pas posées et qui vous semblerait pertinentes d'aborder pour cet entretien ? Avez-vous des remarques à ajouter ?</p>	
<p>> à demander si données manquantes</p>		
<p>Données sociodémographiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - âge - genre - composition du foyer - niveau de diplôme - activité (emploi / retraité / étudiant...) - revenu / situation socio-économique (données sensibles) - caisse Nord / Sud / Ouest / Est 	

Annexe 7 : Extrait du tableau d'analyses interprétatives

Tableau d'analyses interprétatives			
Trajectoire d'engagement à la caisse			
Catégories d'analyses (codage)	Illustration par verbatim		
Motivations à participer	Et c'est ça aussi qui m'intéresse dans la Caissalim, c'est qu'on part d'une situation où la solution n'existe pas, enfin elle n'existe pas juridiquement.		
Motivations à participer	cette branche future de la sécurité sociale n'existe pas et donc on est dans cette démarche où on fait quelque chose		
Légitimité du citoyen à se saisir des enjeux agro-alimentaires	C'est au citoyen de faire bouger les choses, parce que sinon ça ne bouge pas. On l'a particulièrement vu avec la crise des agriculteurs récemment. On s'aperçoit malgré tout que c'est le modèle dominant qui aujourd'hui manage l'agriculture.		
Relation à l'institution			
reprise du pouvoir par les citoyens	ce qui me parle le plus, c'est la reprise de pouvoir démocratique par des collectifs citoyens. Ça, c'est quelque chose qui m'intéressait à titre personnel depuis longtemps. Et en avoir une application concrète, on va dire à portée de main, juste à côté de mon école, et dans laquelle je pouvais m'impliquer rapidement, c'était un vrai sujet.		
Motivation à participer à une expérimentation	C'était aller jusqu'au bout dans le processus de construction de caisse.		
Légitimité du citoyen à se saisir des enjeux agro-alimentaires	moi j'aimerais que ce soit des collectifs citoyens quoi, pour reprendre vraiment le pouvoir démocratique. Et après, quand tu sais qui a les leviers et qui a le pouvoir, tu sais qu'il y a un côté presque décourageant. C'est pour ça que la SSA, je trouve ça puissant, parce que c'est un projet politique contre lequel je trouve qu'il est dur d'être contre.		
Reconnaissance de l'alimentation comme un bien commun	Mais je pense que ce serait des exemples comme ça qu'il faudrait dans tout, de reconnaître les besoins alimentaires comme une nécessité, un bien commun et socialiser beaucoup plus cette partie de l'économie.		
L'alimentation comme une ouverture à l'engagement	j'ai l'impression que c'est quand même assez soft politiquement par rapport à d'autres projets qui peuvent être portés par une gauche radicale et du coup c'est ça qui est chouette aussi avec ce projet là c'est que l'alimentation étant un sujet universel, ça concerne tout le monde, il y a l'universalité comme un des piliers, donc je trouve que c'est chouette et ça permet cette mobilisation citoyenne de reprendre, de court-circuiter l'organisation du système agroalimentaire tel qu'il est aujourd'hui.		
Universalité			
Motivations à participer	j'ai cherché du bénévolat parce que [...] je ne pouvais pas travailler, je ne pouvais rien faire, mais au moins, est-ce que moi je peux être utile aux autres ?		
Motivations à participer	j'aimerais apprendre plus à propos de l'alimentation parce que je ne savais pas vraiment beaucoup de choses à propos de ça		
Pratiques alimentaires			
Catégories d'analyses (codage)	Illustration par verbatim		
Alimentation choisie	de moins en moins de viande, ça c'est évident, même si j'ai été très alimentation carnée, mais pas végétarienne, je mange de la viande mais de la viande choisie. [...] J'aime bien savoir d'où ça vient. Justement comme j'ai de la famille agriculteurs et que je sais d'où ça vient, j'achète ma volaille dans le Tarn par exemple. Et puis si je ne peux pas aller là-bas, je choisis d'autres endroits. Oui parce que j'ai un cousin qui fait de la volaille et qui vend sur les marchés d'Albi.		
Alimentation peu carnée			
Réseau d'approvisionnement familial			
Approvisionnement alternatif	Aussi je participe à une AMAP. Oui aussi [...], tu vois j'oublie mes participations, c'est tellement évident. Donc oui je suis dans une AMAP.		
Ancrage dans un réseau			
Evidence du comportement alimentaire			
Intérêt pour l'origine des produits	Alors ce n'est pas bio mais au moins je sais d'où ça vient. Je ne suis pas être une inconduite du bio. Par exemple dans notre AMAP il n'est pas labélisé bio mais il a tout le processus. Et c'est suivi, c'est accompagné par les membres de l'AMAP.		
Connaissance du processus de labellisation bio			
Gestion collective par les consommateurs			
Zone d'approvisionnement	Je n'aime pas aller loin, c'est plutôt des déplacements courts en vélo. Mon mari fait tout en vélo, moi sur le quartier.		
Mobilité douce, transports			
Limitation des emballages	Tu fais attention à prendre ça en vrac, pour limiter les emballages ? - Oui, oui limiter les emballages. Les choses sont en bocaux à la maison.		
Evidence du comportement alimentaire	Mais c'est tellement rentré dans les habitudes que tu vois je ne me rappelle pas, j'ai un peu de mal à te faire la liste !		
Alternative à la viande	sur la question des légumineuses. Faire l'alternative à la viande, parce que vraiment on mange très peu de viande, je mange du poulet dont je sais d'où il vient, de la viande rouge quasiment jamais, des fois de l'agneau, mais c'est tout. Donc j'aimerais trouvé cette alternative pour avoir une alimentation quand même protéinée.		
Besoin d'aculturation			
Produits achetés lors de voyage ou déplacements	Oui mais c'est l'occasion qui fait que. Je ne vais pas aller y acheter mon fromage, c'est parce que j'y étais que j'en ai ramené. Et dans le Tarn c'est parce que j'ai ma famille, quand je vais les voir je prends et je mets au congélateur, enfin je n'y vais pas exprès.		
Zone d'approvisionnement	Parce que non au contraire on essaie d'avoir des fournisseurs à proximité, ça c'est très important pour nous. Voilà, pour l'impact de la voiture, c'est pour ça qu'on se déplace en vélo, en transport en commun, avec le métro et le bus, ça c'est fondamental.		
Mobilité douce, transports			
Approvisionnement en circuit-court	on achète beaucoup nos fruits et légumes chez une dame qui revend pas très loin de chez moi, à Rangueil, qui est revendeuse, il n'y a qu'un seul intermédiaire. Elle achète à des producteurs, beaucoup dans le Tarn-et-Garonne. Et j'ai déjà discuté avec elle sur leurs pratiques, du coup je sais un peu d'où ça vient et ça me va. Et ce n'est pas très cher, c'est juste à côté de chez moi, donc ça c'est pratique.		
Praticité zone d'achat			
Achats en vrac	Après on essaye d'acheter tout ce qui est condiments en vrac.		
Manque de temps pour faire les courses	Et après, le truc, c'est qu'on complète tout le reste avec la grande distribution. Et ça, ça m'embête un peu plus. Ça m'embête un peu plus, mais après, effectivement... Dès que t'as pas assez de temps, il y a quand même un critère de praticité qui fait qu'ils sont chiant parce qu'ils sont bons sur ça !		
Achats non satisfaisants en grande distribution			
Investissement temporel alloué aux courses	Et aller faire ses courses à 3 ou 4 endroits différents, des fois quand t'es à vélo, ça demande plus d'investissement.		
Déplacements à vélo	Et ouais, il faut que ça devienne une habitude.		

Achats produits transformés en grande surface Limitation des produits transformés Zone d'approvisionnement Déplacements à vélo	Par exemple, tout ce qu'on va dire qui est un peu plus transformé que des produits bruts, genre du pesto, des trucs, des cacahuètes, même des produits laitiers, parce qu'au marché ça reste quand même beaucoup plus cher, et on n'a pas non plus trop le budget pour. Mais ouais, des produits laitiers, des trucs un peu transformés même si on essaye de limiter.	CSH2	
Organisation collective du foyer	on ne fait jamais plus de 10-15 minutes de vélo pour aller faire nos courses, donc ça reste très raisonnable. Oui, parce qu'on mutualise tout. J'ai deux colocs et on mutualise tout. Sur les tâches, la bouffe, enfin, c'est assez chouette aussi de faire ça. [...] On cuisine toujours tous ensemble. Enfin, non, des fois c'est une personne qui cuisine, mais pour tout le monde, quoi.	CSH2	
Dépenses priorisées fléchées vers une alimentation de bonne qualité Peu d'impacts de la caisse sur les habitudes alimentaires Habitudes alimentaires alternatives Végétarisme	je sais que c'est aussi quelque chose d'important pour moi d'avoir une bonne alimentation. Donc ça ne me dérange pas de privilégier ce circuit de dépenses par rapport à d'autres. Si ça implique de sortir un peu moins, de ne pas aller au ciné, je sais que c'est un poste de dépense qui moi ne me semble pas déconnant de mettre plus pour avoir des bons produits. Non, pas tant. En fait, avant de rentrer dans la caisse et avant même de découvrir le SSA, on faisait déjà gaffe avec mes colocs. On a essayé à un moment donné d'être zéro déchet, de faire gaffe, ça c'est encore plus d'efforts. Mais de manger local, non transformé et végétarien, ça fait assez longtemps qu'on est dans cette démarche-là. Du coup, je ne pense pas que ça ait vraiment modifié mes pratiques.	CSH2	
Freeganisme Militantisme	Il y a quelques années, je faisais pas mal de freeganisme, on allait récolter avec mon coloc dans les poubelles, les invendus, les déchets de la grande distribution et de plein d'endroits. [...] je pense que ça a aussi participé à mon intérêt vers un système alimentaire différent, enfin la construction d'un système alimentaire différent [...] de se dire que tu exploites aussi un peu les failles de la grande distribution, même s'ils s'en foutent, ils sont presque même contents que tu t'occupes de leurs déchets.	CSH2	
Expérience démocratique			
Catégories d'analyses (codage)		Illustration par verbatim	
Intelligence collective	Parce qu'on pourrait très bien se mettre dans sa bulle, par exemple à l'Inrae vous pourriez réfléchir et nous dire « tac tac tac il faut faire ci ». L'intérêt c'est de le faire avec d'autres, c'est toute la richesse de l'intelligence collective pour pouvoir construire quelque chose qui n'existe pas. Chacun a un regard en fonction de ce qu'il est, [...] et pouvoir le construire autrement, c'est ça qui est intéressant, moi c'est ça qui me motive.	COF6	35'
Gouvernance Tensions	les statuts ça n'a rien de passionnant quand on fait les statuts d'une association, et pourtant ça l'est je trouve. Pas sur le plan juridique tout ça, mais parce que ça pose des vrais sujets de démocratie, de gouvernance. Et là on a bien vu qu'on met le doigt sur des sujets sensibles parce qu'on a chacun des représentations de comment ça doit être.	COF6	35'30
Gouvernance Gestion horizontale, pyramidale	Est-ce qu'on a une gestion horizontale, est-ce qu'on a une gestion pyramidale même si on est dans un secteur associatif. Moi par mon expérience professionnelle je m'aperçois que les modes de gouvernance évoluent. Même si on était dans de l'associatif, ou dans du coopératif, on s'aperçoit qu'on va vers un axe beaucoup plus horizontal.	COF6	36'
Impact de la démocratie directe Temporalité longue d'une gestion horizontale	Alors c'est intéressant parce qu'on a chacun les capacités à avoir un impact direct sur l'action, alors que quand on a un modèle plutôt pyramidal on va déléguer. Ça a des avantages parce que justement on a un pouvoir direct, ça a un inconvénient car c'est beaucoup plus lent. Ça met beaucoup de temps à mettre en place les choses, c'est très long. Donc il y a cet équilibre à trouver qui n'est pas du tout évident. [...] Alors que si on est en direct, on va pouvoir exprimer directement, mais ça prend un temps fou.	COF6	36'30
Démocratie par délégation	qu'à un moment donné il faut déléguer à des personnes, il faut leur faire confiance. C'est un peu comme dans le vote, à un moment donné on donne une voix, on délègue et la personne va travailler pour mettre en place les idées qu'on pense avoir en commun. Et des fois on se sent un peu trahis.	COF6	37'10
Différents consensus	Et le fait d'avoir ce travail sur le consensus est à la fois très intéressant mais aussi très compliqué, parce qu'est-ce que c'est le consensus à l'unanimité, est-ce que c'est le consensus à la majorité, est-ce qu'on cherche un consensus où on va travailler à convaincre l'autre.	COF6	38'
Sociocratie	Il y a ce mode de démocratie où on travaille sur le consensus et s'il y a quelqu'un sur le groupe qui n'est pas du même avis, on va travailler ensemble jusqu'à ce qu'on trouve la solution qui va lui convenir.	COF6	38'30
État de progression dans le projet Caissalim Impact d'un calendrier sur la temporalité	il y avait un plan d'action qui avait été proposé et ce que j'ai compris, c'est que la Caisse des Pradettes est en retard par rapport à ça. Le groupe a décidé d'aller à son rythme. Mais ça fait partie de cette réflexion, c'est de dire soit on a un calendrier, on doit s'y tenir et à un moment donné il faut décider et trancher, comment on fait ? On est vraiment dans les questions de démocratie directe.	COF6	40'
Environnement communicationnel	Au départ, c'était très désordonné, ça partait dans tous les sens les sens les réunions, parce qu'on ne s'était pas donné de règles. [...] moi j'avais j'ai dit « si on continue comme ça, moi je ne continue pas parce que on a l'impression de perdre son temps ». [...] C'est-à-dire que ça partait dans tous les sens, on se coupait la parole.	COF6	42'
Structuration des réunions	Maintenant je pense que c'est un peu plus structuré, au niveau de la maîtrise du temps, au niveau du respect de la parole des personnes, la prise de note qui est toumante aussi. On est en train de s'organiser, mais il a fallu, de mon expérience, quasiment 1 an pour ça.	COF6	43'
Mobiliser les compétences des membres	il faut à un moment donné aussi faire confiance aux gens qui ont des connaissances, il y a des compétences dans le groupe, diverses et variées. [...] Et je pense qu'il faut aussi accepter à un moment donné de dire « oui, il y a une personne qui a la compétence » et on lui fait confiance. Ça ne veut pas dire que c'est elle qui décide.	COF6	45'30
Environnement communicationnel Tensions (Saynète durant le théâtre forum)	quand un sujet n'est pas clair dans un groupe, c'est sujet à malentendu. [...] on avait cru se mettre d'accord sur le fait que on n'aurait pas à gérer la partie financière [...] Et X pensait que oui et donc il y a eu un malentendu là-dessus et elle est partie très vite, elle s'est enflammée en disant « mais si ce n'est pas ça, moi ça ne m'intéresse pas ». [...] Et de manière assez virulente.	COF6	48'20
Atelier théâtre-forum	Ça permet aux gens de mieux se connaître, ça c'est un avantage.	COF6	50'
Construction d'une alimentation commune	Alors je pense que c'est un sujet qui va être retravaillé en commun. Parce qu'on n'entend pas tous la même chose. [...] il y a des choses très différentes. Mais il doit y avoir un tronc commun aussi.	COF6	53'20
Temps Frustration	solliciter l'avis de tout le monde, ça prend du temps, ça prend de la discussion, surtout que c'est des sujets très politiques qui peuvent être très durs à trancher parfois. Donc je sens toujours un peu une frustration de se dire que quand on a un temps limité pour prendre telle décision, à chaque fois je me dis qu'on aurait pu passer trois heures dessus sans avoir terminé encore.	CSH2	

Construction/accord commun d'un calendrier Temporalité du projet	Donc ouais, c'est toujours un peu une frustration quand je rentre chez moi, mais d'un autre côté, il y a cette volonté d'avancer, ce que je comprends, et qui est nécessaire aussi si on veut respecter un calendrier. Je ne sais pas à quel point ça a été voté au début pour l'ensemble de tout le monde, ce calendrier-là... Mais oui, si on veut lancer un jour la caisse, on est obligé d'avancer sur certaines étapes.	CSH2	
Temporalité du projet Mésapplication de la charte de fonctionnement	Et d'un autre côté j'aurais pu prendre la parole et dire pourquoi on le fait plus, mais je l'ai pas fait non plus parce que je pense qu'il y a aussi ce truc de, oui au bout d'un moment on sait qu'on a un temps imparti à chaque fois, et ça rajoute un peu du temps, mais je pense que si ça devient un réflexe, ça pourrait être aussi pas forcément freinant de continuer à utiliser des règles qu'on a construites toutes et tous ensemble pour fonctionner dans des processus, si on peut appeler ça d'intelligence collective, plus démocratique.	CSH2	
Types de décisions	Le jour où on a établi nos règles de fonctionnement, on avait établi tout un processus décisionnel où il y avait des décisions fondamentales et secondaires, je ne sais plus exactement les termes qu'on avait choisis, mais que certaines décisions fondamentales nécessitaient un vote qui serait reconduit pendant trois fois, enfin trois séances de suite pour recueillir l'avis de tout le monde, ce que je trouve super chouette et assez intelligent comme façon de fonctionner. Sauf que dans le feu de l'action, à chaque fois, on ne sait pas quelles décisions sont fondamentales et quelles décisions sont secondaires, on va dire.	CSH2	
Mésapplication de la charte de fonctionnement Processus de décision	Des fois on vote, on ne sait pas trop quelle... j'ai l'impression que sur le processus de décision on est un peu... pas très clair et pourtant, pour moi c'est un peu un manquement à quelque chose qu'on s'était fixé à un moment donné, le fait de ne pas le respecter. Mais c'est notre responsabilité à tous et toutes dans le collectif, même la mienne, de ne pas dire ok, là on ne respecte pas les règles, on en prend deux secondes et on y réfléchit. Je ne sais pas pourquoi on ne le fait pas. Mais ouais, j'ai un peu... Un peu de résistance par rapport à ça.	CSH2	
Temporalité du projet Volonté d'avancer	on a toujours un peu un agenda très serré, on sait que quand Sarah nous dit l'ordre du jour, on sait très bien que ça va être short pour tout faire. Et je pense qu'on a aussi, enfin, j'ai aussi en tout cas pour ma part la volonté qu'on avance sur le contenu qui était fixé à l'ordre du jour	CSH2	
Sentiment d'urgence	Parce qu'on est un peu peut-être dans une urgence [...] Dans la construction de la caisse un peu ouais. J'ai un peu ce sentiment qu'à chaque atelier on doit aller vite.	CSH2	
importance du chemin de construction	je me dis, au final ce n'est peut-être pas tant la finalité qui est importante, c'est aussi la façon dont on le fait. Et ça me semble essentiel de ne pas laisser ces sujets glisser dès qu'on sent qu'on est pressé sur d'autres sujets.	CSH2	
Satisfaction du processus de prise de décision	Je crois que quand on avait voté les moyens de cotisation, les moyens de paiement, là on avait donné à tout le monde deux votes, on pouvait voter pour plusieurs systèmes, et on l'avait fait en sollicitant l'avis de chacun, chacun pouvait un peu s'expliquer. Ça, j'avais trouvé ça chouette.	CSH2	
Critique du processus de prise de décision	Et puis il y a d'autres fois, par exemple, typiquement quand on est plus en sous-groupe et qu'on doit construire quelque chose, des critères qui me semblent presque aussi importants que les moyens de cotisation au final. On travaille en sous-groupe et puis après on restitue. Et en fait la restitution en sous-groupe prend du temps, la restitution aussi. Et donc il n'y a plus trop forcément après de rediscussion avec l'ensemble du collectif. Peut-être que d'autres personnes auraient fait complètement autrement que le sous-groupe et c'est un peu validé après dans le compte-rendu, c'est repris la fois d'après, donc on accepte petit à petit des choses qu'on n'a jamais finalement votées.	CSH2	
placement sur la grille de cotisation	Je pense que c'est bien et ça témoigne d'une confiance du collectif envers chacun de ces individus. Et d'un autre côté, ça responsabilise beaucoup quand on est face à ces trois critères. Je trouve qu'il y a quelque chose de positif de ne pas imposer des critères. Et je pense même que d'un point de vue psychologique, ça incite peut-être même à être plus généreux dans ce qu'on veut donner quand on n'est pas imposé.	CSH2	
Choix collectif Végétarisme Système agricole et d'élevage à valoriser	Je pense que je suis aussi conscient qu'on a besoin aussi d'une partie d'élevage pour utiliser toutes les synergies que ça peut avoir avec les cultures. Et je pense que dans les producteurs et productrices qui seraient conventionnés en élevage, ou en pêche par la caisse, ce seraient des systèmes que moi je trouve à valoriser et du coup j'ai aucun problème avec ça. En tout cas je suis plus végétarien pour des questions d'éthique où je suis intolérant à prendre la vie d'un animal, on va dire. C'est plus pour l'impact que l'agriculture telle qu'elle est structurée en ce moment a sur notre santé et nos écosystèmes, que je ne suis pas dans une démarche, on va dire, de ne pas prendre la vie d'un animal.	CSH2	
Choix collectif Végétarisme Système agricole et d'élevage à valoriser	Donc ça, c'est même peut-être plus intelligent de conventionner la viande et la pêche et uniquement des systèmes qu'on considère comme vertueux pour leur donner plus de poids par rapport à d'autres qu'on ne considère pas vertueux, que de dire qu'on ne conventionne pas parce que du coup ça fait un peu statu quo et on laisse le marché conventionnel décider de ce qui a le plus de chances de subsister.	CSH2	
Appropriation du projet par les membres prises de paroles en public	Et ça, je trouve que c'est quand même une belle marque du fait que les gens s'approprient aussi la caisse et qu'ils ne viennent pas forcément qu'eux en participants et que tu te sens vraiment acteurs et actrices du projet, donc c'est cool.	CSH2	
Entraide, convivialité	Déjà, le groupe, je le considère comme ma famille que je n'ai pas ici en France. Tout le monde peut m'aider de sa manière.	CEH3	25''10
Autres catégories émergentes			
Catégories d'analyses (codage)	Illustration par verbatim		
Lien entre la caissalim et les conditions de la femme	Aujourd'hui, l'alimentation, faire les repas, ça repose comme beaucoup de tâches intrafamiliales majoritairement sur les femmes uniquement. Heureusement, les choses évoluent, mais quand même, c'est la mère qui nourrit.	COF6	10'05
Mobilisation Sensibilisation au sujet de l'alimentation Prédominance de femmes	il y a peut-être tout un travail à faire avec les centres sociaux [...] un travail à croiser avec les conseillères qui travaillent dans les CAF pour sensibiliser sur le sujet de l'alimentation.	COF6	10'05
Représentation des hommes sur les sujets d'alimentation	Et puis on le voit dans les participants. Je ne sais pas si c'est le cas dans les autres groupes sur Toulouse, mais aux Pradettes c'est 95% de femmes dans le groupe de travail. [...] Oui je pense qu'il faut l'interpeller, il faut le questionner [...] Et pourquoi les hommes ne sont pas plus présents, hein aussi ça ?	COF6	12'22
Regard sur l'alimentation des autres Besoin d'aculturation	Je ne voudrais pas dire qu'il est dans la malbouffe mais la tendance pour les gens qui ont des petits revenus, si on ne sait pas vraiment où avoir l'alternative ce n'est pas évident du tout.	COF6	29'
Diversité	c'est là où on s'interroge, c'est sur la diversité des participants et du public, aujourd'hui les participants à la réflexion de la CAPP, ce n'est pas très... on se ressemble tous, plus ou moins. Et on est quand même sur un quartier qui est quand même socialement très varié, il y a une difficulté et intention à vouloir élargir.	COF6	53'40
Inclusivité	Ça a été le sujet qu'on a abordé aussi au théâtre-forum, comment on fait pour intégrer les gens qui ne maîtrisent pas la langue ou sur des sujets qui sont trop complexes, donc il faut-il faudra trouver d'autres manières et inventer d'autres choses par rapport à ça. Donc il y a des ateliers pourront, les paniers pourront permettre ça.	COF6	54'30
Inclusivité	« mais faut pas se mettre autour de la table » [...] Ou alors autour de la table d'un repas. Mais pas avec un papier et un crayon ou un ordinateur.	COF6	55'10

Changement d'échelle Interconnaissance avec les autres expérimentations	moi maintenant j'ai envie de passer à l'échelle de Toulouse. J'aimerais connaître l'expérience des autres caisses, comment ils font. Parce que trouve que c'est intéressant de se nourrir de l'expérience des autres, pourquoi refaire ce que les autres ont déjà fait. On se l'approprie mieux, certes, mais on perd aussi un peu de temps, donc on peut aller plus vite en s'inspirant de ce que font les autres.	COF6	0	1'05"0
Changement d'échelle Interconnaissance avec les autres expérimentations	Moi, ce que je trouve intéressant, c'est que on agit localement, mais on agit aussi à une autre échelle. Et quand je dis que ça nourrit, ça montre que, en fait, on n'est pas tout seul dans son coin à construire quelque chose. Il y en a d'autres qui font aussi ailleurs et c'est l'espérance, en fait la finalité de la caisse, de la branche de la Sécurité Sociale de l'Alimentation.	COF6	0	1'07"0
Réappropriation politique	Ce sur quoi il faut faire attention, c'est que ça n'échappe pas aux citoyens. Il faut que ça reste de la prérogative des citoyens. [pour ne pas] être dépossédé du sujet.	COF6	0	1'17"0
changement d'échelle	dans la Calim'potes, à chaque fois je me dis à quel point on est dans une expérimentation locale, enfin dans un projet local, ou dans une expérimentation qui a pour but de servir de pierre pour un projet plus global, national. Et je pense qu'il y a des choses dans la manière dont on fonctionne à Calim'potes qui ne sont pas applicables à un changement d'échelle.	CSH2		
retour et partage d'expérience	Je pense que les travaux de recherche qui étudient aussi ces expérimentations-là pourront nous en dire un peu plus. Quelle similarité il y a et je pense que ça peut être très intéressant de... Moi j'aimerais bien avoir ces retours-là.	CSH2		
positionnement solidaire	Au même titre que je pourrais donner une association ou quoi, je serais prêt à mettre un peu plus pour permettre à des gens qui peuvent mettre un peu moins d'équilibrer la caisse. Donc, je serais plus dans cette optique-là de mettre un peu plus que ce que je reçois à la fin.	CSH2		
impact de la caisse sur les achats	Je pense que ça changera aussi les choix qu'on fait, effectivement si tu te dis j'ai 100 euros et que j'ai accès à ce marché là, en tout cas je pense que ça modifie au début tes habitudes alimentaires, après un petit temps d'adaptation.	CSH2		
montant de l'allocation	J'en sais rien, c'est dur à dire. Tant qu'on n'a pas expérimenté la première fois, se dire « ce mois-ci j'ai 100 euros à dépenser »... [...] Peut-être que ce montant sera aussi amené à être rediscuté les premiers mois de fonctionnement pour voir s'il est cohérent. Pour l'instant, j'aurais du mal à dire s'il est pertinent ou pas, ça me semble être un bon...	CSH2		
Articulation des caisses Rencontres intercaisses	Je pense que j'ai hâte aussi de ce moment-là, si ça arrive. De voir aussi à quel point les projets, les collectifs ont évolué d'une façon différente, les différentes trajectoires. Et d'élargir le groupe, ouais. Déjà, c'était cool, le jour où on est allés à Seysses, quand on était avec la Caisse Nord. Moi, j'ai bien aimé de voir...les moments de croisement entre les caisses, c'est cool.	CSH2		
Convivialité	Il y a presque une ambiance un peu familiale, je trouve. Je ne sais pas si c'est bien d'un point de vue démocratique. Mais ouais, je me sens bien. Au début, forcément, j'avais un peu plus de questionnement sur ma légitimité avec là, en étant nouveau. Maintenant, ça va, je commence à me sentir un peu... [À la maison ?] Ouais, c'est ça. C'est le cas de le dire ! [rires] Ouais, ouais je m'y sens bien, je trouve qu'il y a une bonne ambiance.	CSH2		
impact de la caisse sur les achats	Enfin, j'ai l'impression que d'avoir une carte Caissalim qui te contraint d'acheter ces bons produits-là, forcément tu les achèteras. Alors que là, des fois, on a un peu la flemme, on sort au Carrefour, on achète des trucs pas forcément de qualité. Donc c'est plus sur le fait de sortir de l'argent du système euro et de le mettre dans une monnaie alimentaire qui te garantit d'acheter des produits de qualité, qui fera que j'aurai une alimentation un peu meilleure, je pense. [...] C'est une contrainte choisie !	CSH2		
Considération de la précarité alimentaire	je n'ai pas l'impression qu'il y ait beaucoup de personnes qui témoignent régulièrement de... de ces sujets de précarité alimentaire. Mais par contre, dès que tu commences à t'intéresser à la SSA, dès que tu tombes sur les chiffres, les témoignages, là oui, tu prends vite conscience de ce que ça représente, et ça fait peur.	CSH2		
Crainte de réappropriation politique	Et j'ai un peu des craintes de récupération. [...] j'ai un peu peur que ça devienne une sorte de vague à la mode et que chaque maire, chaque politique dise je veux mon projet de SSA dans ma ville ou ma région, et que ça empêche une vraie mobilisation citoyenne.	CSH2		
Crainte de dépendance à des subventions	On avait discuté du pourcentage d'autofinancement qu'on voulait avoir pour ne pas dépendre trop de financement public, mais pour l'instant, je crois qu'on avait fixé à peu près à 30%. Ça reste beaucoup, ça veut dire qu'à 30% on réduit quand même de beaucoup l'impact de la caisse si les financements du département, de la région ne sont plus là.	CSH2		
Questionnement sur la place des institutions publiques dans le projet de SSA (notamment Inrae)	Et même si c'est porté par l'INRAe., des fois je me dis, est-ce que c'est vraiment citoyen, si c'est l'INRAe qui est dans le comité scientifique, qui anime, qui finance tout un tas de trucs, c'est quand même une question qu'on peut se poser. Est-ce que si à l'avenir ça doit être vraiment des collectifs citoyens, quelle est la part des instances publiques dans la décision et dans le financement de ces projets-là ?	CSH2		
Méfiance lors du passage à l'échelle	Et dans un possible passage à l'échelle, ça va être compliqué. En tout cas il faudrait être très vigilant, sinon on veut garder une vraie participation, une vraie gouvernance citoyenne.	CSH2		
Besoin de compréhension sur la structuration du projet en lui-même	mais de comprendre ce que je disais tout à l'heure sur comment le projet a été structuré par le projet de recherche ou par le collectif. C'est-à-dire cet agenda d'avoir un lancement prévu à l'été 2024, d'avoir par exemple toute la phase du montant en compétences, qui a choisi les intervenants qui venaient, est-ce que c'est le comité scientifique, est-ce que c'est Sarah et Julie, est-ce que c'est le collectif qui a dit nous on veut être formés sur ça, on veut être formés sur ça en fait qui décide quoi vraiment, et... Ça, je pense que ça mériterait d'être peut-être un peu plus clair [...] mais un peu plus de clarté sur comment le projet a été monté, quels sont les objectifs finaux, tout ça. Mais pareil, je n'étais pas là au Copil, donc peut-être que ça a été aussi évoqué.	CSH2		
Croyances basées sur expérience personnelle	Parce que moi à Revel j'ai travaillé avec un maraîcher. Déjà, bon, le maraîcher il faisait croire aux gens que c'était du bio, pourtant c'est pas du bio, il met des produits. Donc c'est que j'ai dit une fois à la réunion... J'ai dit « Ici, moi le bio, je crois pas ». Il peut faire croire aux gens que c'est le bio, mais le bio... Je peux dire ici ça n'existe pas, voilà. Il peut y avoir des contrôles, mais même s'il y a des contrôles, mais derrière ils vont mettre des choses.	CEF7		
Méfiance, interprétation personnelle	Mais avec l'atmosphère qui est polluée ici, c'est pourquoi je dis ici il y a pas de bio, ici, en Europe, parce que tout ce qui est pollué dans l'air ça se déverse dessus. Même s'ils mettent pas de produit, moi je trouve pas ça bio en fait, donc voilà.	CEF7		
Comparaison du bio avec pays d'origine (Côte d'Ivoire)	Les gens ils mettent souvent les produits, mais c'est pas tout le monde en fait. Parce que souvent aussi c'est pas tout le monde qui a les moyens pour mettre. Donc c'est un peu ça... Mais à part ça, que ce soit les aubergines, la salade, tous les autres. Il y a pas de produits, non. Non, tout est bio.	CEF7		

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : De l'intégration à la désaffiliation	13
Figure 2 : Cheminement de recherche.....	42
Figure 3 : Carte des quartiers des quatre caisses alimentaires de l'aire urbaine de Toulouse.....	49
Figure 4 : Visuels de la carte Vitalim et ticket	51
Figure 5 : Photo de la frise réalisée par la Caisse Sud lors du Copil du 1er mars 2024	61
Figure 6 : Photo visite d'une pisciculture, juin 2024.....	77
Figure 7 : Photo de l'atelier théâtre d'improvisation, juin 2024.....	80
Figure 8 : Matrice des typologies de citoyens-bâisseurs.....	118
Figure 9 : Frise des principales étapes de la Caisse Nord, réalisation Marjorie Rousselle pour le CS (2024)	121
Figure 10 : Frise des principales étapes de la Caisse Sud, réalisation Marjorie Rousselle pour le CS (2024)	123
Figure 11 : Frise des principales étapes de la Caisse Est, réalisation Chloé Martin pour le CS (2024).....	125
Figure 12 : Frise des principales étapes de la Caisse Ouest, réalisation Marjorie Rousselle pour le CS (2024)	127

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif des quatre Caisses de l'aire urbaine toulousaine	48
Tableau 2 : Tableau synthétique du guide d'entretien	59
Tableau 3 : Répartition des entretiens et observations par enquêtrice	64
Tableau 4 : Répartition par classe d'âge des enquêtés	66
Tableau 5 : Répartition par genre des enquêtés	69
Tableau 6 : Socle alimentaire par type d'aliments	90
Tableau 7 : Synthèse des participations Caisse Nord	121
Tableau 8 : Synthèse des participations Caisse Sud	123
Tableau 9 : Synthèse des participations Caisse Est	125
Tableau 10 : Synthèse des participations Caisse Ouest	127
Tableau 11 : Diagramme de Gantt propositions suite des recherches.....	129

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	6
SOMMAIRE.....	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE	8
Partie 1 – Revue de littérature.....	10
1. Tour d’horizon d’un système défaillant	11
1.1 Du modèle dominant vers des systèmes alternatifs.....	11
1.2 Insécurité alimentaire, précarité alimentaire, aide alimentaire.....	12
1.2.1 Insécurité et précarité alimentaire : éléments de définitions	12
1.2.2 Mesurer l’insécurité et la précarité alimentaire	14
1.2.3 Les aides alimentaires et leurs limites	16
2. Se mobiliser en faveur de l’alimentation durable.....	19
2.1 Vers une citoyenneté alimentaire.....	19
2.2 Initiatives alimentaires alternatives et leurs limites sociales	21
2.2.1 Bio, AMAP, circuits-courts, supermarchés coopératifs, paniers solidaires	21
2.2.2 Limites sociales des circuits alternatifs	23
3. Apports de la sociologie de l’alimentation.....	25
3.1 L’alimentation, c’est un fait social.....	26
3.2 « Durablement manger, c’est se distinguer ».....	27
3.3 L’alimentation durable : nouvelle forme de déclassement social	29
4. Consommateur, citoyen, mangeur : décroiser les rôles	31
4.1 Le droit à l’alimentation durable.....	31
4.2 La démocratie alimentaire	34
4.3 La SSA et ses expérimentations locales.....	36
4.3.1 Principe général.....	36
4.3.2 Les expérimentations locales	37
Partie 2 - Problématisation et méthodologie de terrain	40
1. Cheminement depuis le mémoire de Master 1	41
2. Problématisation	43
2.1 Problématique.....	43
2.2 Hypothèse 1 : QUI ?.....	43
2.3 Hypothèse 2 : POURQUOI ?	44
2.4 Hypothèse 3 : COMMENT ?.....	45
3. Méthodologie employée	46
3.1 Terrain d’enquête et de stage.....	46

3.1.1	Caissalim : un projet de recherche-action.....	46
3.1.2	Une étude multi-cas : les quatre caisses de Toulouse	48
3.1.3	Réflexions sur une double casquette de citoyenne-chercheuse	52
3.2	Boîte à outils de collecte de données : une approche qualitative	52
3.2.1	Différentes postures d’observation : jeux de rôles sur le terrain	54
3.2.2	Entretiens semi-directifs.....	57
3.2.3	Comptes-rendus de réunion et Comité de Pilotage.....	61
Partie 3 - Les mangeur.euse.s de Caissalim : Résultats et analyses de terrain		62
1.	QUI ?.....	64
1.1	Diversité économique et d’âge peu nuancée par le diplôme et le genre	64
1.1.1	Un vaste éventail de revenus	65
1.1.2	Une mobilisation à tout âge	66
1.1.3	Un niveau de diplôme supérieur à la moyenne nationale	67
1.1.4	Une participation genrée marquée par une dominante féminine.....	68
1.2	Des précarités plurielles selon les quartiers.....	70
1.2.1	Une précarité déclarée	70
1.2.2	Paysage et borbier alimentaire	71
1.3	Des discours à la pratique : vers une alimentation alternative.....	73
1.3.1	Des profils éco-engagés.....	73
1.3.2	L’alimentation comme poste de dépense privilégié	75
1.3.3	Des discours et pratiques alternatifs.....	75
1.3.4	D’autres qui ont évolués grâce à leur participation	77
2.	POURQUOI ?	78
2.1	Lien social et l’inclusivité	79
2.1.1	Un maître-mot : la convivialité	79
2.1.2	Un besoin de sortir de l’entre-soi.....	80
2.2	Des citoyens-bâisseurs : agir en réponse à des valeurs	82
2.2.1	Des valeurs sociales, écologiques et solidaires	82
2.2.2	Agir : impacts recherchés de la participation citoyenne	83
2.3	Pour l’accès à une alimentation de meilleure qualité.....	85
2.3.1	D’un impact neutre pour certains... ..	85
2.3.2	...à un impact positif pour d’autres	85
2.3.3	Le cas de la grande précarité.....	86
3.	COMMENT ?	88
3.1	Définir une alimentation commune	89
3.1.1	Les aliments qui ont trouvé consensus : le « socle alimentaire ».....	89

3.1.2	Les aliments qui font débats : idéalisation versus pragmatisme	91
3.1.2.1	La viande : entre inclusivité et source de tension.....	91
3.1.2.2	Les aliments transformés : retour aux fourneaux !	94
3.1.2.3	Bio ou pas bio ? Local ou pas local ?	95
3.1.2.4	Les produits d'importation.....	98
3.1.2.5	L'alcool : un sujet moral	100
3.2	Appréciation de la prise de décisions communes.....	101
3.2.1	Des décisions considérées comme justes, bien que... ..	101
3.2.2	Le temps comme point saillant dans la dynamique collective	103
3.3	Cotisation auto-déterminée : l'exercice de se placer « selon ses moyens »	106
3.3.1	Un geste solidaire et politique	106
3.3.2	Vouloir être neutre.....	108
3.3.3	Endosser le rôle de bénéficiaire : l'affirmer et l'éprouver	109
3.3.4	La liberté par la contrainte : pouvoir dépenser sa cotisation	110
Partie 4 – Discussion		114
1.	Synthèse typologique et monographique.....	115
1.1	Typologie de participants	115
1.1.1	Le « citoyen-solidaire » à la recherche d'une sortie de l'entre-soi.....	115
1.1.2	L'« éco-militant » en quête de reprise de pouvoir.....	116
1.1.3	Le « mangeur-frugal » à la volonté d'accéder à une alimentation de meilleure qualité	117
1.1.4	Le « socio-explorateur » en désir de convivialité et d'apprentissage.....	117
1.2	Monographies par caisse	119
1.2.1	La Caisse Nord	120
1.2.2	La Caisse Sud	122
1.2.3	La Caisse Est.....	124
1.2.4	La Caisse Ouest.....	126
2.	Ouverture	128
2.1	Propositions pour la poursuite des recherches	128
2.1.1	Évaluation de l'émancipation des mangeurs	128
2.1.2	Typologie des nouveaux participants et analyse des absences.....	130
2.1.3	Conditions de répliquabilité et préconisation pour favoriser l'essaimage .	131
2.2	Interrogations des enquêtés et autres données non traitées	132
2.2.1	Surreprésentation des femmes.....	132
2.2.2	Sous-représentation des jeunes.....	133
2.2.3	Caissalim comme outils d'éducation au système alimentaire	134

2.2.4 Rémunération des bénévoles.....	134
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	136
BIBLIOGRAPHIE.....	138
TABLE DES ANNEXES.....	144
ANNEXES.....	145
TABLE DES FIGURES.....	160
TABLE DES TABLEAUX.....	161
TABLE DES MATIÈRES.....	162

**Pratiques de démocratie alimentaire dans les initiatives alternatives
s'inspirant de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) :
le cas du projet Caissalim de Toulouse**

RÉSUMÉ : La Sécurité Sociale de l'Alimentation est une proposition politique visant à redonner aux citoyens la main sur le système alimentaire, avec pour ambition de garantir à tous l'accès à une alimentation de qualité, tout en assurant une juste rémunération des producteurs et la protection de l'environnement. À partir de données issues de l'enquête menée au sein de l'initiative toulousaine Caissalim, nous avons exploré les modalités de définition et d'organisation d'une alimentation commune, telles que définies par les « citoyens-bâisseurs » participant à la construction de cette Caisse Alimentaire locale. Grâce à un éclairage par la sociologie de l'alimentation, nous avons identifié quatre idéaux-types qui émergent de l'articulation complexe entre les pratiques alimentaires et attentes de participation à la caisse alimentaire : « le citoyen-solidaire », « l'éco-militant », « le mangeur frugale » et « le socio-explorateur ». Cette typologie révèle la diversité des profils des participants, qui arbitrent entre des enjeux de justice sociale liés à la précarité, l'accès physique et économique à une alimentation de meilleure qualité en rupture avec le modèle alimentaire dominant, ainsi qu'une volonté de dépasser l'entre soi et de sortir l'attentisme. Leur participation active questionne la démocratie alimentaire en tant qu'outil d'innovation collective, au service de la définition d'un commun alimentaire.

Mots-clés : *Sécurité Sociale de l'Alimentation, démocratie alimentaire, sociologie de l'alimentation, alimentation durable, commun alimentaire, systèmes alimentaires alternatifs*

ABSTRACT : Social Security for Food is a political proposal aimed at giving citizens back control over the food system, with the ambition of guaranteeing access to quality food for all, while ensuring fair remuneration for farmers and protection of the environment. Using data from a research survey carried out as part of the Caissalim initiative in Toulouse, we explored the ways in which a common food supply is defined and organised, as defined by the « citizen-builders » taking part in the construction of this local food collective. Based on the sociology of food, we have identified four ideal-types that emerge from the complex relationship between food practices and expectations of participation : « citizen-solidarist », « eco-activist », « frugal eater » and « socio-explorer ». This typology reveals the diversity of the participants' profiles, as they choose between issues of social justice linked to precariousness, physical and economic access to better quality food that breaks away from the dominant food model, and a desire to move away from a wait-and-see attitude and peers in the same circles. Their active participation raises questions about food democracy as a tool for collective innovation, in the service of defining a food community.

Keywords : *Social Security for Food, food democracy, sociology of food, sustainable food, food community, alternative food systems*